

ŒUVRES

DE

J. JACQUES ROUSSEAU,

CITOYEN DE GÉNEVE.

J. JACQUES ROUSSEAU,

CITOYEN DE GÉNÉVE,

A

CHRISTOPHE DE BEAUMONT,

Archevêque de Paris, Duc de S. Cloud, Pair de France, Commandeur de l'Ordre du Saint Esprit, Proviseur de Sorbonne, &c.

Avec sa Lettre au Conseil de Génève.

Da veniam si quid liberius dixi, non ad contumeliam tuam, sed ad defensionem meam. Præsumpsi enim de gravitate & prudentiâ tuâ, quia potes considerare quantam mihi respondendi necessitatem imposueris.

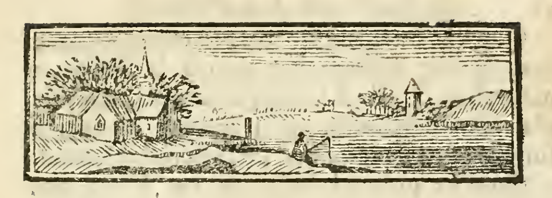
Aug. Epist. 238. ad Pascent.



A AMSTERDAM,

Chez MARC-MICHEL REY.

M. DCC. LXVI.



ARRÊT
DE LA COUR
DE PARLEMENT.

Qui condamne un Imprimé, ayant pour titre : Émile, ou de l'Éducation, par J. J. Rousseau, *imprimé à la Haye,* M. DCC. LXII. *à être laceré & brûlé par l'Exécuteur de la Haute Justice.*

Extrait des Registres du Parlement.

Du 9. Juin 1762.



CE jour, les Gens du Roi sont entrés, & Me. Omer Joly de Fleury, Avocat dudit Seigneur Roi, portant la parole, ont dit :

Qu'ils déferoient à la Cour un Imprimé, en quatre volumes *in-Octavo*, intitulé : *Emile, ou de l'Education, par J. J. Rousseau, Citoyen de Geneve*, dit imprimé, *à la Haye en M. DCC. LXII.*

Que cet ouvrage ne paroît composé que dans la vue de ramener tout à la Religion naturelle, & que l'Auteur s'occupe, dans le plan de l'Education qu'il prétend donner à son Eleve, à développer ce systême criminel.

Qu'il ne prétend instruire cet Eleve que d'après la nature qui est son unique guide, pour former en lui l'homme moral; qu'il regarde toutes les Religions comme également bonnes, & comme pouvant toutes avoir leurs raisons dans le climat, dans le Gouvernement, dans la génie du Peuple, ou dans quelque autre cause locale, qui rend l'une préférable à l'autre, selon les temps & les lieux.

Qu'il borne l'homme aux connoissances que l'instinct porte à chercher, flatte les passions comme les princtpaux instruments de notre conservation, avance qu'on peut être sauvé sans croire en Dieu, parce qu'il admet l'ignorance invincible de la Divinité qui peut excuser l'homme; que, selon ses principes la seule raison est juge dans le choix d'une Religion, laissant à sa disposition la nature du culte que l'homme doit rendre à l'Etre suprême que cet Auteur croit honorer, en parlant avec impiété du culte extérieur qu'il a établi dans la Religion, ou que l'Eglise a prescrit sous la direction de l'Esprit-Saint qui la gouverne.

Que, conséquemment à ce systême de n'admettre que la Religion naturelle, quelle

qu'elle ſoit chez les différens Peuples, il oſe eſſayer de détruire la vérité de l'Ecriture Sainte & des Prophéties, la certitude des miracles énoncés dans les Livres Saints, l'infaillibilité de la révélation, l'autorité de l'Egliſe, & que ramenant tout à cette Religion naturelle, dans laquelle il n'admet qu'un culte & des loix arbitraires, il entreprend de juſtifier non-ſeulement toutes les Religions, prétendant qu'on s'y ſauve indiſtinctement; mais même l'infidélité & la réſiſtance de tout homme à qui l'on voudroit prouver la divinité de J. C. & l'exiſtence de la Religion Chrétienne, qui ſeule a Dieu pour Auteur, & à l'égard de laquelle il porte la blaſphême juſques à la donner pour ridicule, pour contradictoire, & à inſpirer une indifférence ſacrilege pour ſes myſteres & pour ſes dogmes qu'il voudroit pouvoir anéantir.

Que tels ſont les principes impies & déteſtables que ſe propoſe d'établir dans ſon Ouvrage cet Ecrivain qui ſoumet la Religion à l'examen de la raiſon, qui n'établit qu'une foi purement humaine, & qui n'admet de vérités & de dogmes en matiere de Religion, qu'autant qu'il plait à l'eſprit, livré à ſes propres lumieres, ou plutôt à ſes égaremens, de les recevoir ou de les rejetter.

Qu'à ces impiétés il ajoute des détails indécens, des explications qui bleſſent la bienſéance & la pudeur, des propoſitions

qui tendent à donner un caractere faux & odieux à l'autorité souveraine, à détruire le principe de l'obéissance qui lui est due, & à affoiblir le respect & l'amour des peuples pour leurs Rois.

Qu'ils croient que ces traits suffisent pour donner à la Cour une idée de l'Ouvrage qu'ils lui dénoncent; que les maximes qui y sont répandues forment par leur réunion un systême chimérique, aussi impraticable dans son exécution, qu'absurde & condamnable dans son projet. Que seroient d'ailleurs des Sujets élevés dans des pareilles maximes, sinon des hommes préoccupés du scepticisme & de la tolérance, abandonnés à leurs passions, livrés aux plaisirs des sens, concentrés en eux-mêmes par l'amour propre, qui ne connoîtroient d'autre voix que celle de la nature, & qui, au noble desir de la solide gloire, substitueroient la pernicieuse manie de la singularité? Quelles regles pour les mœurs! Quels hommes pour la Religion & pour l'Etat, que des enfans élevés dans les principes qui font également horreur au Chrétien & au Citoyen!

Que l'Auteur de ce livre n'ayant point craint de se nommer lui-même, ne sçauroit être trop promptement poursuivi; qu'il est important, puisqu'il s'est fait connoître, que la Justice se mette à portée de faire un exemple, tant sur l'Auteur que sur ceux qu'on pourra découvrir avoir concouru, soit

à l'impreſſion, ſoit à la diſtribution d'un pareil Ouvrage digne comme eux de toute ſa ſévérité.

Que c'eſt l'objet des Concluſions par écrit qu'ils l'aiſſent à la Cour avec un Exemplaire du Livre, & ſe ſont les gens du Roi retirés.

Eux retirés :

Vu le Livre en quatre Tomes in-8°, intitulé : *Emile, ou de l'Education, par J. J. Rouſſeau, Citoyen de Geneve.* Sanabilibus ægrotamus malis ; ipſaque nos in rectum, natura genitos, ſi emendari velimus juvat. Senec. de irâ. Lib. XI. cap. XIII. tom. 1, 2, 3, & 4. *A la Haye, chez Jean Néaulme, Libraire, avec Privilege de Noſſeigneurs les Etats de Hollande & de Weſtfriſe.* Concluſions du Procureur-Général du Roi : oui le rapport de Me. Pierre-Français Lenoir, Conſeiller : la matiere miſe en délibération :

La Cour ordonne que ledit Livre imprimé, ſera lacéré & brûlé en la Cour du Palais, au pied du grand Eſcalier d'icelui, par l'Exécuteur de la Haute-Juſtice ; enjoint à tous ceux qui en ont des Exemplaires, de les apporter au Greffe de la Cour, pour y être ſupprimés ; fait très-expreſſes inhibitions & défenſes à tous Li-

braires d'imprimer, vendre & débiter ledit Livre, & à tous Colporteurs, Diſtributeurs ou autres, de le colporter ou diſtribuer, à peine d'être pourſuivis extraordinairement, & punis ſuivant la rigueur des Ordonnances. Ordonne qu'à la requête du Procureur-Général du Roi, il ſera informé pardevant le Conſeiller Rapporteur, pour les Témoins qui ſe trouveront à Paris, & pardevant les Lieutenants Criminels des Bailliages & Sénéchauſſées du Reſſort, pour les Témoins qui ſeroient hors de ladite Ville, contre les Auteurs, Imprimeurs ou Diſtributeurs dudit Livre; pour, les informations faites, rapportées & communiquées au Procureur-Général du Roi, être par lui réquis, & par la Cour ordonné ce qu'il appartiendra; & cependant ordonne que le nommé J. J. Rouſſeau, dénommé au Frontiſpice dudit Livre, ſera pris & appréhendé au corps, & amené ès Priſons de la Conciergerie du Palais, pour être oui & interrogé pardevant ledit Conſeiller Rapporteur, ſur les faits dudit Livre, & répondre aux Concluſions que le Procureur-Général entend prendre contre lui; & où ledit J. J. Rouſſeau ne pourroit être pris & appréhendé, après perquiſition faite de ſa perſonne, aſſigné à quinzaine, ſes biens ſaiſis & annotés, & à iceux Commiſſaires établis, juſqu'à ce qu'il ait obéi ſuivant l'Ordonnance: & à cet effet ordonne qu'un Exem-

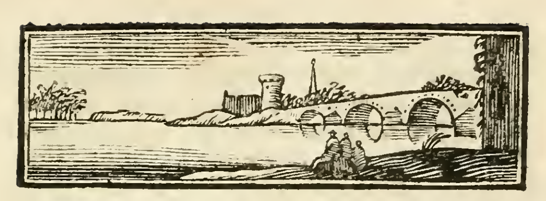
plaire dudit Livre ſera dépoſé au Greffe de la Cour, pour ſervir à l'inſtruction du Procès. Ordonne en outre que le préſent Arrêt ſera imprimé, publié & affiché par-tout où beſoin ſera. Fait en Parlement, le 9 Juin mil ſept cens ſoixante-deux.

Signé, DUFRANC.

Et le Vendredi 11 Juin 1762, ledit Ecrit mentionné ci-deſſus a été lacéré & brûlé au pied du grand Eſcalier du Palais, par l'Exécuteur de la Haute-Juſtice, en préſence de moi Etienne-Dagobert Yſabeau l'un des trois principaux Commis pour la Grand'-Chambre, aſſiſté de deux Huiſſiers de la Cour.

Signè, YSABEAU.

A PARIS, chez P. G. SIMON, Impimeur du Parlement, rue de la Harpe, à l'Hercule. 1762.



MANDEMENT
DE MONSEIGNEUR
L'ARCHEVESQUE
DE PARIS,

PORTANT condamnation d'un Livre qui a pour titre; ÉMILE, *ou de l'Éducation*, *par J. J. Rouſſeau*, *Citoyen de Geneve.* A Amſterdam, chez Jean Neaulme, Libraire, *1762*.

CHRISTOPHE DE BEAUMONT, par la Miſéricorde Divine, & par la grace du Saint Siége Apoſtolique, Archevêque de Paris, Duc de Saint Cloud, Pair de France, Commandeur de l'ordre du Saint Eſprit, Proviſeur de Sorbonne, &c. A tous les Fideles de notre Diocèſe: SALUT ET BÉNÉDICTION.

SAINT PAUL a prédit, MES TRÉS-CHERS FRERES, qu'il viendroit *des jours périlleux, où il y auroit des gens amateurs d'eux-même, fiers, ſuperbes, blaſphémateurs, impies, ca-*

lomniateurs, enflés d'orgueil, amateurs des voluptés plutôt que de Dieu; des hommes d'un esprit corrompu, & pervertis dans la Foi (*a*). Et dans quels temps malheureux cette prédiction s'est-elle accomplie plus à la lettre que dans les nôtres! L'incrédulité enhardie par toutes les passions, se présente sous toutes les formes, afin de se proportionner en quelque sorte à tous les âges, à tous les caracteres, à tous les états. Tantôt, pour s'insinuer dans des esprits qu'elle trouve déjà *ensorcellés par la bagatelle* (*b*), elle emprunte un style léger, agréable & frivole: de là tant de Romans également obscenes & impies, dont le but est d'amuser l'imagination pour séduire l'esprit, & corrompre le cœur. Tantôt affectant un air de profondeur & de sublimité dans ses vues, elle feint de remonter aux premiers principes de nos connoissances, & prétend s'en autoriser pour secouer un joug qui, selon elle, deshonore l'humanité, la Divinité même. Tantôt elle déclame en furieuse contre le zele de la Religion, & prêche la

(*a*) In novissimis diebus instabunt tempora periculosa: erunt homines seipsos amantes— elati, superbi, blasphemi — scelesti— criminatores— tumidi, & voluptatum amatores magis quàm Dei—homines corrupti mente, & reprobi circa fidem. 2. *Tim.* c. 3. *v.* 1, 4, 8.

b) Fascinatio nugacitatis obscurat bona. *Sap.* c. 4. *v.* 12.

tolérance univerſelle avec un emportement. Tantôt enfin, réuniſſant tous ces divers langages, elle mêle le ſérieux à l'enjouement; des maximes pures à des obſcénités; de grandes vérités à de grandes erreurs; la Foi au Blaſphême : elle entreprend, en un mot, d'accorder la lumiere avec les ténébres; Jeſus Chriſt avec Bélial. Et tel eſt ſpécialement, M. T. C. F. l'objet qu'on paroît s'être propoſé dans un Ouvrage récent, qui a pour titre : ÉMILE, OU DE L'ÉDUCATION. Du ſein de l'erreur, il s'eſt élevé un homme plein du langage de la philoſophie, ſans être véritablement Philoſophe; eſprit doué d'une multitude de connoiſſances qui ne l'ont pas éclairé, & qui ont répandu des ténébres dans les autres eſprits; caractere livré aux paradoxes d'opinions & de conduite, alliant la ſimplicité des mœurs avec le faſte des penſées; le zele des maximes antiques avec la fureur d'établir des nouveautés; l'obſurité de la retraite avec le deſir d'être connu de tout le monde. On l'a vu invectiver contre les ſciences qu'il cultivoit; préconiſer l'excellence de l'Evangile, dont il détruiſoit les dogmes; peindre la beauté des vertus qu'il éteignoit dans l'ame de ſes Lecteurs. Il s'eſt fait le Précepteur du genre humain pour le tromper; le Moniteur public pour égarer tout le monde; l'Oracle du ſiecle pour achever de le perdre. Dans un Ouvrage

ſur l'inégalité des conditions, il avoit abaiſſé l'homme jufqu'au rang des bêtes : dans une autre production plus récente, il avoit inſinué le poiſon de la volupté, en paroiſſant le proſcrire, dans celui-ci, il s'empare des premiers momens de l'homme, afin d'établir l'empire d'irreligion.

Quelle entrepriſe, M. T. C. F.! l'éducation de la jeuneſſe eſt un des objets les plus importans de la ſollicitude & du zele des Paſteurs. Nous ſçavons que, pour réformer le monde, autant que le permettent la foibleſſe & la corruption de notre nature, il ſuffiroit d'obſerver, ſous la direction & l'impreſſion de la grace, les premiers rayons de la raiſon humaine, de les ſaiſir avec ſoin, & de les diriger vers la route qui conduit à la vérité. Par-là ces eſprits, encore exempts de préjugés, ſeroient pour toujours en garde contre l'erreur; ces cœurs, encore exempts de grandes paſſions, prendroient les impreſſions de toutes les vertus. Mais à qui convient-il mieux qu'à nous, & à nos Coopérateurs dans le ſaint Miniſtere, de veiller ainſi ſur les premiers momens de la jeuneſſe Chrétienne, de lui diſtribuer le lait ſpirituel de la Religion, *afin qu'il croiſſe pour le ſalut* (c); de préparer de bonne heure, par de ſalutaires

(c) Sicut modo geniti infantes, rationabile ſinè dolo lac concupiſcite : ut in eo creſcatis in ſalutem, 1. *Petr.* 6. 2.

leçons, des Adorateurs ſinceres au vrai Dieu : des Sujets fideles au Souverain, des Hommes dignes d'être la reſſource & l'ornement de la Patrie!

Or, M. T. C. F. l'Auteur d'ÉMILE propoſe un plan d'éducation, qui, loin de s'accorder avec le Chriſtianiſme, n'eſt pas même propre à former des Citoyens, ni des Hommes. Sous le vain pretexte de rendre l'homme à lui-même, & de faire de ſon éleve l'éleve de la nature, il met en principe une aſſertion démentie, non ſeulement par la religion, mais encore par l'experience de tous les peuples & de tous les tems. *Poſons*, dit-il, *pour maxime inconteſtable, que les premiers momens de la nature ſont toujours droits : il n'y a point de perverſité originelle dans le cœur humain.* A ce langage on ne reconnoît point la doctrine des ſaintes écritures & de l'Egliſe, touchant la révolution qui s'eſt faite dans notre nature. On perd de vue le rayon de lumiere qui nous fait connoître le myſtere de notre propre cœur. Oui, M. T. C. F. il ſe trouve en nous un mélange frappant de grandeur & de baſſeſſe, d'ardeur pour la vérité, & de goût pour l'erreur, d'inclination pour la vertu, & de penchant pour le vice : étonnant contraſte qui, en déconcertant la Philoſophie Païenne, la laiſſe errer dans de vaines ſpéculations! contraſte dont la révélation nous découvre la ſour-

ce dans la chûte déplorable de notre premier Pere ! L'homme se sent entraîné par une pente funeste, & comment se roidiroit-il contre elle, si son enfance n'étoit dirigée par des Maîtres pleins de vertus, de sagesse, de vigilance : & si, durant tout le cours de sa vie, il ne se faisoit lui-même, sous la protection, & avec les graces de son Dieu, des efforts puissants & continuels? Hélas, M. T. C. F. malgré les principes de l'éducation la plus saine & la plus vertueuse, malgré les promesses les plus magnifiques de la Religion, & les menaces les plus terribles, les écarts de la jeunesse ne sont encore que trop fréquents, trop multipliés : dans quelles erreurs, dans quels excès, abandonnée à elle-même, ne se précipiteroit-elle donc pas? C'est un torrent qui se déborde malgré les digues puissantes qu'on lui avoit opposées : que séroit-ce donc si nul obstacle ne suspendoit ses flots, & ne rompoit ses efforts?

L'Auteur d'ÉMILE, qui ne reconnoît aucune Religion, indique néanmoins, sans y penser, la voie qui conduit infailliblement à la vraie Religion. *Nous*, dit-il, *qui ne voulons rien donner à l'autorité; nous qui ne voulons rien enseigner à notre* ÉMILE *qu'il ne pût comprendre de lui-même par tout pays, dans quelle Religion l'éleverons-nous? à quelle secte agrégerons-nous l'Eleve de la nature? Nous ne l'agregerons, ni à*

celle-ci, ni à celle-là ; nous le mettrons en état de choisir celle où le meilleur usage de la raison doit le conduire. Plut à Dieu, M. T. C. F. que cet objet eût été bien rempli ! Si l'Auteur eût réellement *mis son Eleve en état de choisir, entre toutes les Religions, celle où le meilleur usage de la raison doit conduire*, il l'eût immanquablement préparé aux leçons du Christianisme. Car, M. T. C. F. la lumiere naturelle conduit à la lumiere évangélique ; & le culte chrétien est essentiellement *un culte raisonnable* (d). En effet, *si le meilleur usage de notre raison* ne devoit pas nous conduire à la révélation chrétienne, notre foi seroit vaine, nos espérances seroient chimériques. Mais comment ce *meilleur usage* de la raison nous conduit-il au bien inestimable de la Foi, & delà au terme précieux du salut? C'est à la raison elle-même que nous en appellons. Dès qu'on reconnoît un Dieu, il ne s'agit plus que de sçavoir s'il a daigné parler aux hommes autrement que par les impressions de la nature. Il faut donc examiner si les faits qui constatent la révélation ne sont pas supérieurs à tous les efforts de la chicane la plus artificieuse. Cent fois l'incrédulité a tâché de les détruire ces faits, ou au moins d'en affoiblir les preuves ; & cent

(*d*) Rationabile obsequium vestrum. *Rom.* c. 12. *v.* 1.

fois ſa critique a été convaincue d'impuiſſance. Dieu, par la révélation, s'eſt rendu témoignage à lui-même ; & ce temoignage eſt évidemment *très digne de foi* (*e*). Que reſte-il donc à l'homme qui fait *le meilleur uſage de ſa raiſon*, ſinon d'acquieſcer à ce témoignage ? C'eſt votre grace, ô mon Dieu, qui conſomme cette œuvre de lumiere; c'eſt elle qui determine la volonté, qui forme l'ame chrétienne; mais le dévełoppement des preuves, & la force des motifs, ont préalablement occupé, épuré la raiſon : & c'eſt dans ce travail, auſſi noble qu'indiſpenſable, que conſiſte ce *meilleur uſage de la raiſon*, dont l'Auteur d'ÉMILE entreprend de parler ſans en avoir une notion fixe & véritable.

Pour trouver la jeuneſſe plus docile aux leçons qu'il lui prépare, cet Auteur veut qu'elle ſoit dénuée de tout principe de Religion : & voilà pourquoi, ſelon lui, *connoître le bien & le mal, ſentir la raiſon des devoirs de l'homme, n'eſt pas l'affaire d'un enfant...J'aimerois autant*, ajoute-t-il, *exiger qu'un enfant eût cinq pieds de haut, que du jugement à dix ans.*

Sans doute, M. T. C. F. que le jugement humain a ſes progrès, & ne ſe forme que par degrès. Mais s'enſuit-il donc qu'à

(*e*) Teſtimonia tua credibilia facta ſunt nimis. *Pſal.* 92. *v.* 5.

l'âge de dix ans un enfant ne connoiſſe point la différence du bien & du mal, qu'il confonde la ſageſſe avec la folie, la bonté avec la barbarie, la vertu avec le vice? Quoi? à cet âge il ne ſentira pas qu'obéir à ſon Pere eſt un bien, que lui déſobéir eſt un mal? Le prétendre, M. T. C. F. c'eſt calomnier la nature humaine, en lui attribuant une ſtupidité qu'elle n'a point.

„ Tout enfant qui croit en Dieu, *dit en-* „ *core cet Auteur*, eſt idolâtre, ou Antropomorphite „. Mais s'il eſt Idolâtre, il croit donc pluſieurs Dieux: il attribue donc la nature divine à des Simulacres inſenſibles? S'il n'eſt qu'Antropomorphite, en reconnoiſſant le vrai Dieu, il lui donne un corps. Or on ne peut ſuppoſer ni l'un ni l'autre dans un enfant qui a reçu une éducation chrétienne. Que ſi l'éducation a été vicieuſe à cet égard, il eſt ſouverainement injuſte d'imputer à la Religion ce qui n'eſt que la faute de ceux qui l'enſeignent mal. Au ſurplus, l'âge de dix ans n'eſt point l'âge d'un Philoſophe: un enfant, quoique bien inſtruit, peut s'expliquer mal; mais en lui inculquant que la Divinité n'eſt rien de ce qui tombe, ou de ce qui peut tomber ſous les ſens, que c'eſt une intelligence infinie, qui, douée d'une puiſſance ſuprême, exécute tout ce qui lui plait; on lui donne de Dieu une notion aſſortie à la portée de ſon jugement. Il n'eſt pas douteux qu'un Athée,

par ſes ſophiſmes, viendra facilement à bout de troubler les idées de ce jeune Croyant: mais toute l'adreſſe du Sophiſte ne fera certainement pas que cet enfant, lorſqu'il croit en Dieu, ſoit *Idolâtre* ou *Antropomorphite*; c'eſt à dire, qu'il ne croie que l'exiſtence d'une chimere.

L'Auteur va plus loin, M. T. C. F. Il *n'accorde pas même à un jeune homme de quinze ans la capacité de croire en Dieu.* L'homme ne ſçaura donc pas même à cet âge s'il y a un Dieu, ou s'il n'y en a point: toute la nature aura beau annoncer la gloire de ſon Créateur, il n'entendra rien à ſon langage! Il exiſtera ſans ſçavoir à quoi il doit ſon exiſtence! Et ce ſera la ſaine raiſon elle-même qui le plongera dans ces ténébres! C'eſt ainſi, M. T. C. F. que l'aveugle impiété voudroit pouvoir obſcurcir de ſes noires vapeurs le flambeau que la Religion préſente à tous les âges de la vie humaine. Saint Auguſtin raiſonnoit bien ſur d'autres principes, quand il diſoit, en parlant des premieres années de ſa jeuneſſe: „ Je tombai dès ce temps-là, Seigneur, „ entre les mains de quelques-uns de ceux „ qui ont ſoin de vous invoquer; & je compris, par ce qu'ils me diſoient de vous, „ & ſelon les idées que j'étois capable de „ m'en former à cet âge-là, que vous étiez „ quelque choſe de grand, & qu'encore „ que vous fuſſiez inviſible, & hors de la

portée

„ portée de nos ſens, vous pouviez nous „ exaucer & nous ſecourir. Auſſi commen- „ çai-je dès mon enfance à vous prier, & „ vous regarder comme mon recours & „ mon appui ; & à meſure que ma langue „ ſe dénouoit, j'employois ſes premiers „ mouvemens à vous invoquer. " (*Lib.* 1. *Confeſſ. Chap. IX.*)

Continuons, M. T. C. F. de relever les paradoxes étranges de l'Auteur d'ÉMILE. Après avoir réduit les jeunes gens à une ignorance ſi profonde par rapport aux attributs & aux droits de la Divinité, leur accordera-t-il du moins l'avantage de ſe connoître eux-mêmes ? Sçauront-ils ſi leur ame eſt une ſubſtance abſolument diſtinguée de la matiere ? ou ſe regarderont-ils comme des êtres purement matériels & ſoumis aux ſeules loix du Méchaniſme ? L'Auteur d'ÉMILE doute qu'à dix-huit ans il ſoit encore temps que ſon eleve apprenne s'il a une ame : il penſe que *s'il l'apprend plutôt, il court riſque de ne le ſçavoir jamais :* ne veut-il pas du moins que la jeuneſſe ſoit ſuſceptible de la connoiſſance de ſes devoirs ? non. A l'en croire, *il n'y a que des objets phiſiques qui puiſſent intéreſſer les enfans, ſur-tout ceux dont on n'a pas éveille la vanité, & qu'on n'a pas corrompus d'avance par le poiſon de l'opinion.* Il veut en conſéquence, que tous les ſoins de la pre-

miere éducation ſoient appliqués à ce qu'il y a dans l'homme de matériel & de terreſtre : *Exercez*, dit-il, *ſon corps*, *ſes organes*, *ſes ſens*, *ſes forces*; *mais tenez ſon ame oiſive*, *autant qu'il ſe pourra.* C'eſt que cette oiſiveté lui a paru néceſſaire pour diſpoſer l'ame aux erreurs qu'il ſe propoſoit de lui inculquer. Mais ne vouloir enſeigner la ſageſſe à l'homme que dans le temps où il ſera dominé par la fougue des paſſions naiſſantes, n'eſt ce pas la lui préſenter dans le deſſein qu'il la rejette ?

Qu'une ſemblable éducation, M. T. C. F. eſt oppoſée à celle que preſcrivent, de concert, la vraye Religion & la ſaine raiſon ! Toutes deux veulent qu'un Maître ſage & vigilant épie en quelque ſorte dans ſon Eleve les premieres lueurs de l'intelligence, pour l'occuper des attraits de la vérité; les pemiers mouvemens du cœur, pour le fixer par les charmes de la vertu. combien en effet n'eſt-il pas plus avantageux de prévenir les obſtacles, que d'avoir à les ſurmonter ? Combien n'eſt-il pas à craindre que ſi les impreſſions du vice précedent les leçons de la vertu, l'homme parvenu à un certain âge, ne manque de courage ou de volonté pour réſiſter au vice ? Une heureuſe expérience ne prouve-t-elle pas tous les jours, qu'après les déréglements d'une jeuneſſe imprudente & emportée, on revient enfin

aux bons principes qu'on a reçus dans l'enfance ?

Au reste, M. T. C. F. ne soyons point surpris que l'Auteur d'EMILE remette à un temps si reculé la connoissance de l'existence de Dieu : il ne ne la croit pas nécessaire au salut. *Il est clair*, dit-il par l'organe d'un personnage chimérique, *il est clair que tel homme parvenu jusqu'à la vieillesse, sans croire en Dieu, ne sera pas pour cela privé de sa présence dans l'autre, si son aveuglement n'a point été volontaire, & je dis qu'il ne l'est pas toujours.* Remarquez, M. T. C. F. qu'il ne s'agit point ici d'un homme qui seroit dépourvu de l'usage de sa raison, mais uniquement de celui dont la raison ne seroit point aidée de l'instruction. Or, une telle prétention est souverainement absurde, sur-tout dans le systême d'un Ecrivain qui soutient que la raison est absolument saine. Saint Paul assure qu'entre les Philosophes Païens ; plusieurs sont parvenus, par les seules forces de la raison, à la connoissance du vrai Dieu. *Ce qui peut être connu de Dieu*, dit cet Apôtre, *leur a été manifesté, Dieu le leur ayant fait connoître ; la considération des choses qui ont été faites dès la création du monde, leur ayant rendu visible ce qui est invisible en Dieu, sa puissance même éternelle, & sa divinité, ensorte qu'ils sont sans excuse, puisqu'ayant connu*

Dieu, ils ne l'ont point glorifié comme Dieu, & ne lui ont point rendu graces; mais ils se sont perdus dans la vanité de leur raisonnement, & leur esprit insensé a été obscurci: en se disant sages, ils sont devenus fous (f).

Or, si tel a été le crime de ces hommes, lesquels, bien qu'assujettis par les préjugés de leur éducation au culte des Idoles, n'ont pas laissé d'atteindre à la connoissance de Dieu; comment ceux qui n'ont point de pareils obstacles à vaincre, seroient-ils innocens & justes, au point de mériter de jouir de la présence de Dieu dans l'autre vie? Comment seroient ils excusables (avec une raison saine, telle que l'Auteur la suppose?) d'avoir joui durant cette vie du grand spectacle de la nature, & d'avoir cependant méconnu celui qui l'a créée, qui la conserve & la gouverne.

Le même Ecrivain, M. T. C. F. embrasse ouvertement le Scepticisme par rapport à la création & à l'unité de Dieu. *Je sçais*,

(f) Quod notum est Dei, manifestum est in illis: Deus enim illis manifestavit. Invisibilia enim ipsius, à creaturâ mundi per ea quæ facta sunt, intellecta conspiciuntur: sempiterna quoque ejus vitus & divinitas, ita ut sint inexcusabiles; quia cum cognovissent Deum, non sicut Deum glorificaverunt, aut gratias egerunt: sed evanuerunt in cogitationibus suis, & obscuratum est insipiens cor eorum; dicentes enim se esse sapientes, stulti facti sunt. *Rom*. c. 1. *v*. 19, 22.

fait-il dire encore au perſonage ſuppoſé qui lui ſert d'organe : *je ſçais que le monde eſt gouverné par une volonté puiſſante & ſage ; je le vois, ou plutôt je le ſens, & cela m'importe à ſçavoir : mais ce même monde eſt-il éternel ou créé ? Y a-t-il un principe unique des choſes ? Y en a-t il deux ou pluſieurs, & quelle eſt leur nature ? Je n'en ſçais rien, & que m'importe ?... Je renonce à des queſtions oiſeuſes qui peuvent inquiéter mon amour propre ; mais qui ſont inutiles à ma conduite, & ſupérieures à ma raiſon.* Que veut donc dire cet Auteur téméraire ? Il croit que le monde eſt gouverné par une volonté puiſſante & ſage : il avoue que cela lui importe à ſçavoir ; & cependant, *il ne ſçait*, dit-il, *s'il n'y a qu'un ſeul principe des choſes*, ou s'il y en a pluſieurs : & il prétend qu'il lui importe peu de le ſçavoir. S'il y a une volonté puiſſante & ſage qui gouverne le monde, eſt-il concevable qu'elle ne ſoit pas l'unique principe des choſes ? Et peut-il être plus important de ſçavoir l'un que l'autre ? Quel langage contradictoire ! Il ne ſçait *quelle eſt la nature* de Dieu, & bientôt après il reconnoît que cet Etre ſuprême eſt doué d'intelligence, de puiſſance, de volonté & de bonté ; n'eſt-ce donc pas-là avoir une idée de la nature divine ? L'unité de Dieu lui paroît une queſtion oiſeuſe & ſupérieure à ſa raiſon,

comme ſi la multiplicité des Dieux n'étoit pas la plus grande de toutes les abſurdités. *La pluralité des Dieux*, dit énergiquement Tertullien, *eſt une nullité de Dieu* *. Admettre un Dieu, c'eſt admettre un Etre ſuprême indépendant, auquel tous les autres Etres ſoient ſubordonnés. Il implique donc qu'il y ait pluſieurs Dieux.

Il n'eſt pas étonnant, M. T. C. F. qu'un homme qui donne dans de pareils écarts touchant la Divinité, s'éleve contre la Religion qu'elle nous a révélée. A l'entendre, toutes les révélations en général *ne ſont que dégrader Dieu, en lui donnant des paſſions humaines. Loin d'éclaircir les nations du grand Etre*, pourſuit-il, *je vois que les dogmes particuliers les embrouillent; que loin de les ennoblir, ils les aviliſſent; qu'aux myſteres inconcevables qui les environnent, ils ajoutent des contradictions abſurdes*. C'eſt bien plutôt à cet Auteur, M. T. C. F. qu'on peut reprocher l'inconſéquence & l'abſurdité. C'eſt bien lui qui dégrade Dieu, qui embrouille, & qui avilit les notions du grand Etre, puiſqu'il attaque directement ſon eſſence, en révoquant en doute ſon unité.

Il a ſenti que la vérité de la Révélation

* Deus cùm ſummum magnum ſit recte veritas noſtra pronuntiavit: Deus ſi non unus eſt, non eſt, *Tertull. adverſ. Marcionem, l.* 1.

chrétienne étoit prouvée par des faits ; mais les miracles formant une des principales preuves de cette révélation, & ces miracles nous ayant été transmis par la voie des témoignages, il s'écrie : *Quoi ! toujours des témoignages humains ! toujours des hommes qui me rapportent ce que d'autres hommes ont rapporté ? Que d'hommes entre Dieu & moi !* Pour que cette plainte fût sensée, M. T. C. F. il faudroit pouvoir conclure que la Révélation est fausse dès qu'elle n'a point été faite à chaque homme en particulier ; il faudroit pouvoir dire : Dieu ne peut exiger de moi que je croie ce qu'on m'assure qu'il a dit, dès que ce n'est pas directement à moi qu'il a adressé sa parole. Mais n'est-il donc pas une infinité de faits, même antérieurs à celui de la Révélation chrétienne, dont il seroit absurde de douter ? Par quelle autre voie que par celle des témoignages humains, l'Auteur lui-même a-t-il donc connu cette Sparte, cette Athenes, cette Rome, dont il vante si souvent & avec tant d'assurance les loix, les mœurs & les héros ? Que d'hommes entre lui & les événements qui concernent les origines & la fortune de ces anciennes Républiques ! que d'hommes entre lui & les Historiens, qui ont conservé la mémoire de ces événements ! Son Scepticisme n'est donc ici fondé que sur l'intérêt de son incrédulité.

Qu'un homme, ajoute-t-il plus loin, *vienne nous tenir ce langage : Mortels, je vous annonce les volontés du très-Haut : reconnoiſſez à ma voix celui qui m'envoie. J'ordonne au Soleil de changer ſa courſe, aux Etoiles de former un autre arrangement, aux Montagnes de s'applanir, aux Flots de s'élever, à la terre de prendre un autre aſpect ; à ces merveilles qui ne reconnoîtra pas à l'inſtant le Maître de la nature ?* Qui ne croiroit, M. T. C. F. que celui qui s'exprime de la ſorte, ne demande qu'à voir des miracles pour être Chrétien? Ecoutez toutefois ce qu'il ajoute : *Reſte enfin*, dit-il, *l'examen le plus important dans la Doctrine annoncée..... Après avoir prouvé la Doctrine par le miracle, il faut prouver le miracle par la Doctrine........ Or, que faire en pareil cas ? Une ſeule choſe : revenir au raiſonnement, & laiſſer là les miracles. Mieux eût il valu n'y pas recourir*: c'eſt à-dire, qu'on me montre des miracles, & je croirai: qu'on me montre des miracles, & je refuſerai encore de croire. Quelle inconſéquence, quelle abſurdité ! Mais apprenez donc une bonne fois, M. T. C. F. que dans la queſtion des miracles on ne ſe permet point le ſophiſme reproché par l'Auteur du livre de l'EDUCATION. Quand une Doctrine eſt reconnue vraie, divine, fondée ſur une révélation cer-

taine, on s'en ſert pour juger des miracles, c'eſt-à-dire, pour rejetter les prétendus prodiges que que des impoſteurs voudroient oppoſer à cette doctrine. Quand il s'agit d'une Doctrine nouvelle qu'on annonce comme émanée du ſein de Dieu, les miracles ſont produits en preuves; c'eſt-à-dire, que celui qui prend la qualité d'Envoyé du Très-Haut, confirme ſa miſſion, ſa prédication par des miracles qui ſont le témoignage même de la Divinité. Ainſi la Doctrine & les miracles ſont des argumens reſpectifs dont on fait uſage, ſelon les divers points de vue où l'on ſe place dans l'étude & dans l'enſeignement de la Religion. Il ne ſe trouve-là, ni abus du raiſonnement, ni ſophiſme ridicule, ni cercle vicieux. C'eſt ce qu'on a démontré cent fois; & il eſt probable que l'Auteur d'Emile n'ignore point ces démonſtrations: mais dans le plan qu'il s'eſt fait d'envelopper de nuages toute Religion révélée, toute opération ſurnaturelle, il nous impute malignement des procédés qui deshonorent la raiſon; il nous repréſente comme des Enthouſiaſtes, qu'un faux zele aveugle au point de trouver deux principes, l'un par l'autre, ſans diverſité d'objets ni de méthode. Où eſt donc, M. T. C. F. la bonne foi philoſophique dont ſe pare cet Ecrivain?

On croiroit qu'après les plus grands efforts pour décréditer les témoignages humains qui atteſtent la Révélation chrétienne, le même Auteur y défére cependant de la maniere la plus poſitive, la plus ſolemnelle. Il faut, pour vous en convaincre, M. T. C. F. & en même-temps pour vous édifier, mettre ſous vos yeux cet endroit de ſon Ouvrage : *J'avoue que la majeſté de l'Ecriture m'étonne : la ſainteté de l'Evangile parle à mon cœur. Voyez les livres des Philoſophes, avec toute leur pompe, qu'ils ſont petits près celui-là ! Se peut-il qu'un livre à la fois ſi ſublime & ſi ſimple, ſoit l'ouvrage des hommes ? Se peut-il que celui dont il fait l'hiſtoire, ne ſoit qu'un homme, lui-même ? Eſt-ce-là le ton d'un enthouſiaſte ou d'un ambitieux Sectaire ? Quelle douceur ! quelle pureté dans ſes mœurs ! Quelle grace touchante dans ſes inſtructions ! Quelle élévation dans ſes maximes ! Quelle profonde ſageſſe dans ſes diſcours ! Quelle préſence d'eſprit, quelle fineſſe & quelle juſteſſe dans ſes réponſes ! Quel empire ſur ſes paſſions ! Où eſt l'homme, où eſt le ſage qui ſçait agir, ſouffrir & mourir ſans foibleſſe, & ſans oſtentation ? .... Oui, ſi la vie & la mort de Socrate ſont d'un Sage, la vie & la mort de Jèſus ſont d'un Dieu. Dirons-nous que l'hiſtoire de l'Evangile eſt inventée à plaiſir ? .... Ce n'eſt pas ainſi qu'on inven-*

te, & les faits de Socrate, dont personne ne doute, sont moins attestés que ceux de Jesus-Christ.... Il seroit plus inconcevable que plusieurs hommes d'accord eussent fabriqué ce Livre, qu'il ne l'est qu'un seul en ait fourni le sujet. Jamais les Auteurs Juifs n'eussent trouvé ce ton ni cette morale, & l'Evangile a des caracteres de vérité si grands, si frappans, si parfaitement inimitables, que l'Inventeur en seroit plus étonnant que le Héros. Il seroit difficile, M. T. C. F. de rendre un plus bel hommage à l'authenticité de l'Evangile. Cependant l'Auteur ne la reconnoît qu'en consequence des témoignages humains. Ce sont toujours des hommes qui lui rapportent ce que d'autres hommes ont rapporté. Que d'hommes entre Dieu & lui! Le voilà donc bien évidemment en contradiction avec lui-même: le voilà confondu par ses propres aveux. Par quel étrange aveuglement a-t-il donc pu ajouter: *Avec tout cela ce même Evangile est plein de choses incroyables, de choses qui répugnent à la raison, & qu'il est impossible à tout homme sensé de concevoir ni d'admettre. Que faire au milieu de toutes ces contradictions; être toujours modeste & circonspect..... respecter en silence ce qu'on ne sçauroit ni rejetter ni comprendre, & s'humilier devant le grand Etre qui seul sçait la vérité. Voilà le Scepticisme invo-*

lontaire où je ſuis reſté. Mais le Scepticiſme, M. T. C. F. peut-il donc être involontaire, lorſqu'on refuſe de ſe ſoumettre à la Doctrine d'un Livre qui ne ſçauroit être inventé par les hommes ? Lorſque ce Livre porte des Caracteres de vérité ſi grands, ſi frappans, ſi parfaitement inimitables, que l'Inventeur en ſeroit plus étonnant que le Héros ? C'eſt bien ici qu'on peut dire que *l'iniquité a menti contre elle-même* (g).

Il ſemble, M. T. C, F. que cet Auteur n'a rejetté la Révélation que pour s'en tenir à la Religion naturelle : *Ce que Dieu veut qu'un homme faſſe*, dit-il, *il ne le lui fait pas dire par un autre homme, il le lui dit à lui-même, il l'écrit au fond de ſon cœur.* Quoi donc ! Dieu n'a-t-il pas écrit au fond de nos cœurs l'obligation de ſe ſoumettre à lui, dès que nous ſommes ſûrs que c'eſt lui qui a parlé ? Or quelle certitude n'avons-nous pas de ſa divine parole ! Les faits de Socrate, dont perſonne ne doute, ſont de l'aveu même de l'Auteur d'EMILE, moins atteſtés que ceux de Jeſus-Chriſt. La Religion naturelle conduit donc elle-même à la Religion révélée. Mais eſt il bien certain qu'il admette même la Religion naturelle, ou que du moins il

(g) Mentita eſt iniquitas ſibi. *Pſal.* 26. *v.* 12.

en reconnoiſſe la néceſſité ? Non, M. T. C. F. *Si je me trompe*, dit-il, c'eſt de bonne foi, *Cela me ſuffit, pour que mon erreur même ne me ſoit pas imputée à crime. Quand vous vous tromperiez de même il y auroit peu de mal à cela ;* c'eſt-à-dire, que ſelon lui il ſuffit de ſe perſuader qu'on eſt en poſſeſſion de la vérité ; que cette perſuaſion, fut-elle accompagnée des plus monſtrueuſes erreurs, ne peut jamais être un ſujet de reproche ; qu'on doit toujours regarder comme un homme ſage & religieux celui qui, adoptant les erreurs mêmes de l'Athéiſme, dira qu'il eſt de bonne foi. Or, n'eſt-ce pas-là ouvrir la porte à toutes les ſuperſtitions, à tous les ſiſtêmes fanatiques, à tous les délires de l'eſprit humain ? N'eſt-ce pas permettre qu'il y ait dans le monde autant de Religions, de cultes divins, qu'on y compte d'Habitans ? Ah ! M. T. C. F. ne prenez point le change ſur ce point. La bonne foi n'eſt eſtimable, que quand elle eſt éclairée & docile. Il nous eſt ordonné d'étudier notre Religion, & de croire avec ſimplicité. Nous avons pour garant des promeſſes l'autorité de l'Egliſe : apprenons à la bien connoître, & jettons nous enſuite dans ſon ſein. Alors nous pourrons compter ſur notre bonne foi, vivre dans la paix, & attendre, ſans trouble, le moment de la lumiere éternelle.

Quelle insigne mauvaise foi n'éclate pas encore dans la maniere dont l'Incrédule, que nous réfutons, fait raisonner le Chrétien & le Catholique ! Quels discours pleins d'inepties ne prête-t-il pas à l'un & à l'autre, pour les rendre méprisables ! Il imagine un Dialogue entre un Chrétien qu'il traite d'*Inspiré*, & l'incrédulle qu'il qualifie de *Raisonneur* ; & voici comme il fait parler le premier : *La raison vous apprend que le tout est plus grand que sa partie* ; *mais moi je vous apprends, de la part de Dieu, que c'est la partie qui est plus grande que le tout ;* à quoi l'Incrédule répond ; *Et qui êtes-vous pour m'oser dire que Dieu se contredit, & à qui croirai-je par préférence, de lui qui m'apprend par la raison des vérités éternelles, ou de vous qui m'annoncez de sa part une absurdité* ?

Mais de quel front, M. T. C. F. ose-t-on prêter au Chrétien un pareil langage ? Le Dieu de la Raison, disons-nous, est aussi le Dieu de la Révélation. La Raison & la Révélation sont les deux organes par lesquels il lui a plu de se faire entendre aux hommes, soit pour les instruire de la vérité, soit pour leur intimer ses ordres. Si l'un de ces deux organes étoit opposé à l'autre, il est constant que Dieu seroit en contradiction avec lui même. Mais Dieu se contredit-il, parce qu'il commande de

croire des vérités incompréhensibles ? Vous dites, ô impies, que les Dogmes, que nous regardons comme revelés, combattent les vérités éternelles : mais il ne suffit pas de le dire. S'il vous étoit possible de le prouver, il y a long-tems que vous l'auriez fait, & que vous auriez poussé des cris de victoire.

La mauvaise foi de l'Auteur d'ÉMILE, n'est pas moins revoltante dans le langage qu'il fait tenir à un Catholique prétendu. *Nos Catholiques*, lui fait-il dire, *font grand bruit de l'autorité de l'Eglise ; mais que gagnent-ils à cela ? s'il leur faut un aussi grand appareil de preuves pour établir cette autorité, qu'aux autres sectes, pour établir directement leur doctrine. L'Eglise décide que l'Eglise a droit de decider ; ne voilà-t'il pas une autorité bien prouvée ?* Qui ne croiroit, M. T. C. F. à entendre cet imposteur, que l'autorité de l'Eglise n'est prouvée que par ses propres Décisions, & qu'elle procéde ainsi : *Je décide que je suis infaillible, donc je le suis.* Imputation calomnieuse, M. T. C. F. La Constitution du Christianisme, l'esprit de l'Evangile, les erreurs mêmes & la foiblesse de l'esprit humain, tendent à démontrer que l'Eglise, établie par Jesus-Christ, est une Eglise infaillible. Nous assurons que, comme ce Divin Législateur a toûjours enseigné la verité, son Eglise l'enseigne aussi toûjours. Nous prouvons donc

l'autorité de l'Eglise, non par l'autorité de l'Eglise, mais par celle de Jesus-Christ : procedé non moins exact, que celui qu'on nous réproche est ridicule & insensé.

Ce n'est pas d'aujourd'hui, M. T. C. F. que l'esprit d'irréligion est un esprit d'indépendance & de révolte. Et comment, en effet, ces hommes audacieux, qui réfusent de se soumettre à l'autorité de Dieu même, respecteroient-ils celles des Rois, qui sont les images de Dieu, ou celles des Magistrats qui sont les images des Rois ? *Songe*, dit l'Auteur d'EMILE à son Elève, *qu'elle* (l'espéce humaine,) *est composée essentiellement de la collection des Peuples ; que quand tous les Rois en seroient ôtés, il n'y paroîtroit guéres, & que les choses n'en iroient pas plus mal... Toûjours*, dit-il plus loin, *la multitude sera sacrifiée au petit nombre, & l'interêt public, à l'intérêt particulier, toujours ces noms spécieux de Justice & de subordination serviront d'instrumens à la violence, & d'armes à l'iniquité. D'où il suit*, continue-t'il, *que les Ordres distingués, qui se prétendent utiles aux autres, ne sont, en effet, utiles qu'à eux-mêmes aux dépens des autres. Par où juger de la considération qui leur est-dûe, selon la justice & la raison ?* Ainsi donc, M. T. C. F. l'impieté ose critiquer les intentions de celui *par qui regnent les Rois* [h] : ainsi elle se plaît à empoison-

[h] Per me Reges regnant. *Prov.* c. 8. *v.* 15

ner les ſources de la félicité publique, en ſoufflant des maximes qui ne tendent qu'à produire l'anarchie, & tous les malheurs qui en ſont la ſuite. Mais que vous dit la Réligion? *Craignez Dieu, Reſpectez le Roi:* [*i*] *que tout homme ſoit ſoumis aux Puiſſances Supérieures; car il n'y a point de Puiſſance qui ne vienne de Dieu; & c'eſt lui qui a établi toutes celles qui ſont dans le monde. Quiconque réſiſte donc aux Puiſſances, réſiſte à l'ordre de Dieu; & ceux qui y réſiſtent, attirent la condamnation ſur eux-mêmes.* [*k*]

Oui, M. T. C. F. dans tout ce qui eſt de l'ordre civil, vous devez obéir au Prince, & à ceux qui exercent ſon autorité, comme à Dieu même. Les ſeuls intérêts de l'Etre ſuprême peuvent mettre des bornes à notre ſoumiſſion; & ſi on vouloit vous punir de votre fidélité à ſes ordres, vous devriez encore ſouffrir avec patience & ſans murmure. Les Neron, les Domitien eux-mêmes, qui aimerent mieux être les fléaux de la ter-

[*i*] Deum timete, Regem honorificate. 1. *Petr.* c. 2. *v.* 2.

[k] Omnis anima poteſtatibus ſublimioribus ſubdita ſit: non eſt enim poteſtas niſi à Deo: quæ autem ſunt, à Deo ordinatæ ſunt. Itaque, qui reſiſtit poteſtati, Dei ordinationi reſiſtit. Qui autem reſiſtunt, ipſi ſibi damnationem acquirunt. *Rom.* c. 13. *v.* 1. 2.

re, que les Peres de leurs Peuples, n'étoient comptables qu'à Dieu de l'abus de leur puiſſance. *Les Chrétiens*, dit Saint Auguſtin, *leur obéiſſoient dans le temps, à cauſe du Dieu de l'Eternité.* (*l*)

Nous ne vous avons pas expoſé, M. T. C. F. qu'une partie des impiétés contenues dans ce Traité de l'Education : Ouvrage également digne des anathêmes de l'Egliſe, & de la ſeverité des Loix : & que faut-il de plus pour vous en inſpirer une juſte horreur ? Malheur à vous, malheur à la Societé, ſi vos enfans étoient élévés d'après les principes de l'Auteur d'Émile. Comme il n'y a que la Réligion qui nous ait appris à connoître l'homme ; ſa grandeur, ſa miſére, ſa deſtinée future, il n'appartient auſſi qu'à elle ſeule de former ſa raiſon, de perfectionner ſes mœurs, de lui procurer un bonheur ſolide dans cette vie & dans l'autre. Nous ſçavons, M. T. C. F. combien une éducation vraiment chrêtienne eſt délicate & laborieuſe : que de lumieres & de prudence n'exige-t'elle pas ! Quel admirable mélange de douceur & de fermeté ! Quelle ſagacité pour ſe proportionner à la difference des conditions, des âges, des temperamens & des caractéres, ſans s'écarter jamais en rien

(*l*) Subditi erant propter Dominum æternum, etiam Domino temporali. *Auguſ. Enarrat. in Pſal.* 124.

des regles du devoir ! Quel zéle & quelle patience, pour faire fructifier dans de jeunes cœurs le germe précieux de l'innocence, pour en déraciner, autant qu'il est possible, ces penchans vicieux, qui sont les tristes effets de notre corruption héréditaire ; en un mot, pour leur apprendre, suivant la Morale de Saint Paul, *à vivre en ce monde avec tempérance, selon la justice, & avec piété, en attendant la béatitude que nous espérons.* (*m*) Nous disons donc à tous ceux qui sont chargés du soin également pénible & honorable d'élever la Jeunesse : Plantez & arrosez dans la ferme espérance que le Seigneur, secondant votre travail, donnera l'accroissement ; *insistez à tems, à contretems*, selon le conseil du même Apôtre : *usez de reprimande, d'exhortation, de paroles severes, sans perdre patience, & sans cesser d'instruire.* (*n*) Sur-tout joignez l'exemple à l'instruction ; l'instruction sans l'exemple, est un opprobre pour celui qui la donne, & un sujet de scandale pour celui qui la reçoit. Que le pieux & charitable To-

[*m*] Erudiens nos, ut abnegantes impietatem & sæcularia desideria, sobriè & justè & piè vivamus in hoc seculo, expectantes beatam spem. *Tit.* c. 2, *v.* 12. 13.

(*n*) Insta opportunè, importunè ; argue, obsecra, increpa in omni patientiâ & doctrinâ. 2. *Timoth.* c. 4. *v.* 1. & 2.

bie soit votre modéle : *récommandez avec soin à vos enfans, de faire des œuvres de justice ; & des aumônes, de se souvenir de Dieu, & de le bénir en tout tems dans la verité, & de toutes leurs forces ;* (o) & votre posterité, comme celle de ce Saint Patriarche, *sera aimée de Dieu & des hommes.* (p)

Mais en quel tems de l'éducation doit-elle commencer ? Dès les premiers rayons de l'intelligence ; & ces rayons sont quelquefois prématurés. *Formez l'enfant à l'entrée de sa voye, dit le Sage ; dans sa vieillesse même il ne s'en écartera point.* [q] Tel est en effet le cours ordinaire de la vie humaine : au milieu du délire des passions, & dans le sein du libertinage, les principes d'une éducation chrétienne, sont une lumiere qui se ranime par intervalles, pour découvrir au pécheur toute l'horreur de l'abyme où il est plongé, & lui en montrer les issues. Combien encore une fois, qui, après les écarts

[o] Filiis vestris mandate, ut faciant justicias & eleemosinas, ut sint memores Dei, & benedicant eum in omni tempore, in veritate & in tota virtute suâ. *Tob. c.* 14. *v.* 11.

(p) Omnis autem cognatio ejus, & omnis generatio ejus, in bona vita & in sancta conversatione permansit, ita ut accepti essent tam Deo quàm hominibus, & cunctis habitatoribus in terra. *Ibid. v.* 17.

[q] Adolescens juxta viam suam, etiam cùm senuerit, non recedet ab ea. *Prov. c.* 22. *v.* 6.

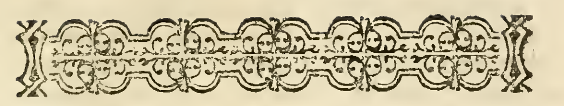
d'une jeunesse licentieuse, sont rentrés, par l'impression de cette lumiere, dans les routes de la sagesse, & ont honoré, par des vertus tardives, mais sinceres, l'humanité, la Patrie, & la Réligion!

Il nous reste en finissant, M. T. C. F. à vous conjurer, par les entrailles de la miséricorde de Dieu, de vous attacher inviolablement à cette Religion sainte, dans laquelle vous avez eu le bonheur d'être élevés; de vous soutenir contre le débordement d'une Philosophie insensée, qui ne se propose rien de moins que d'envahir l'heritage de Jesus-Christ, de rendre ses promesses vaines, & de le mettre au rang de ces Fondateurs de Religion, dont la doctrine frivole ou pernicieuse a prouvé l'imposture. La Foi n'est méprisée, abandonnée, insultée, que par ceux qui ne la connoissent pas, ou dont elle gêne les désordres. Mais les portes de l'Enfer ne prévaudront jamais contr'elle. L'Eglise Chrétienne & Catholique est le commencement de l'Empire éternel de Jesus-Christ. *Rien de plus fort qu'elle*, s'écrie S. Jean Damasne; *c'est un rocher que les flots ne renversent point*; *c'est une montagne que rien ne peut détruire* (*r*).

(*r*) Nihil Ecclesia valentius, rupe fortior est — semper viget, cur eam scriptura montem appellavit? Utique quia everti non potest. *Damasc. Tome* 2. *p.* 462, 463.

A CES CAUSES, vu le Livre qui a pour titre : ÉMILE, *ou de l'Éducation, par J. J. Rousseau, Citoyen de Geneve. Amsterdam, chez Jean Neaulme, Libraire. 1762.* Après avoir pris l'avis de plusieurs personnes distinguées par leur piété & par leur sçavoir, le saint nom de Dieu invoqué, Nous condamnons ledit Livre, comme contenant une doctrine abominable, propre à renverser la Loi naturelle, & à détruire les fondemens de la Religion Chrétienne; établissant des maximes contraires à la Morale Evangelique, tendant à troubler la paix des États, à révolter les Sujets contre l'autorité de leur Souverain : comme contenant un très-grand nombre de propositions respectivement fausses, scandaleuses, pleines de haine contre l'Eglise & ses Ministres, dérogeantes au respect dû à l'Ecriture Sainte, & à la Tradiction de l'Eglise, erronées, impies, blasphématoires & hérétiques. En conséquence, Nous défendons très-expressément à toutes personnes de notre Diocese de lire ou retenir ledit Livre, sous les peines de droit. Et sera notre présent Mandement lu au Prône des Messes Paroissiales des Eglises de la Ville, Fauxbourgs & Diocese de Paris, publié & affiché par-tout où besoin sera. DONNÉ à Paris, en notre Palais Archiépiscopal, le 20. Août 1762.

Signé, CHRISTOPHE, Archev. de Paris.



J. JACQUES ROUSSEAU,

CITOYEN DE GENEVE.

A

CHRISTOPHE DE BEAUMONT,

ARCHEVESQUE DE PARIS.



OURQUOI faut-il, Monſeigneur, que j'aie quelque choſe à vous dire? Quelle langue commune pouvons-nous parler, comment pouvons-nous nous entendre, & qu'y a-t-il entre vous & moi?

Cependant, il faut vous répondre; c'eſt vous-même qui m'y forcez. Si vous n'euſſiez attaqué que mon Livre, je vous aurois laiſſé dire: mais vous attaquez auſſi ma perſonne; &, plus vous avez d'autorité parmi les hommes, moins il m'eſt permis de me taire, quand vous voulez me deshonorer.

Je ne puis m'empêcher, en commençant cette Lettre, de réfléchir ſur les bizarreries de ma deſtinée. Elle en a qui n'ont été que pour moi.

J'étois né avec quelque talent ; le public l'a jugé ainsi. Cependant j'ai passé ma jeunesse dans une heureuse obscurité, dont je ne cherchois point à sortir. Si je l'avois cherché, cela même eût été une bizarrerie que durant tout le feu du premier âge je n'eusse pu réussir, & que j'eusse trop réussi dans la suite, quand ce feu commençoit à passer. J'approchois de ma quarantieme année, & j'avois, au lieu d'une fortune que j'ai toujours méprisée, & d'un nom qu'on m'a fait payer si cher, le repos & des amis ; les deux seuls biens dont mon cœur soit avide. Une miserable question d'Academie m'agitant l'esprit malgré moi, me jetta dans un métier pour lequel je n'étois point fait ; un succès inattendu m'y montra des attraits qui me séduisirent. Des foules d'adversaires m'attaquérent sans m'entendre, avec une étourderie qui me donna de l'humeur, & avec un orgueil qui m'en inspira peut-être. Je me défendis, &, de dispute en dispute, je me sentis engagé dans la carriere, presque sans y avoir pensé. Je me trouvai devenu, pour ainsi dire, Auteur à l'age, où l'on cesse de l'être, & homme de Lettres par mon mépris même pour cet état. Dès-là je fus dans le public quelque chose ; mais aussi le repos & les amis disparurent. Quels maux ne souffris-je point avant de prendre une assiette plus fixe, & des attachements plus heureux ? Il fallut dévorer

dévorer mes peines ; il falut qu'un peu de réputation me tint lieu de tout. Si c'eſt un dédommagement pour ceux qui ſont toujours loin d'eux-mêmes, ce n'en fut jamais un pour moi.

Si j'euſſe un moment compté ſur un bien ſi frivole, que j'aurois été promptement déſabuſé ! Quelle inconſtance perpétuelle n'ai-je pas éprouvé dans les jugemens du public ſur mon compte ! j'étois trop loin de lui ; ne me jugeant que ſur le caprice ou l'intérêt de ceux qui le menent, à peine deux jours de ſuite avoit-il pour moi les mêmes yeux. Tantôt j'étois un homme noir, & tantôt un ange de lumiere. Je me ſuis vu dans la même année vanté, fêté, recherché, même à la Cour ; puis inſulté, ménacé, déteſté, maudit : les ſoirs on m'attendoit pour m'aſſaſſiner dans les rues ; les matins on m'annonçoit une lettre de cachet. Le bien & le mal couloient à peu près de la même ſource : le tout me venoit pour des chanſons.

J'ai écrit ſur divers ſujets, mais toujours dans les mêmes principes : toujours la même morale, la même croyance, les mêmes maximes, &, ſi l'on veut, les mêmes opinions. Cependant on a porté des jugemens oppoſés de mes livres, ou plutôt, de l'Auteur de mes livres ; parce qu'on m'a jugé ſur les matieres que j'ai traitées, bien plus que ſur mes ſentimens. Après mon premier diſcours, j'étois un homme à paradoxes, qui ſe faiſoit un jeu

de prouver ce qu'il ne penſoit pas. Après ma lettre ſur la Muſique Françoiſe, j'étois l'ennemi déclaré de la Nation; il s'en falloit peu qu'on ne m'y traitat en conſpirateur; on eût dit que le ſort de la Monarchie étoit attaché à la gloire de l'Opera: aprês mon diſcours ſur l'inégalité, j'étois Athée & Miſanthrope: après la lettre à M. d'Alembert, j'étois le défenſeur de la Morale Chrétienne: après l'Héloïſe, j'étois tendre & doucereux: maintenant je ſuis un impie; bientôt peut-être ſerai-je un dévot.

Ainſi va flottant le ſort public ſur mon compte, ſçachant auſſi peu pourquoi il m'abhorre, que pourquoi il m'aimoit auparavant. Pour moi, je ſuis toujours demeuré le même; plus ardent qu'éclairé dans mes recherches, mais ſincere en tout, même contre moi; ſimple & bon, mais ſenſible & foible, faiſant ſouvent le mal & toujours aimant le bien; lié par l'amitié, jamais par les choſes, & tenant plus à mes ſentimens qu'à mes intérêts; n'exigeant rien des hommes, & n'en voulant point dépendre, ne cédant pas plus à leurs préjugés qu'à leurs volontés, & gardant la mienne auſſi libre que ma raiſon: craignant Dieu ſans peur de l'Enfer; raiſonnant ſur la Religion ſans libertinage: n'aimant ni l'impiété, ni le fanatiſme; mais haïſſant les intolérans encore plus que les eſprits forts: ne voulant cacher mes façons de penſer à perſonne, ſans fard, ſans artifice en

toute chose, disant mes fautes à mes amis, mes sentiments à tout le monde, au public ses vérités sans flatterie & sans fiel, & me souciant tout aussi peu de le fâcher que de lui plaire. Voilà mes crimes, & voilà mes vertus.

Enfin lassé d'une vapeur enivrante qui enfle sans rassasier, excédé du tracas des oisifs surchargés de leur temps & prodigues du mien, soupirant après un repos si cher à mon cœur, & si nécessaire à mes maux, j'avois posé la plume avec joie. Content de ne l'avoir prise que pour le bien de mes semblables, je ne leur demandois pour prix de mon zele, que de me laisser mourir en paix dans ma retraite, & de ne m'y point faire de mal. J'avois tort; des Huissiers sont venus me l'apprendre, & c'est à cette époque, où j'espérois qu'aloient finir les ennuis de ma vie, qu'ont commencé mes plus grands malheurs. Il y a déjà dans tout cela quelques singularités; ce n'est rien encore. Je vous demande pardon Monseigneur, d'abuser de votre patience; mais avant d'entrer dans les discussions que je dois avoir avec vous, il faut parler de ma situation présente, & des causes qui m'y ont réduit.

Un Genevois fait imprimer un Livre en Hollande, & par Arrêt du Parlement de Paris, ce Livre est brûlé sans respect pour le Souverain dont il porte le privilege. Un Protestant propose en pays protestant des objections contre l'Eglise Romaine, & il est décrété par le Parlement de Paris. Un républicain

fait dans une République des objections contre l'Etat monarchique, & il est décrété par le Parlement de Paris. Il faut que le Parlement de Paris ait d'étranges idées de son empire, & qu'il se croie le légitime juge du genre humain.

Ce même Parlement, toujours si soigneux pour le Fraçois de l'ordre des procédures, les néglige toutes dès qu'il s'agit d'un pauvre Etranger. Sans sçavoir si cet Etranger est bien l'Auteur du Livre qui porte son nom, s'il le reconnoît pour sien, si c'est lui qui l'a fait imprimer; sans égard pour son triste état, sans pitié pour les maux qu'il souffre, on commence par le décréter de prise & de corps; on l'eût arraché de son lit pour le traîner dans les mêmes prisons où pourrissent des scélérats; on l'eût brûlé peut-être même sans l'entendre; car qui sçait si l'on eût poursuivi plus réguliérement des procédures si violemment commencées, & dont on trouveroit à peine un autre exemple, même en pays d'Inquisition? Ainsi c'est pour moi seul qu'un Tribunal si sage oublie sa sagesse; c'est contre moi seul, qui croyois y être aimé, que ce peuple, qui vante sa douceur, s'arme de la plus étrange barbarie; c'est ainsi qu'il justifie la préférence que je lui ai donnée sur tant d'asyles que je pouvois choisir au même prix. Je ne sçais comment cela s'accorde avec le droit des gens; mais je sçais bien qu'avec de pareilles procédures, la liberté de tout homme, & peut-être sa vie,

eſt à la merci du premer Imprimeur.

Le Citoyen de Geneve ne doit rien à des Magiſtrats injuſtes & incompétens, qui, ſur un réquiſitoire calomnieux, ne le citent pas mais le décrétent. N'étant point ſommé de comparoître, il n'y eſt obligé. L'on n'emploie contre lui que la force, & il s'y ſouſtrait. Il ſecoue la poudre de ſes ſouliers, & ſort de cette terre hoſpitaliere où l'on s'empreſſe d'opprimer le foible, & où l'on donne des fers à l'Etranger avant de l'entendre, avant de ſçavoir ſi l'Acte dont on l'accuſe eſt puniſſable, avant de ſçavoir s'il l'a commis.

Il abandonne en ſoupirant ſa chere ſolitude. Il n'a qu'un ſeul bien, mais précieux, des amis; il les fuit. Dans ſa foibleſſe il ſuporte un long voyage; il arrive & croit reſpirer dans une terre de liberté; il s'approche de ſa Patrie, de cette Patrie dont il s'eſt tant vanté, qu'il a chérie & honorée: l'eſpoir d'y être accueilli le conſole de ſes diſgraces..... Que vais-je dire? Mon cœur ſe ſerre, ma main tremble, la plume en tombe; il faut ſe taire, & ne pas imiter le crime de Cham. Que ne puis-je dévorer en ſecret la plus amere de mes douleurs!

Et pourquoi tout cela? Je ne dis pas, ſur quelle raiſon? mais ſur quel prétexte? On oſe m'accuſer d'impiété, ſans ſonger que le Livre où l'on la cherche eſt entre les mains de tout le monde. Que ne donneroit-on point pour pouvoir ſupprimer cette piece juſtificative, & dire qu'elle contient tout ce qu'on a feint d'y

trouver? Mais elle restera quoi qu'on fasse, & en y cherchant les crimes reprochés à l'Auteur, la postérité n'y verra dans ses erreurs mêmes que les torts d'un ami de la vertu.

J'éviterai de parler de mes contemporains; je ne veux nuire à personne. Mais l'Athée Spinosa enseignoit paisiblement sa doctrine; il faisoit sans obstacle imprimer ses Livres; on les débitoit publiquement; il vint en France, & il y fut bien reçu; tous les Etats lui étoient ouverts, par-tout il trouvoit protection ou du moins sûreté; les Princes lui rendoient des honneurs, lui offroient des chaires; il vécut & mourut tranquille, & même considéré. Aujourd'hui, dans le siecle tant célébré de la Philosophie, de la raison, de l'humanité; pour avoir proposé avec circonspection, même avec respect, & pour l'amour du genre humain, quelques doutes fondés sur la gloire même de l'Etre suprême; le défenseur de la cause de Dieu, flétri, proscrit, poursuivi d'Etat en Etat, d'asyle, en asyle, sans égard pour son indigence, sans pitié pour ses infirmités, avec un acharnement que n'éprouva jamais aucun malfaiteur, & qui seroit barbare, même contre un homme ensanté, se voit interdire le feu & l'eau dans l'Europe presque entiere; on le chasse du milieu des bois: il faut toute la fermeté d'un protecteur illustre, & toute la bonté d'un Prince éclairé pour le laisser en paix au sein des montagnes. Il eût passé le reste de ses malheureux jours dans les fers, il

eût péri peut-être dans les ſupplices, ſi, durant le premier vertige qui gagnoit les Gouvernemens, il ſe fût trouvé à la merci de ceux qui l'ont perſécuté.

Echappé aux Bourreaux, il tombe dans les mains des Prêtres; ce n'eſt pas-là ce que je donne pour étonnant: mais un homme vertueux qui a l'ame auſſi noble que la naiſſance; un illuſtre Archevêque qui devroit réprimer leur lâcheté, l'autoriſe; il n'a pas honte, lui qui devroit plaindre les opprimés, d'en accabler un dans le fort de ſes diſgraces: il lance, lui Prélat catholique, un Mandement contre un Auteur proteſtant; il monte ſur ſon Tribunal pour examiner comme Juge la doctrine particuliere d'un Hérétique; &, quoiqu'il damne indiſtinctement quiconque n'eſt pas de ſon Egliſe, ſans permettre à l'accuſé d'errer à ſa mode, il lui preſcrit en quelque ſorte la route par laquelle il doit aller en Enfer. Auſſi-tôt le reſte de ſon Clergé s'empreſſe, s'évertue, s'acharne autour d'un ennemi qu'il croit terraſſé. Petits & grands, tout s'en mêle; le dernier Cuiſtre vient trancher du capable; il n'y a pas un ſot en petit collet, pas un chétif habitué de Paroiſſe, qui, bravant à plaiſir celui contre qui ſont réunis leur Sénat & leur Evêque ne veuille avoir la gloire de lui porter le dernier coup de pied.

Tout cela, Monſeigneur, forme un concours dont je ſuis le ſeul exemple, & ce n'eſt pas tout.... Voici peut-être une des ſituations

les plus difficiles de ma vie; une de celles où la vengeance & l'amour propre sont les plus aisés à satisfaire, & permettent le moins à l'homme juste d'être modéré. Dix lignes seulement, & je couvre mes persécuteurs d'un ridicule ineffaçable. Que le Public ne peut-il sçavoir deux anecdotes, sans que je les dise! Que ne connoît-il ceux qui ont médité ma ruine, & ce qu'ils ont fait pour l'exécuter! Par quels méprisables insectes, par quels ténébreux moyens il verroit s'émouvoir les Puissances! Quels levains il verroit s'échauffer par leur pourriture, & mettre le Parlement en fermentation! Par quelle risible cause il verroit les Etats de l'Europe se liguer contre le fils d'un Horloger! Que je jouirois avec plaisir de sa surprise, si je pouvois n'en être pas l'instrument!

Jusqu'ici ma plume hardie à dire la vérité, mais pure de toute satyre, n'a jamais compromis personne, elle a toujours respecté l'honneur des autres, même en défendant le mien. Irois-je, en la quittant, la souiller de médisance, & la teindre des noirceurs de mes ennemis? Non: laissons-leur l'avantage de porter leurs coups dans les ténebres. Pour moi, je ne veux me défendre qu'ouvertement, & même je ne veux que me défendre. Il suffit pour cela de ce qui est sçu du Public, ou de ce qui peut l'être sans que personne en soit offensé.

Une chose étonnante de cette espece, & que je puis dire, est de voir l'intrépide Chris-

tophe de Beaumont, qui ne sçait plier sous aucune Puissance, ni faire aucunne paix avec les Jansénistes, devenir, sans le sçavoir, leur satellite & l'instrument de leur animosité; de voir leur ennemi le plus irréconciliable sévir contre moi pour avoir refusé d'embrasser leur parti, pour n'avoir point voulu prendre la plume contre les Jésuites que je n'aime pas, mais dont je n'ai point à me plaindre, & que je vois opprimés. Daignez, Monseigneur, jetter les yeux sur le sixieme Tome de la nouvelle Héloïse; premiere édition; vous trouverez dans la note de la page 138 (*) la véritable source de tous mes malheurs. J'ai prédit dans cette note (car je me mêle aussi quelquefois de prédire) qu'aussi-tôt que les Jansénistes seroient les maîtres, ils seroient plus intolérans & plus durs que leurs ennemis. Je ne sçavois pas alors que ma propre histoire vérifieroit si bien ma prédiction. Le fil de cette trame ne seroit pas difficile à suivre à qui sçauroit comment mon Livre a été déféré. Je n'en puis dire davantage sans en trop dire; mais je pouvois au moins vous apprendre par quels gens vous avez été conduit sans vous en douter.

Croira-t-on que, quand mon Livre n'eût point été déféré au Parlement, vous ne l'eussiez pas moins attaqué? D'autres pourront le croire ou le dire; mais vous dont la conscience ne sçait point souffrir le mensonge, vous

(*) Page 282 de la nouvelle Edition, faisant le Tome VI. des Œuvres; note du Libraire.

ne le direz pas. Mon discours sur l'inégalité a couru votre Diocese, & vous n'avez point donné de Mandement. Ma lettre à M. d'Alembert a couru votre Diocese, & vous n'avez point donné de Mandement. La nouvelle Héloïse a couru votre Diocese, & vous n'avez point donné de Mandement. Cependant tous ces Livres, que vous avez lus, puisque vous les jugez, respirent les mêmes maximes; les mêmes manieres de penser n'y sont pas plus déguisées. Si le sujet ne les a pas rendus susceptibles du même développement, elles gagnent en force ce qu'eles perdent en étendue, & l'on y voit la profession de foi de l'Auteur, exprimée avec moins de réserve que celle du Vicaire Savoyard. Pourquoi donc n'avez vous rien dit alors? Monseigneur, votre troupeau vous étoit-il moins cher? Me lisoit-il moins? Goûtoit-il moins mes Livres? Etoit-il exposé à l'erreur? Non, mais il n'y avoit point alors de Jésuites à proscrire; des traîtres ne m'avoient encore enlacé dans leurs piéges, la note fatale n'étoit point connue, & quand elle le fût, le public avoit déjà donné son suffrage au Livre; il étoit trop tard pour faire du bruit. On aima mieux différer; on attendit l'occasion, on l'épia, on la saisit, on s'en prévalut avec la fureur ordinaire aux dévots; on ne parloit que de chaînes & de bûchers; mon Livre étoit le tocsin de l'Anarchie, & la trompette de l'Athéïsme: l'Auteur étoit un monstre à étouffer, on s'étonnoit qu'on l'eût si long-tems

laiſſé vivre. Dans cette rage univerſelle, vous eûtes honte de garder le ſilence : vous aimâtes mieux faire un acte de cruauté que d'être accuſé de manquer de zele, & ſervir vos ennemis, que d'eſſuyer leurs reproches. Voilà, Monſeigneur, convenez-en, le vrai motif de votre Mandement, & voilà, ce me ſemble, un concours de faits aſſez ſinguliers pour donner à mon ſort le nom de bizarre.

Il y a long-tems qu'on a ſubſtitué des bienſéances d'état à la Juſtice. Je ſçai qu'il eſt des circonſtances malheureuſes qui forcent un homme public à ſévir malgré lui contre un Citoyen. Qui veut être modéré parmi des furieux s'expoſe à leur furie, & je comprends que dans un déchaînement pareil à celui dont je ſuis la victime, il faut hurler avec les Loups, ou riſquer d'être dévoré. Je ne me plains donc pas que vous ayez donné un Mandement contre mon Livre, mais je me plains que vous l'ayez donné contre ma perſonne, avec auſſi peu d'honnêteté que de vérité; je me plains qu'autoriſant par votre propre langage celui que vous me reprochez d'avoir mis dans la bouche de l'inſpiré, vous m'accabliez d'injures qui, ſans nuire à ma cauſe, attaquent mon honeur, ou plutôt le vôtre; je me plains que de gaieté de cœur, ſans raiſon, ſans néceſſité, ſans reſpect, au moins pour mes malheurs, vous m'outragiez d'un ton ſi peu digne de votre caractere. Et que vous avois-je donc fait, moi qui parlois toujours de vous avec

que j'estime tant; moi qui tant de fois admirai votre inébranlable fermeté, en déplorant, il est vrai, l'usage que vos préjugés vous en faisoient faire, moi qui toujours honorai vos mœurs, qui toujours respectai vos vertus, & qui les respecte encore aujourd'hui que vous m'avez déchiré ?

C'est ainsi qu'on se tire d'affaire quand on veut quereller, & qu'on a tort. Ne pouvant résoudre mes objections, vous m'en avez fait des crimes: vous avez cru m'avilir en me maltraitant, & vous vous êtes trompé; sans affoiblir mes raisons, vous avez intéressé les cœurs généreux à mes disgraces; vous avez fait croire aux gens sensés qu'on pouvoit ne pas bien juger du livre, quand on jugeoit si mal de l'Auteur.

Monseigneur, vous n'avez été pour moi ni généreux; & non-seulement vous pouviez l'être sans m'épargner aucune des choses que vous avez dites contre mon ouvrage, mais elles n'en auroient fait que mieux leur effet. J'avoue aussi que je n'avois pas droit d'exiger de vous ces vertus, ni lieu de les attendre d'un homme d'Eglise. Voyons si vous avez été du moins équitable & juste; car c'est un devoir étroit imposé à tous les hommes, & les saints mêmes n'en sont pas dispensés.

Vous avez deux objets dans votre Mandement; l'un, de censurer mon Livre; l'autre, de décrier ma personne. Je croirai vous avoir bien répondu, si je prouve que, par-tout où

vous m'avez réfuté, vous avez mal raisonné, & que par-tout où vous m'avez insulté, vous m'avez calomnié. Mais quand on ne marche que la preuve à la main, quand on est forcé par l'importance du sujet, & par la qualité de l'adversaire, à prendre une marche pésante; à suivre toutes ses censures, pour chaque mot il faut des pages; tandis qu'une courte satyre amuse, une longue défense ennuie. Cependant il faut que je me défende, ou que je reste chargé par vous des plus fausses imputations. Je me défendrai donc, mais je défendrai mon honneur plutôt que mon Livre. Ce n'est point la profession de foi du Vicaire Savoyard que j'examine, c'est le Mandement de l'Archevêque de Paris, & ce n'est que le mal qu'il dit de l'Editeur, qui ma forcé à parler de l'ouvrage. Je me rendrai ce que je me dois, parce que je le dois; mais sans ignorer que c'est une position bien triste que d'avoir à se plaindre d'un homme plus puissant que soi, & que c'est une bien fade lecture que la justification d'un innocent.

Le principe fondamental de toute morale, sur lequel j'ai raisonné dans tous mes Ecrits, & que j'ai développé dans ce dernier avec toute la clarté dont j'étois capable, est que l'homme est un être naturellement bon, aimant la justice & l'ordre; qu'il n'y a point de perversité originelle dans le cœur humain, & que les premiers mouvemens de la nature sont toujours droits. J'ai fait voir que l'unique passi-

on qui naît avec l'homme, ſçavoir l'amour-propre, eſt une paſſion indifférente en elle-même au bien & au mal; qu'elle ne devient bonne ou mauvaiſe que par accident, & ſelon les circonſtances dans leſquelles elle ſe développe. J'ai montré que tous les vices qu'on impute au cœur humain ne lui ſont point naturels; j'ai dit la maniere dont ils naiſſent; j'en ai pour ainſi dire ſuivi la généalogie, & j'ai fait voir comment, par l'altération ſucceſſive de leur bonté originelle, les hommes deviennent enfin ce qu'ils ſont.

J'ai encore expliqué ce que j'entendois par cette bonté originelle, qui ne ſemble pas ſe déduire de l'indifférence au bien & au mal, naturelle à l'amour de ſoi. L'homme n'eſt pas un être ſimple; il eſt composé de deux ſubſtances. Si tout le monde ne convient pas de cela, nous en convenons vous & moi, & j'ai tâché de le prouver aux autres. Cela prouvé, l'amour de ſoi n'eſt plus une paſſion ſimple, mais elle a deux principes; ſçavoir l'être intelligent, & l'être ſenſitif, dont le bien être n'eſt pas le même. L'appétit des ſens tend à celui du corps, & l'amour de l'ordre à celui de l'ame. Ce dernier amour développé & rendu actif, porte le nom de conſcience, mais la conſcience ne ſe développe & n'agit qu'avec les lumieres de l'homme. Ce n'eſt que par ces lumieres qu'il parvient à connoître l'ordre, & ce n'eſt que quand il le connoît que ſa conſcience le porte à l'aimer. La conſcience eſt

donc nulle dans l'homme qui n'a rien comparé, & qui n'a point vu ſes rapports. Dans cet état l'homme ne connoît que lui; il ne voit ſon bien-être oppoſé ni conforme à celui de perſonne, il ne hait ni n'aime rien; borné au ſeul inſtinct phyſique, il eſt bête; c'eſt ce que j'ai fait voir dans mon diſcours ſur l'inégalité.

Quand, par un développement dont j'ai montré le progrés, les hommes commencent à jetter les yeux ſur leurs ſemblables, ils commencent auſſi à voir leurs rapports & les rapports des choſes; à prendre des idées de convenance, de juſtice & d'ordre, le beau moral commence à leur devenir ſenſible, & la conſcience agit. Alors ils ont des vertus, & s'ils ont auſſi des vices, c'eſt parce que leurs intérêts ſe croiſent, & que leur ambition s'éveille, à meſure que leurs lumieres s'étendent. Mais tant qu'il y a moins d'oppoſition d'intérêts que de concours de lumieres, les hommes ſont eſſentiellement bons. Voilà le ſecond état.

Quand enfin tous les intérêts particuliers agités s'entrechoquent, quand l'amour de ſoi, mis en fermentation, devient amour propre, que l'opinion, rendant l'univers entier néceſſaire à chaque homme, les rend tous enemis nés les uns des autres, & fait que nul ne trouve ſon bien que dans le mal d'autrui: alors la conſcience, plus foible que les paſſions exaltées, eſt étouffée par elles, & ne reſte plus dans la bouche des hommes qu'un mot fait

pour ſe tromper mutuellement. Chacun feint alors de vouloir ſacrifier ſes intérêts à ceux du public, & tous mentent. Nul ne veut le bien public, que quand il s'accorde avec le ſien; auſſi cet accord eſt-il l'objet du vrai politique qui cherche à rendre les peuples heureux & bons. Mais c'eſt ici que je commence à parler une langue étrangere, auſſi peu connue des Lecteures que de vous.

Voilà, Monſeigneur, le troiſieme & dernier terme au delà duquel rien ne reſte à faire, & voilà comment l'homme étant bon, les hommes deviennent méchans. C'eſt à chercher comment il faudroit s'y prendre pour les empêcher de devenir tels, que j'ai conſacré mon Livre. Je n'ai pas affirmé que dans l'ordre actuel la choſe fut abſolument poſſible, mais j'ai bien affirmé & j'affirme encore qu'il n'y a, pour en venir à bout, d'autres moyens que ceux que j'ai propoſés.

Là-deſſus vous dites que mon plan d'éducation (1) *loin de s'accorder avec le Chriſtianiſme, n'eſt pas même propre à faire des Citoyens ni des hommes;* & votre unique preuve eſt de m'oppoſer le péché originel. Monſeigneur, il n'y a d'autre moyen de ſes effets, que le baptême. D'où il ſuivroit, ſelon vous, qu'il n'y auroit jamais eu de Citoyens ni d'hommes que des Chrétiens. Ou, niez cette con-

(1) *Mandement* in-quarto page 5. in-douze, page xix.

ſéquence, ou convenez que vous avez trop prouvé.

Vous tirez vos preuves de ſi haut, que vous me forcez d'aller auſſi chercher loin mes réponſes. D'abord il s'en faut bien, ſelon moi, que cette doctrine du péché originel, ſujette à des difficultés ſi terribles, ne ſoit contenue dans l'Ecriture, ni ſi clairement, ni ſi durement qu'il a plu au Rhéteur Auguſtin & à nos Théologiens de la bâtir; & le moyen de concevoir que Dieu crée tant d'ames innocentes & pures, tout exprès pour les joindre à des corps coupables pour leur y faire contracter la corruption morale, & pour les condamner toutes à l'Enfer, ſans autre crime que cette union qui eſt ſon ouvrage. Je ne dirai pas ſi [comme vous vous vantez] vous éclairciſſez par ce ſiſtême le myſtere de notre cœur; mais je vois que vous obſcurciſſez beaucoup la juſtice & la bonté de l'être ſuprême. Si vous levez une objection, c'eſt pour en ſubſtituer de cent fois plus fortes.

Mais au fond, que fait cette doctrine à l'Auteur d'Emile? Quoiqu'il ait cru ſon livre utile au genre humain, c'eſt à des Chrétiens qu'il l'a deſtiné, c'eſt à des hommes lavés du péché originel & de ſes effets, du moins quant à l'ame, par le Sacrement établi pour cela. Selon cette même doctrine, nous avons tous dans notre enfance recouvré l'innocence primitive; nous ſommes tous ſortis du

baptême aussi sains de cœur qu'Adam sortit de la main de Dieu. Nous avons, direz-vous, contracté de nouvelles souillures: mais puisque nous avons commencé par en être délivrés, comment les avons-nous derechef contractées? le sang de J. Christ n'est-il donc pas encore assez fort pour effacer entiérement la tache, ou bien seroit-elle un effet de la corruption naturelle de notre chair; comme si, même indépendamment du péché originel, Dieu nous eût créés corrompus tout exprès pour avoir le plaisir de nous punir? Vous attribuez au péché originel les vices des peuples que vous avouez avoir été délivrés du péché originel, puis vous me blamez d'avoir donné une autre origine à ces vices. Est-il juste de me faire un crime de n'avoir pas aussi mal raisonné que vous?

On pourroit, il est vrai, me dire que ces effets que j'attribue au baptême (2) ne pa-

(2) Si l'on disoit, avec le Docteur Thomas Burnet, que la corruption & la mortalité de la race humaine, suite du péché d'Adam, fut un effet naturel du fruit défendu; que cet aliment contenoit des sucs venimeux qui deraangerent toute l'économie animale, qui irriterent les passions, qui affoiblirent l'entendement, & qui porterent par tout les principes du vice & de la mort; alors il faudroit convenir que la nature du remede devant se rapporter à celle du mal, le baptême devroit agir physiquement sur le corps de l'homme, lui rendre la constitu-

roiſſent par nul ſigne extérieur; qu'on ne voit pas les Chrétiens moins enclins au mal que les infidelles; au lieu que, ſelon moi, la malice infuſe du péché devroit ſe marquer dans ceux-ci par des différences ſenſibles. Avec les ſecours que vous avez dans la morale évangelique, outre le baptême, tous les Chrétiens, pourſuivroit-on, devroient être des Anges; & les infideles, outre leur corruption originelle, livrés à leurs cultes erronés, devroient être des Démons. Je conçois que cette difficulté preſſée pourroit devenir embarraſſante: car que répondre à ceux qui me feroient voir que, relativement au genre humain, l'effet de la rédemption faite à ſi haut prix, ſe réduit à peu près à rien.

Mais, Monſeigneur outre que je ne crois point qu'en bonne Théologie on n'ait pas quelque expédient pour ſortir de là; quand je conviendrois que le baptême ne remédie point à la corruption de notre nature, encore n'en auriez-vous pas raiſonné plus ſolidement. Nous ſommes, dites-vous, pécheurs à cauſe du péché de notre premier pere; mais notre premier pere pourquoi fut-il pécheur lui-même: Pourquoi la même raiſon par laquelle vous expliquerez ſon péché, ne ſeroit-elle pas applicable à ſes deſcendans ſans

tion qu'il avoit dans l'état d'innocence, & ſinon l'immortalité qui en dépendoit, du moins tous les effets moraux de l'économie animale rétablie.

le péché originel, & pourquoi faut-il que nous imputions à Dieu une injuſtice, en nous rendant pécheurs & puniſſables par le vice de notre naiſſance, tandis que notre premier pere fut pécheur & puni comme nous ſans cela? Le péché originel explique tout excepté ſon principe, & c'eſt ce principe qu'il s'agit d'expliquer.

Vous avancez que par mon principe à moi (3), *l'on perd de vue le rayon de lumiere qui nous fait connoître le myſtere de notre propre cœur;* & vous ne voyez pas que ce principe, bien plus univerſel, éclaire même la faute du premier homme(4), que le vôtre

(3) *Mandement* in-quarto, p. 5. in-douze. p. xix.

(4) Regimber contre une défenſe inutile & arbitraire eſt un penchant naturel; mais qui, loin d'être vicieux en lui-même, eſt conforme à l'ordre des choſes, & à la bonne conſtitution de l'homme; puiſqu'il ſeroit hors d'état de ſe conſerver, s'il n'avoit un amour très-vif pour lui-même, & pour le maintient de tous ſes droits, tels qu'il les a reçus de la nature. Celui qui pourroit tout ne voudroit que ce qui lui ſeroit utile; mais un Etre foible, dont la loi reſtreint & limite encore le pouvoir, perd une partie de lui-même, & reclame en ſon cœur ce qui lui eſt ôté. Lui faire un crime de cela, ſeroit lui en faire un d'être lui, & non pas un autre: ce ſeroit vouloir en même-temps qu'il fût & qu'il ne fût pas. Auſſi l'ordre enfreint par

laiſſe dans l'obſcurité. Vous ne ſavez voir que l'homme dans les mains du Diable, & moi je vois comment il y eſt tombé; la cauſe du mal eſt ſelon vous la nature corrom-

Adam me paroît-il moins une véritable défenſe qu'un avis paternel, c'eſt un avertiſſement de s'abſtenir d'un fruit pernicieux qui donne la mort. Cette idée eſt aſſurement plus conforme à celle qu'on doit avoir de la bonté de Dieu, & même au texte de la Geneſe, que celle qu'il plaît au Docteur de nous preſcrire: car quant à la menace de la double mort, on a fait voir que ce mot *morte morieris* n'a pas l'emphaſe qu'ils lui prêtent, & n'eſt qu'un hébraïſme employé en d'autres endroits où cette emphaſe ne peut avoit lieu.

Il y a de plus un motif ſi naturel d'indulgence & de commiſération dans la ruſe du tentateur, dans la ſéduction de la femme, qu'à conſidérer dans toutes ſes circonſtances le péché d'Adam, l'on n'y peut trouver qu'une faute des plus legeres. Cependant, ſelon eux, qu'elle effroyable punition! Il eſt même impoſſible d'en concevoir une plus terrible; car quel châtiment eût pu porter Adam pour les plus grands crimes, que d'être condamnés, lui & toute ſa race, à la mort en ce monde, & à paſſer l'éternite dans l'autre, dévorés des feux de l'enfer? Eſt-ce la peine impoſée par le Dieu de miſéricorde à un pauvre malheureux, pour s'être laiſſé tromper? Que je hais la décourageante doctrine de nos durs Théologiens! ſi j'étois un moment tenté de l'admettre; c'eſt alors que je croirois blaſphémer.

pue, & cette corruption même eſt un mal dont il falloit chercher la cauſe. L'homme fut créé bon, nous en convenons, je crois tous les deux; mais vous dites qu'il eſt méchant, parce qu'il a été méchant: moi j'ai montré comment il a été méchant. Qui de nous à votre avis remonte le mieux au principe.

Cependant vous ne laiſſez pas de triompher à votre aiſe, comme ſi vous m'aviez terraſſé. Vous m'oppoſez comme un objection inſoluble (5) *ce mélange frappant de grandeur & de baſſeſſe, d'ardeur pour la vérité, & de goût pour l'erreur, d'inclination pour la vertu, & de penchant pour le vice*, qui ſe trouve en nous. *Etonnant contraſte*, ajoutez-vous, *qui déconcerte la philoſophie païenne, & la laiſſe errer dans des vaines ſpéculations.*

Ce n'eſt pas une vaine ſpéculation que la Théorie de l'homme, lorſqu'elle ſe fonde ſur la nature, qu'elle marche à l'appui des faits par des conſéquences bien liées, & qu'en nous menant à la ſource des paſſions, elle nous apprend à régler leurs cours. Que ſi vous appellez philoſophie païenne la profeſſion de foi du Vicaire Savoyard, je ne puis répondre à cette imputation, parce que je n'y comprens rien (*a*): mais je trouve plai-

[5] *Mandement* in-4° p. 6. in-douze, p. xix.

[*a*] A moins qu'elle ne ſe rapporte à l'accuſation que m'intente M. de Beaumont dans la ſuite, d'avoir admis pluſieurs Dieux.

ſant que vous empruntiez preſque ſes propres termes (6), pour dire qu'il n'explique pas ce qu'il a le mieux expliqué.

Permettez, Monſeigneur, que je remette ſous vos yeux la concluſion que vous tirez d'une objection ſi bien diſcutée, & ſucceſſivement toute la tirade qui s'y rapporte.

(7) *L'homme ſe ſent entraîné par une peine funeſte, & comment ſe roidiroit-il contre elle, ſi ſon enfance n'étoit dirigée par des maîtres pleins de vertu, de ſageſſe, de vigilance, & ſi, durant tout le cours de ſa vie, il ne faiſoit lui-même, ſous la protection & avec les graces de ſon Dieu, des efforts puiſſans & continuels?*

C'eſt-à-dire: *Nous voyons que les hommes ſont méchans, quoiqu'inceſſamment tyranniſés dès leur enfance; ſi donc on ne les tyranniſoit pas dès ce tems là, comment parviendroit-on à les rendre ſages, puiſque, même en les tyranniſant ſans ceſſe, il eſt impoſſible de les rendre tels?*

Nos raiſonnemens ſur l'éducation pourront devenir plus ſenſibles, en les appliquant à un autre ſujet.

Suppoſons, Monſeigneur, que quelqu'un vînt tenir ce diſcours aux hommes.

„ Vous vous tourmentez beaucoup pour

[6] Emile, Tome III. p. 68. & 69. premiere Edition.

(7) *Mandement* in-quarto, p. 6, in-12. p. xx.

„ chercher des Gouvernemens équitables, &
„pour vous donner de bonnes loix. Je vais
„ premierement vous prouver que ce ſont vos
„ Gouvernemens mêmes qui font les maux
„ auxquels vous prétendez remédier parmi
eux. Je vous prouverai de plus :
„ qu'il eſt impoſſible que vous ayez jamais ni
„ de bonnes loix ni de Gouvernemens équita-
„ bles; & je vais vous montrer enſuite le vrai
„ moyen de prévenir, ſans Gouvernemens &
„ ſans Loix, tous ces maux dont vous vous
„ plaignez „

Suppoſons qu'il expliquât après cela ſon ſyſtême, & proposât ſon moyen prétendu. Je n'examine point ſi ce ſyſtême ſeroit ſolide, & ce moyen praticable. S'il ne l'étoit pas, peut-être ſe contenteroit-on d'enfermer l'Auteur avec les fous, & l'on lui rendroit juſtice; mais ſi malheureuſement il l'étoit, ce ſeroit bien pis, & vous concevez, Monſeigneur, ou d'autres concevront pour vous, qu'il n'y auroit pas aſſez de bûchers & de roues pour punir l'infortuné d'avoir eu raiſon. Ce n'eſt pas de cela qu'il s'agit ici.

Quel que fut le ſort de cet homme, il eſt sûr qu'un déluge d'écrits viendroit fondre ſur le ſien. Il n'y auroit pas un Grimaud qui pour faire ſa Cour aux puiſſances, & tout fier d'imprimer avec privilége du Roi, ne vînt lancer ſur lui ſa brochure & ſes injures, & ne ſe ventât d'avoir réduit au ſilence celui qui n'auroit pas daigné répondre, ou qu'on auroit

empêché de parler. Mais ce n'est pas encore de cela qu'il s'agit.

Supposons enfin, qu'un homme grave, & qui auroit son intérêt à la chose, crût devoir aussi faire comme les autres, & parmi beaucoup de déclarations & d'injures, s'avisât d'argumenter ainsi. *Quoi, malheureux! vous voulez annéantir les Gouvernemens & les Loix? Tandis que les Gouvernemens & les Loix? sont le seul frein du vice; & ont bien de la peine encore à le contenir. Que seroit-ce, grand Dieu! si nous ne les avions plus! Vous nous ôtez les gibets & les roues; vous voulez etablir un brigandage public. Vous êtes un homme abominable.*

Si ce pauvre homme osoit parler, il diroit, sans doute. „ Très-Excellent Seigneur, votre Grandeur fait une pétition „ de principe. Je ne dis point qu'il ne faut pas „ réprimer le vice, mais je dis qu'il vaut „ mieux l'empêcher de naître. Je veux „ pourvoir à l'insuffisance des Loix, & „ vous m'alléguez l'insuffisance des Loix, „ Vous m'accusez d'établir les abus, parce „ qu'au lieu d'y remédier j'aime mieux „ qu'on les prévienne. Quoi s'il étoit un „ moyen de vivre toujours en santé, faudroit-il donc le proscrire, de peur de „ rendre les médecins oisifs? Votre Excellence veut toujours voir des gibets & des „ roues, & moi je voudrois ne plus voir

„ de malfaiteurs : avec tout le reſpect que je
„ lui dois ; je ne crois pas être un homme
„ abominable.

Hélas, M. T. C. F. malgré les principes de l'éducation la plus ſaine & la plus vertueuſe ; malgré les promeſſes les plus magnifiques de la Religion, & les menaces les plus terribles, les écarts de la jeuneſſe ne ſont encore que trop fréquens, trop multipliés. J'ai prouvé que cette éducation, que vous appellez la plus ſaine, étoit la plus inſenſée ; que cette éducation, que vous appellez la plus vertueuſe, donnoit aux enfans tous leurs vices : j'ai prouvé que toute la gloire du paradis les tentoit moins qu'un morceau de ſucre, & qu'ils craignoient beaucoup plus de s'ennuyer à Vêpres, que de brûler en enfer ; j'ai prouvé que les écarts de la jeuneſſe, qu'on ſe plaint de ne pouvoir réprimer par ces moyens, en étoient l'ouvrage. *Dans quelles erreurs, dans quels excès, abandonnée à elle-même ne ſe précipiteroit-elle donc pas ?* La jeuneſſe, ne s'égare jamais d'elle-même : toutes ſes erreurs lui viennent d'être mal conduite. Les camarades & les maîtreſſes achevent ce qu'ont commencé les Prêtres & les Précepteurs ; j'ai prouvé cela. *C'eſt un torrent qui ſe déborde malgré les digues puiſſantes qu'on lui avoit oppoſées ; que ſeroit-ce donc ſi nul obſtacle ne ſuſpendoit ſes flots, & ne rompoit ſes efforts ?* Je pourrois

dire ; *c'eſt un torrent qui renverſe vos impuiſſantes digues, & briſe tout. Elargiſſez ſon lit, & laiſſez courir ſans obſtacle : il ne ſera jamais de mal.* Mais j'ai honte d'employer dans un ſujet auſſi ſérieux ces figures de Collége, que chacun applique à ſa fantaiſie, & qui ne prouvent rien d'aucun côté.

Au reſte, quoique, ſelon vous, les écarts de la jeuneſſe ne ſoient encore que trop fréquens, trop multipliés , à cauſe de la pente de l'homme au mal, il paroît qu'à tout prendre vous n'êtes pas trop mécontant d'elle, que vous vous complaiſez aſſez dans l'éducation ſaine & vertueuſe que lui donnent actuellement vos maîtres pleins de vertus, de ſageſſe & de vigilance, que ſelon vous, elle perdroit beaucoup à être élévée d'une autre maniere, & qu'au fond vous ne penſez pas de ce ſiécle, *la lie des ſiécles*, tout le mal que vous affectez d'en dire à la tête de vos Mandemens.

Je conviens qu'il eſt ſuperflu de chercher de nouveaux plans d'éducation, quand on eſt ſi content de celle qui exiſte : mais convenez auſſi, Monſeigneur, qu'en ceci vous n'êtes pas difficile. Si vous euſſiez été auſſi coulant en matiere de doctrine, votre Diocèſe eût été agité de moins de troubles ; l'orage que vous avez excité, ne fût point retombé ſur les Jéſuites ; je n'en aurois point été écraſé par compagnie ; vous fuſſiez reſté plus tranquille, & moi auſſi.

Vous avouez que pour réformer le monde, autant que le permettent la foiblesse, & selon vous, la corruption de notre nature, il suffiroit d'observer sous la direction & l'impression de la grace, les premiers rayons de la raison humaine, de les saisir avec soin, & de les diriger vers la route qui conduit à la vérité. (8) *Par là, continuez-vous, ces esprits encore exempts de préjugés, seroient pour toujours en garde contre l'erreur; ces cœurs encore exempts des grandes passions prendroient les impressions de toutes les vertus.* Nous sommes donc d'accord sur ce point, car j'en n'ai pas dit autre chose. Je n'ai pas ajouté; j'en conviens qu'il fallût faire élever les enfans par des Prêtres; même je ne pensois pas que cela fut nécessaire pour en faire des Citoyens, & des hommes; & cette erreur si c'en est une, commune à tant de Catholiques, n'est pas un si grand crime à un Protestant. Je n'examine pas si dans votre pays les Prêtres eux-mêmes passent pour de si bons Citoyens; mais comme l'éducation de la génération présente est leur ouvrage, c'est entre vous d'un côté; & vos anciens Mandemens de l'autre, qu'il faut décider si leur lait spirituel lui a si bien profité, s'il en a fait de si grands saints, (9) *vrais adorateurs de Dieu*, & de si grands

(8) *Mandement* in-quarto, p. 5, in. 12. p. xviij.
(9) pag. xix.

hommes, *dignes d'être la ressource & l'ornement de la patrie.* Je puis ajouter une observation qui devroit frapper tous les bons François, & vous-même comme tel; c'est que de tant de Rois qu'a eus votre nation, le meilleur, est le seul que n'ont point élevé les Prêtres.

Mais qu'importe tout cela, puisque je ne leur ai point donné l'exclusion; qu'ils élevent la jeunesse, s'ils en sont capables, je ne m'y oppose pas, & ce que vous dites là-dessus, (10) ne fait rien contre mon Livre. Prétendriez vous que mon plan fût mauvais, par cela seul qu'il peut convenir à d'autres qu'aux gens d'Eglise?

Si l'homme est bon par sa nature, comme je crois l'avoir démontré; il s'ensuit qu'il demeure tel tant que rien d'étranger à lui ne l'altére; & si les hommes sont méchans, comme ils ont pris peine à me l'apprendre, il s'ensuit que leur méchanceté leur vient d'ailleurs; fermez donc l'entrée au vice, & le cœur humain sera toujours bon. Sur ce principe, j'établis l'éducation négative comme la meilleure, ou plutôt la seule bonne: je fais voir comment toute éducation positive suit, comme qu'on s'y prene, une route opposée à son but, & je montre comment on tend au même but, & comment on y arrive par le chemin que j'ai tracé.

(10) *Mandement* in-quarto. p. 5. in 12. p. xviij.

J'appelle éducation positive celle qui tend à former l'esprit avant l'âge, & à donner à l'enfant la connoissance des devoirs de l'homme. J'appelle éducation négative celle qui tend à perfectionner les organes, instrumens de nos connoissances, & avant de nous donner ces connoissances, qui préparent à la raison par l'exercice des sens. L'éducation négative n'est pas oisive, tant s'en faut. Elle ne donne pas les vertus, mais elle prévient les vices, elle n'apprend pas la vérité, mais elle préserve de l'erreur. Elle dispose l'enfant à tout ce qui peut le mener au vrai, quand il est en état de l'entendre, & au bien, quand il est en état de l'aimer.

Cette marche vous déplait & vous choque; il est aisé de voir pourquoi. Vous commencez par calomnier les intentions de celui qui la propose. Selon vous, cette oisiveté de l'ame m'a paru nécessaire pour la disposer aux erreurs que je lui voulois inculquer. On ne sçait pourtant pas trop quelle erreur veut donner à son éleve celui qui ne lui apprend rien avec plus de soin qu'à sentir son ignorance, & à sçavoir qu'il ne sçait rien. Vous convenez que le jugement a ses progrès, & ne se forme que par dégrés. *Mais s'ensuit-il* (11) ajoutez-vous, *qu'à l'âge de dix ans un enfant ne connoisse pas la différence du bien & du mal*,

(11) *Mandement* in-4., p. 7, in-12. p. xxiij.

qu'il confonde la sagesse avec la folie, la bonté avec la barbarie, la vertu avec le vice! Tout cela s'ensuit, sans doute, si à cet âge le jugement n'est pas développé. *Quoi!* poursuivez-vous, *il ne sentira pas qu'obéir à son pere est un bien, que lui désobéir est un mal?* Bien loin de-là; je soutiens qu'il sentira, au contraire, en quittant le jeu pour aller étudier sa leçon, qu'obéir à son pere est un mal, & que lui désobéir est un bien. En volant quelque fruit défendu il sentira aussi, j'en conviens, que c'est un mal d'être puni, & un bien d'être récompensé, & c'est dans la balance de ces biens & de ces maux contradictoires que se regle sa prudence enfantine. Je crois avoir démontré cela mille fois dans mes deux premiers volumes, & sur-tout dans le dialogue du maître & de l'enfant sur ce qui est mal (12). Pour vous, Monseigneur, vous refutez mes deux volumes en deux lignes, & les voici (13). *Le prétendre, M. T. C. F. c'est calomnier la nature humaine, en lui attribuant une stupidité qu'elle n'a point.* On ne sçauroit employer une réfutation plus tranchante ni conçue en moins de mots. Mais cette ignorance, qu'il vous plait d'appeller stupidité, se trouve constamment dans tout esprit gêné dans des or-

(12) Emile, Tom. 1. p. 189.

(13) *Mandement.* in-4., p. 7, in-12. p. xxiij.

ganes imparfaits, ou qui n'a pas été cultivé; c'eſt une obſervation facile à faire, & ſenſible à tout le monde. Attribuer cette ignorance à la nature humaine n'eſt donc pas la calomnier, & c'eſt vous qui l'avez calomniée en lui imputant une malignité qu'elle n'a point.

Vous dites encore; [14] *Ne vouloir enſeigner la ſageſſe à l'homme que dans le temps qu'il ſera dominé par la fougue des paſſions naiſſantes, n'eſt-ce pas la lui préſenter dans le deſſein qu'il la rejette?* Voilà de rechef une intention que vous avez la bonté de me prêter, & qu'aſſurément nul autre que vous ne trouvera dans mon Livre. J'ai montré, premierement, que celui qui ſera élevé, comme je veux, ne ſera pas dominé par les paſſions dans le tems que vous dites. J'ai montré encore comment les leçons de la ſageſſe pouvoient retarder le développement de ces mêmes paſſions. Ce ſont les mauvais effets de votre éducation que vous imputez à la mienne, & vous m'objectez les défauts que je vous apprends à prévenir. Juſqu'à l'adoleſcence j'ai garanti des paſſions le cœur de mon éleve, & quand elles ſont prêtes à naître, j'en recule encore le progrès par des ſoins propres à les réprimer. Plus tôt, les leçons de la ſageſſe ne ſignifient rien pour l'enfant

[14] *Mandement* in-4. p. 9. in-12. p. xxvi.

hors d'état d'y prendre intéret, & de les entendre; plus tard, elles ne prenent plus sur un cœur déjà livré aux passions. C'est au seul moment que j'ai choisi qu'elles sont utilles; soit pour l'armer ou pour le distraire, il importe également qu'alors le jeune homme en soit occupé.

Vous dites: (15) *Pour trouver la jeunesse plus docile aux leçons qu'il lui prépare, cet Auteur veut qu'elle soit dénuée de tout principe de Religion.* La raison en est simple, c'est ce que je veux qu'elle ait une Religion, & que je ne lui veux rien apprendre dont son jugement ne soit en état de sentir la vérité. Mais moi, Monseigneur, si je disois: *Pour trouver la jeunesse plus docile aux leçons qu'on lui prepare, qu on a grand soin de la prendre avant l'âge de raison*, ferois-je un raisonnement plus mauvais que le vôtre, & seroit-ce un préjugé bien favorable à ce que vous faites apprendre aux enfans? Selon vous, je choisis l'âge de raison pour inculquer l'erreur, & vous, vous prevenez cet âge pour enseigner la vérité. Vous vous pressez d'instruire l'enfant avant qu'il puisse discerner le vrai du faux, & moi j'attends, pour le tromper, qu'il soit en état de le connoître. Ce jugement est-il naturel, & lequel paroît chercher à séduire, de celui

(15) *Mandement* in-4. p. 7, in-12. p. xxiij.

qui ne veut parler qu'à des hommes, ou de celui qui s'adresse aux enfans?

Vous me censurez d'avoir dit & montré que tout enfant qui croit en Dieu est idolâtre ou antropomorphite, & vous combattez cela en disant [16] qu'on ne peut supposer ni l'un ni l'autre d'un enfant qui a reçu une éducation Chrétienne. Voilà ce qui est en question; reste à voir la preuve. La mienne est que l'éducation la plus Chrétienne ne sçauroit donner à l'enfant l'entendement qu'il n'a pas, ni détacher ses idées des êtres matériels, au dessus desquels tant d'hommes ne sauroient élever les leurs. J'en appelle, de plus, à l'expérience: j'exhorte chacun des lecteurs à consulter sa mémoire, & à se rappeller si, lorsqu'il a cru en Dieu, étant enfant, il ne s'en est pas toujours fait quelque image. Quand vous lui dites que *la divinité n'est rien de ce qui peut tomber sous les sens*; ou son esprit troublé n'entend rien, ou il entend qu'elle n'est rien. Quand vous lui parlez *d'une intelligence infinie*, il ne sçait ce que c'est qu'*intelligence*, & il sçait encore moins ce que c'est qu'*infini*. Mais vous lui ferez répéter après vous les mots qu'il vous plaira de lui dire; vous lui ferez même ajouter, s'il le faut, qu'il les entend; car cela ne coûte guere; & il aime encore

[16] *Mandement* in-4. p. 7, in-12. p. xxiij.

mieux dire qu'il les entend que d'être grondé ou puni. Tous les anciens, ſans excepter les Juifs, ſe ſont réprésentés Dieu corporel; & combien de Chrétiens, ſurtout de Catholiques, ſont encore aujourd'hui dans ce cas-là? Si vos enfans parlent comme des hommes, c'eſt parce que les hommes ſont encore enfans. Voilà pourquoi les myſteres entaſſés ne coutent rien à perſonne; les termes en ſont auſſi faciles à prononcer que d'aut[illegible] des commodités du Chriſtianiſme [illegible] eſt de s'être fait un certain jargon [illegible] ſans idées, avec leſquels on ſatisfait à t[illegible] hors à la raiſon.

Par l'examen de l'intelligence qui mene à la connoiſſance de Dieu, je trouve qu'il n'eſt pas raiſonnable de croire cette connoiſſance (17) *toujours néceſſaire au ſalut.* Je cite en exemple les inſenſés, les enfans, & je mets dans la même claſſe les hommes dont l'eſprit n'a pas aquis aſſez de lumieres pour comprendre l'exiſtence de Dieu. Vous dites là deſſus: (18) *Ne ſoyons point ſurpris que l'Auteur d'Emile remette à un temps ſi reculé la connoiſſance de l'exiſtence de Dieu; il ne la croit pas néceſſaire au ſalut.* Vous commencez, pour rendre ma propoſition plus dure, par ſupprimer charitablement

[17] Emile, Tome II. p. 352, 353.
[18] *Mandement* in-4. p. 9, in-12, p. xxiij.

le mot *toujours*, qui non-ſeulement la modifie, mais qui lui donne un autre ſens, puiſque, ſelon ma phraſe, cette connoiſſance eſt ordinairement néceſſaire au ſalut, & qu'elle ne le ſeroit jamais, ſelon la la phraſe que vous me prêtez. Après cette petite falſification, vous pourſuivez ainſi :

„ Il eſt clair, *dit-il*, *par l'organe d'un* „ *perſonnage chimérique*, il eſt clair que tel „ homme, parvenu juſqu'à la vieilleiſſe ſans „ croire en Dieu, ne ſera pas pour cela „ privé de ſa préſence dans l'autre, (vous „ avez omis le mot de *vie*) ſi ſon aveugle- „ ment n'a pas été volontaire, & je dis „ qu'il ne l'eſt pas toujours „.

Avant de tranſcrire ici votre remarque, permettez que je faſſe la mienne. C'eſt que ce perſonnage prétendu chimérique, c'eſt moi-même, & non le Vicaire ; que ce paſſage que vous avez cru être dans la profeſſion de foi, n'y eſt point, mais dans le corps même du Livre. Monſeigneur, vous liſez bien légerement, vous citez bien négligemment les Ecrits que vous flétriſſez ſi durement ; je trouve qu'un homme en place, qui cenſure, devroit mettre un peu plus d'examen dans ſes jugemens. Je reprends à préſent votre texte.

Remarquez, *M. T. C.* F. *qu'il ne s'agit point ici d'un homme qui ſeroit dépourvu de l'uſage de ſa raiſon, mais uniquement de celui dont la raiſon, ne ſeroit point aidée de*

l'instruction. Vous affirmez ensuite (19), *qu'une telle prétention est souverainement absurde. Saint Paul assure qu'entre les Philosophes païens plusieurs sont parvenus par les seules forces de la raison à la connoissance du vrai Dieu*; & là-dessus vous transcrivez son passage.

Monseigneur, c'est souvent un petit mal de ne pas entendre un Auteur qu'on lit, mais c'en est un grand quand on le réfute, & un très-grand quand on le diffame. Or, vous n'avez point entendu le passage de mon Livre que vous attaquez ici, de même que beaucoup d'autres. Le lecteur jugera si c'est ma faute ou la vôtre, quand j'aurai mis le passage entier sous ses yeux.

„ Nous tenons „ (les Réformés) „ que „ nul enfant mort avant l'âge de raison ne „ sera privé du bonheur éternel. Les Ca„ tholiques croient la même chose de tous „ les enfans qui ont reçu le Baptême, quoi„ qu'ils n'aient jamais entendu parler de „ Dieu. Il y a donc des cas où l'on peut être „ sauvé sans croire en Dieu; & ces cas ont „ lieu; soit dans l'enfance, soit dans la dé„ mence, quand l'esprit humain est incapa„ ble des opérations nécessaires pour re„ connoître la Divinité. Toute la différen„ ce que je vois ici entre vous & moi, est

(19) *Mandement* in-quarto, p. 10, in-douze, p. xxvij.

„ que vous pretendez que les enfans ont à „ fept ans cette capacité, & que je ne la „ leur accorde pas même à quinze. Que „ j'aie tort ou raifon, il ne s'agit pas ici „ d'un article de foi, mais d'une fimple ob- „ fervation d'hiftoire naturelle.

„ Par le meme principe, il eft clair que tel „ homme, parvenu jufqu'à la vieilleffe fans „ croire en Dieu, ne fera pas pour cela pri- „ vé de fa préfence dans l'autre vie, fi fon „ aveuglement n'a pas été volontaire; & je „ dis qu'il ne l'eft pas toujours. Vous en- „ convenez pour les infenfés qu'une maladie „ prive de leurs facultés fpirituelles, mais „ non de leur qualité d'hommes, ni par con- „ féquent du droit aux bienfaits de leur „ Créateur. Pourquoi donc n'en pas con- „ venir auffi pour ceux qui, féqueftrés de „ toute fociété dès leur enfance, auroient „ mené une vie abfolument fauvage, privés „ des lumieres qu'on n'acquiert que dans le „ commerce des hommes? Car il eft d'une „ impoffibilité démontrée qu'un pareil fau- „ vage pût jamais élever fes réflexions juf- „ qu'à la connoiffance du vrai Dieu. La „ raifon nous dit qu'un homme n'eft punif- „ fable que pour les fautes de fa volonté, „ qu'une ignorance invincible ne lui fçau- „ roit être imputée à crime. D'où il fuit „ que devant la Juftice éternelle tout hom- „ me qui croiroit, s'il avoit les lumieres né- „ ceffaires, eft réputé croire, & qu'il n'y

„ aura d'incrédules punis que ceux dont le
„ cœur se ferme à la vérité „. *Emile, T. II, page 152 & suiv.*

Voilà mon passage entier, sur lequel votre erreur saute aux yeux. Elle consiste en ce que vous avez entendu ou fait entendre que selon moi, il falloit avoir été instruit de l'existence de Dieu pour y croire. Ma pensée est fort différente. Je dis qu'il faut avoir l'entendement dévéloppé, & l'esprit cultivé jusqu'à certain point pour être en état de comprendre les preuves de l'existence de Dieu, & sur-tout pour les trouver de soi-même, sans en avoir jamais entendu parler. Je parle des hommes barbares ou sauvages : vous m'alléguez des Philosophes: je dis qu'il faut avoir acquis quelque Philosophie pour s'élever aux notions du vrai Dieu; vous citez Saint Paul qui reconoît que quelques Philosophes païens se sont élevés aux notions du vrai Dieu : je dis que tel homme grossier n'est pas toujours en état de se former de lui-même une idée juste de la Divinité; vous dites que les hommes instruits sont en état de se former une idée juste de la Divinité; & sur cette unique preuve, mon opinion vous paroît *souverainement absurde*. Quoi ! parce qu'un Docteur en Droit doit sçavoir les loix de son pays, est-il absurde de supposer qu'un enfant qui ne sçait pas lire a pu les ignorer ?

Quand un Auteur ne veut pas se répé-

ter ſans ceſſe, & qu'il a une fois établi clairement ſon ſentiment ſur une matiere, il n'eſt pas tenu de raporter toujours les mêmes preuves en raiſonnant ſur le même ſentiment. Ses Ecrits s'expliquent alors les uns par les autres; & les derniers, quand il a de la méthode, ſuppoſent toujours les premiers. Voilà ce que j'ai toujours tâché de faire, & ce que j'ai fait, ſur-tout dans l'occaſion dont il s'agit.

Vous ſuppoſez, ainſi que ceux qui traitent de ces matieres, que l'homme apporte avec lui ſa raiſon toute formée, & qu'il ne s'agit que de la mettre en œuvre. Or cela n'eſt pas vrai; car l'une des acquiſitions de l'homme, & même des plus lentes, eſt la raiſon. L'homme apprend à voir des yeux de l'eſprit, ainſi que des yeux du corps; mais le premier apprentiſſage eſt bien plus long que l'autre, parce que les rapports des objets intellectuels ne ſe meſurant pas comme l'étendue, ne ſe trouvent que par eſtimation, & que nos premiers beſoins; nos beſoins phiſiques, ne nous rendent pas l'examen de ces mêmes objets ſi intéreſſant Il faut apprendre à voir deux objets à la fois; il faut apprendre à les comparer entre eux; il faut apprendre à comparer les objets en grand nombre, à remonter par degrés aux cauſes, à les ſuivre dans leurs effets; il faut avoir combiné des infinités de rapports pour acquérir des idées de convenance, de pro-

portion, d'harmonie & d'ordre. L'homme qui, privé du ſecours de ſes ſemblables, & ſans ceſſe occupé de pourvoir à ſes beſoins, eſt réduit en toute choſe à la ſeule marche de ſes propres idées, fait un progrès bien lent de ce côté-là: il vieillit & meurt avant d'être ſorti de l'enfance, de la raiſon. Pouvez-vous croire de bonne foi que d'un million d'hommes élevés de cette maniere, il y en eût un ſeul qui vînt à penſer à Dieu?

L'ordre de l'Univers, tout admirable qu'il eſt ne frappe pas également tous les yeux. Le peuple y fait peu d'attention, manquant des connoiſſances qui rendent cet ordre ſenſible, & n'ayant point appris à réfléchir ſur ce qu'il apperçoit. Ce n'eſt ni endurciſſement, ni mauvaiſe volonté; c'eſt ignorance, engourdiſſement d'eſprit. La moindre meditation fatigue ces gens-là, comme le moindre travail des bras fatigue un homme de cabinet. Ils ont oui parler des œuvres de Dieu & des merveilles de la nature. Ils répetent les mêmes mots ſans y joindre les mêmes idées, & ils ſont peu touchés de tout ce qui peut élever le ſage à ſon créateur. Or ſi parmi nous le peuple, à portée de tant d'inſtructions, eſt encore ſi ſtupide, que feront ces pauvres gens abandonnés à eux-mêmes dès leur enfance, & qui n'ont jamais rien appris d'autrui? Croyez-vous qu'un Cafre ou

un Lapon philoſophe beaucoup ſur la marche du monde, & ſur la génération des choſes? Encore les Lapons & les Cafres, vivant en corps de Nations, ont ils des multitudes d'idées acquiſes & communiquées, à l'aide deſquelles ils acquierent quelques notions groſſieres d'une Divinité: ils ont, en quelque façon, leur Catéchiſme: mais l'homme ſauvage, errant ſeul dans les bois, n'en a point du tout. Cet homme n'exiſte pas, direz-vous; ſoit: mais il peut exiſter par ſuppoſition. Il exiſte certainement des hommes qui n'ont jamais eu d'entretien philoſophique en leur vie, & dont tout le temps ſe conſume à cherher leur nourriture, la dévorer & dormir. Que ferons-nous de ces hommes-là, des Eskimaux, par exemple? En ferons-nous des Théologiens?

Mon ſentiment eſt donc que l'eſprit de l'homme, ſans progrès, ſans inſtruction, ſans culture, & tel qu'il ſort des mains de la nature, n'eſt pas en état de s'élever de lui-même aux ſublimes notions de la Divinité: mais que ces notions ſe préſentent à nous à meſure que notre eſprit ſe cultive; qu'aux yeux de tout homme qui a penſé, qui a réfléchi, Dieu ſe manifeſte dans ſes ouvrages, qu'il ſe révele aux gens éclairés dans le ſpectacle de la nature; qu'il faut, quand on a les yeux ouverts, les fermer pour ne l'y pas voir; que tout Philoſophe Athée eſt un raiſonneur de mauvaiſe

foi, ou que son orgueil aveugle ; mais qu'aussi tel homme stupide & grossier, quoique simple & vrai, tel esprit sans erreur & sans vices, peut, par une ignorance involontaire, ne pas remonter à l'Auteur de son Etre, & ne pas concevoir ce que c'est que Dieu, sans que cette ignorance le rende punissable d'un défaut auquel son cœur n'a point consenti. Celui-ci n'est pas éclairé, & l'autre refuse de l'être : cela me paroît fort différent.

Appliquez à ce sentiment votre passage de S. Paul, & vous verrez qu'au lieu de le combattre, il le favorise ; vous verrez que ce passage tombe uniquement sur ces sages prétendus, à qui *ce qui peut être connu de Dieu a été manifesté*, à qui *la considération des choses qui ont été faites dès la création du monde, a rendu visible ce qui est invisible en Dieu* ; mais qui *ne l'ayant point glorifié, & ne lui ayant point rendu graces, se sont perdus dans la vanité de leur raisonnement*, &, ainsi demeurés sans excuse, *en se disant sages, sont devenus fous*. La raison sur laquelle l'Apôtre réproche aux Philosophes de n'avoir pas glorifié le vrai Dieu, n'étant point applicable à ma supposition, forme une induction toute en ma faveur ; elle confirme ce que j'ai dit moi-même, que tout (20) *Philosophe qui ne croit, pas, a*

(20) Emile, Tome II, p. 350.

tort, parce qu'il uſe mal de la raiſon qu'il a cultivée, & qu'il eſt en état d'entendre les verités qu'il rejette : elle montre enfin, par le paſſage meme, que vous ne m'avez point entendu ; & quand vous m'imputez d'avoir dit ce que je n'ai dit ni penſé, ſçavoir que l'on ne croit en Dieu que ſur l'autorité d'autrui (21), vous avez tellement tort, qu'au contraire je n'ai fait que diſtinguer les cas où l'on peut connoître Dieu par ſoi meme, & les cas où l'on ne le peut que par le ſecours d'autrui.

Au reſte, quand vous auriez raiſon dans cette critique, quand vous auriez ſolidement réfuté mon opinion, il ne s'enſuivroit pas de cela ſeul qu'elle fût ſouverainement abſurde; comme il vous plaît de la qualifier : on peut ſe tromper ſans tomber dans l'extravagance, & toute erreur n'eſt pas une abſurdité. Mon reſpect pour vous me rendra moins prodigue d'épithetes, & ce ne ſera pas ma faute ſi le lecteur trouve à les placer.

Toujours avec l'arrangement de cenſurer ſans entendre, vous paſſez d'une imputation grave & fauſſe, à une autre qui l'eſt

(21) M. de Beaumont ne dit pas cela en propres termes ; mais c'eſt le ſeul ſens raiſonnable qu'on puiſſe donner à ſon texte, appuyé du paſſage de Saint Paul ; & je ne puis répondre qu'à ce que j'entends. *Voyez ſon Mandement* in-quarto, pag. 10, in-douze, pag. xxvij.

encore plus ; & après m'avoir injuſtement accuſé de nier l'évidence de la Divinité, vous m'accuſez plus injuſtement d'en avoir révoqué l'unité en doute. Vous faites plus, vous prenez la peine d'entrer là deſſus en diſcuſſion, contre votre ordinaire ; & le ſeul endroit de votre Mandement, où vous avez raiſon, eſt celui où vous réfutez une extravagance que je n'ai pas dite.

Voici le paſſage que vous attaquez, ou plutôt votre paſſage où vous rapportez le mien ; car il faut que le lecteur me voie entre vos mains.

„ (22) Je ſçais, „ *fait-il dire au perſonnage ſuppoſé qui lui ſert d'organe* ; " je ſçais que „ le monde eſt gouverné par une volonté „ puiſſante ſage ; je le vois, ou plutôt je „ le ſens, & cela m'importe à ſçavoir ; mais „ ce même monde eſt-il éternel ou créé ? „ Y a-t-il un principe unique des choſes ? „ Y en a-t-il deux ou pluſieurs, & quelle „ eſt leur nature ? Je n'en ſçais rien, & „ que m'importe ? .... (23) je renonce à „ des queſtions oiſeuſes, qui peuvent in„ quiéter mon amour propre, mais qui ſont

(22) *Mandement* in-quarto, page 10, in-douze, page xxix.

(23) Ces points indiquent une lacune de deux lignes, par leſquelles le paſſage eſt tempéré, & que M. de Beaumont n'a pas voulu tranſcrire. *Voyez Emile*, Tome III. page 61.

„ inutiles à ma conduite, & ſupérieurs à „ ma raiſon. „

J'obſerve, en paſſant, que voici la ſeconde fois que vous qualifiez le Prêtre Savoyard de perſonnage chimérique ou ſuppoſé. Comment êtes vous inſtruit de cela, je vous ſupplie? j'ai affirmé ce que je ſçavois; vous niez ce que vous ne ſçavez pas; qui des deux eſt le téméraire? On ſçait, j'en conviens, qu'il y a peu de Prêtres qui croient en Dieu, mais encore n'eſt-il pas prouvé qu'il n'y en ait point du tout! Je reprends votre texte.

(24). *Que veut donc dire cet Auteur téméraire? ..... L'unité de Dieu lui paroît une queſtion oiſeuſe & ſupérieure à ſa raiſon, comme ſi la multiplicité des Dieux n'étoit pas la plus grande des abſurdités.* " La „ pluralité des Dieux „, *dit energiquement Tertullien* " eſt une nullité de Dieu „, *admettre un Dieu, c'eſt admettre un Etre ſuprême & indépendant, auquel tous les autres Etres ſoient ſubordonnés* (25). *Il implique donc qu'il y ait pluſieurs Dieux.*

(24) *Mandement* in-quarto. p. 11, in-12 p. xxix.

[25] Tertullien fait ici un ſophiſme très familier aux Peres de l'Egliſe. Il définit le mot *Dieu* ſelon les Chrétiens, & puis il accuſe les Païens de contradiction, parce que, contre ſa définition, ils admettent pluſieurs Dieux. Ce n'étoit pas la peine de m'imputer une erreur que je n'ai pas commiſe, uniquement pour citer ſi hors de propos un ſophiſme de Tertulien.

Mais qui eſt-ce qui dit qu'il y a pluſieurs Dieux ? Ah, Monſeigneur ! vous voudriez bien que j'euſſe dit de pareilles follies ; vous n'auriez ſûrement pas pris la peine de faire un Mandement contre moi.

Je ne ſçais ni pourquoi ni comment ce qui eſt, eſt ; & bien d'autres, qui ſe piquent de le dire, ne le ſçavent pas mieux que moi. Mais je vois qu'il n'y a qu'une premiere cauſe motrice, puiſque tout concourt ſenſiblement aux mêmes fins. Je reconnois donc une volonté unique & ſuprême qui dirige tout ; & une puiſſance unique & ſuprême qui exécute tout. J'attribue cette puiſſance & cette volonté au même être, à cauſe de leur parfait accord qui ſe conçoit mieux dans un que dans deux, & parce qu'il ne faut pas ſans raiſon multiplier les Etres : car le mal même que nous voyons n'eſt point un mal abſolu, & loin de combattre directement le bien, il concourt avec lui à l'harmonie univerſelle.

Mais ce par quoi les choſes ſont, ſe diſtingue très-nettement ſous deux idées ; ſçavoir, la choſe qui fait & la choſe qui eſt faite ; même ces deux idées ne ſe réuniſſent pas dans le même Etre ſans quelque effort d'eſprit, & l'on ne conçoit guere une choſe qui agit, ſans ſuppoſer une autre ſur laquelle elle agit. De plus, il eſt certain que nous avons l'idée de deux ſubſtances diſtinctes ; ſçavoir l'eſprit & la matiere ; ce

qui pense, & ce qui est étendu; & ces deux idées se conçoivent très-bien l'une sans l'autre.

Il y a donc deux manieres de concevoir l'origine des choses; sçavoir ou dans deux causes diverses, l'une vive & l'autre morte, l'une motrice & l'autre mue, l'une active & l'autre passive, l'une efficiente & l'autre instrumentale; ou dans une cause unique qui tire d'elle seule tout ce qui est & tout ce qui se fait. Chacun de ces deux sentimens débattus par les Métaphysiciens depuis tant de siécles, n'en est pas devenu plus croyable à la raison humaine: & si l'existence éternelle & nécessaire de la matiere a pour nous ses difficultés, sa création n'en a pas de moindres; puisque tant d'hommes & de Philosophes, qui dans tous les tems ont médité sur ce sujet, ont tous unanimement rejetté la possibilité de la création, excepté peut-être un très-petit nombre qui paroissent avoir sincérement soumis leur raison à l'autorité; sincérité que les motifs de leur intérêt, de leur sûreté, de leur repos, rendent fort suspecte, & dont il sera toujours impossible de s'assurer, tant que l'on risquera quelque chose à parler vrai.

Supposé qu'il y ait un principe éternel & unique des choses, ce principe étant simple dans son essence, n'est pas composé de matiere & d'esprit, mais il est matiere ou esprit

prit ſeulement. Sur les raiſons déduites par le Vicaire, il ne ſçauroit concevoir que ce pincipe ſoit matiere; & s'il eſt eſprit, il ne ſçauroit concevoir que par lui la matiere ait reçu l'Etre : car il faudroit pour cela concevoir la création ; or l'idée de création, l'idée ſous laquelle on conçoit que par un ſimple acte de volonté rien devient quelque choſe , eſt de toutes les idées qui ne ſont pas clairement contradictoires, la moins compréhenſible à l'eſprit humain.

Arrêté de deux côtés par ces difficultés, le bon Prêtre demeure indécis , & ne ſe tourmente point d'un doute de pure ſpéculation, qui n'influe en aucune maniere ſur ſes devoirs en ce monde; car enfin, que m'importe d'expliquer l'origine des êtres, pourvu que je ſçache comment ils ſubſiſtent, quelle place j'y dois remplir, & en vertu de quoi cette obligation m'eſt impoſée?

Mais ſuppoſer deux principes (26) des choſes, ſuppoſition que pourtant le Vicaire ne fait point, ce n'eſt pas pour cela ſuppoſer deux Dieux, à moins que, comme les Manichéens on ne ſuppoſe auſſi ces principes tous deux actifs : doctrine abſolument

(26) Celui qui ne connoît que deux ſubſtances, ne peut non plus imaginer que deux principes , & le terme, *ou pluſieurs* , ajouté dans l'endroit cité, n'eſt-là qu'une eſpece d explétif ſervant tout au plus à faire entendre que le nombre de ces principes n'importe pas plus à connoître que leur nature. E

contraire à celle du Vicaire, qui très-positivement, n'admet qu'une intelligence premiere, qu'un ſeul principe actif, & par conſéquent qu'un ſeul Dieu.

J'avoue bien que la création du monde étant clairement énoncée dans nos traductions de la Géneſe, la rejetter poſitivement ſeroit à cet égard rejetter l'autorité, ſi non des Livres ſacrés, au moins des traductions qu'on nous en donne; & c'eſt auſſi ce qui tient le Vicaire dans un doute qu'il n'auroit peut-être pas ſans cette autorité: car d'ailleurs la coexiſtance des deux principes (27) ſemble expliquer mieux la conſtitution de l'univers, & lever des difficultés qu'on a peine à réſoudre ſans elle, comme entre autres celle de l'origine du mal. De plus, il faudroit entendre parfaitement l'Hébreu & même avoir été contemporain de Moyſe,

(27). Il eſt bon de remarquer que cette queſtion de l'éternité de la matiere, qui effarouche ſi fort nos Théologiens, effarouchoit aſſez peu les Peres de l'Egliſe, moins éloignés des ſentiments de Platon. Sans parler de Juſtin Martyr, d'Origine, & d'autres, Clément Alexandrin prend ſi bien l'affirmative dans ſes Hypotipoſes, que Photius veut, à cauſe de cela, que ce Livre ait été falſifié. Mais le même ſentiment reparoît encore dans les Stromates, où Clément rapporte celui d'Héraclite ſans l'improuver. Ce Pere, Liv. V. tâche à la vérité d'établir un ſeul principe, mais c'eſt parcequ'il refuſe ce nom à la matiere, même en admettant une éternité.

pour ſçavoir certainement quel ſens il a donné au mot qu'on nous rend par le mot *créa*. Ce terme eſt trop philoſophique pour avoir eu dans ſon origine l'acception connue & populaire que nous lui donnons maintenant ſur la foi de nos docteurs. Cette acception a pu changer & tromper même les Septante, déjà imbus des queſtions de la Philoſophie Grecque. Rien n'eſt moins rare que des mots dont le ſens change par traits de tems, & qui font attribuer aux anciens Auteurs qui s'en ſont ſervis, des idées qu'ils n'ont point eues. Il eſt très-douteux que le mot Grec ait eu le ſens qu'il nous plaît de lui donner ; & il eſt très-certain que le mot Latin n'a point eu ce même ſens, puiſque Lucrece, qui nie formellement la poſſibilité de toute création, ne laiſſe pas d'employer ſouvent le même terme pour exprimer la formation de l'Univers & de ſes parties. Enfin M. Beauſobre a prouvé (28) que la notion de la création ne ſe trouve point dans l'ancienne Théologie Judaïque ; & vous êtes trop inſtruit, Monſeigneur, pour ignorer que beaucoup d'hommes pleins de reſpect pour nos Livres ſacrés, n'ont cependant point reconnu dans le récit de Moyſe l'abſolue création de l'Univers. Ainſi le Vicaire, à qui le Deſpotiſme des Théologiens n'en impoſe pas, peut très-bien, ſans en être moins orthodoxe,

(28) Hiſt. du Manichéiſme, Tome II.

douter s'il y a deux principes éternels des choses, ou s'il n'y en a qu'un. C'est un débat purement grammatical ou philosophique, où la révélation n'entre pour rien.

Quoi qu'il en soit, ce n'est pas de cela qu'il s'agit entre nous; & sans soutenir les sentimens du Vicaire, je n'ai rien à faire ici qu'à montrer, vos torts.

Or vous avez tort d'avancer que l'unité de Dieu me paroit une question oiseuse & supérieure à la raison; puisque dans l'Ecrit que vous censurez, cette unité est établie & soutenue par le raisonnement; & vous avez tort de vous étayer d'un passage de Tertullien, pour conclure contre moi qu'il implique qu'il y ait plusieurs Dieux; car sans avoir besoin de Tertulien, je conclus aussi de mon côté qu'il implique qu'il y ait plusieurs Dieux.

Vous avez tort de me qualifier pour cela d'Auteur téméraire, puisqu'où il n'y a point d'assertion, il n'y a point de témérité. On ne peut concevoir qu'une Auteur soit un téméraire, uniquement pour être moins hardi que vous.

Enfin vous avez tort de croire avoir bien justifié les dogmes particuliers qui donnent à Dieu les passions humaines, & qui, loin d'éclaicir les notions du grand Etre, les embrouillent & les avilissent, en m'accusant faussement d'embrouiller & d'avilir moi-même ces notions, d'attaquer directement

l'essence divine que je n'ai point attaquée, & de révoquer en doute son unité que je n'ai point revoquée en doute. Si je l'avois fait, que s'ensuivroit-il ? Récriminer n'est pas se justifier : mais celui qui, pour toute défense, ne sçait que récriminer à faux, a bien l'air d'être seul coupable.

La contradiction que vous me reprochez dans le même lieu est tout aussi bien fondée que la précédente occasion. *Il ne sçait*, dites-vous, *quelle est la nature de Dieu, & bientôt après il reconnoît que cet Etre suprême est doué d'intelligence, de puissance, de volonté & de bonté ; n'est-ce donc pas-là avoir une idée de la nature divine* ?

Voici, Monseigneur, là dessus, ce que j'ai à vous dire.

„ Dieu est intelligent ; mais comment „ l'est-il ? L'homme est intelligent quand il „ raisonne, & la suprême intelligence n'a „ pas besoin de raisonner ; il n'y a pour elle „ ni prémices, ni conséquence, il n'y a pas „ même de proposition ; elle est purement „ intuitive, elle voit également tout ce qui „ est & tout ce qui peut être ; toutes les „ vérités ne sont pour elle qu'une seule „ idée, comme tous les lieux un seul point, „ tous les tems un seul moment. La puis- „ sance humaine agit par des moyens, la „ puissance divine agit par elle-même. Dieu „ peut, parce qu'il veut ; sa volonté fait „ son pouvoir. Dieu est bon, rien n'est plus

manifeste; mais la bonté dans l'homme ; l'amour de ses semblables, & la bonté
„ de Dieu, est l'amour de l'ordre; car c'est
„ par l'ordre qu'il maintient ce qui existe,
„ & lie chaque partie avec le tout. Dieu
„ est juste, j'en suis convaincu, c'est
„ une suite de sa bonté; l'injustice des hom-
„ mes est leur œuvre & non pas la sienne ;
„ le désordre moral qui dépose contre la pro-
„ vidence aux yeux des Philosophes, ne
„ fait que la démontrer aux miens. Mais la
„ justice de l'homme est de rendre à cha-
„ cun ce qui lui appartient, & la justice
„ de Dieu de demander compte à chacun
„ de ce qu'il lui a donné.

„ Que si je viens à découvrir successive-
„ ment ses attributs dont je n'ai nulle idée
„ absolue, c'est par des consequences for-
„ cées, c'est par le bon usage de ma raison,
„ mais je les affirme sans les comprendre :
„ & dans le fond, c'est n'affirmer rien. J'ai
„ beau me dire, Dieu est ainsi; je le sens, je
„ me le prouve: je n'en conçois pas mieux
„ comment Dieu peut être ainsi.

„ Enfin, plus je m'efforce de contempler
„ son essence infinie, moins je la conçois :
„ mais elle est, cela me suffit: moins je la
„ conçois, plus je l'adore. Je m'humilie, &
„ lui dis: Etre des Etres, je suis parce que
„ tu es; c'est m'élever à ma source que de te
„ méditer sans cesse. Le plus digne usage
„ de ma raison est de s'anéantir devant toi:

„ c'eſt mon raviſſement d'eſprit; c'eſt le „ charme de ma foibleſſe, de me ſentir ac- „ cablé de ta grandeur „.

Voilà ma réponſe, & je la crois péremptoire. Faut-il vous dire à préſent où je l'ai priſe? Je l'ai tirée mot à mot de l'endroit même que vous accuſez de contradiction (29). Vous en uſez comme tous mes adverſaires qui, pour me réfuter, ne font qu'écrire les objections que je me ſuis faites, ſupprimer mes ſolutions. La réponſe eſt déjà toute prête; c'eſt l'ouvrage qu'ils ont réfuté.

Nous avançons, Monſeigneur, vers les diſcuſſions les plus importantes.

Après avoir attaqué mon Syſtême & mon Livre, vous attaquez auſſi ma Religion, & parceque le Vicaire Catholique fait des objections contre ſon Egliſe, vous cherchez à me faire paſſer pour Ennemi de la mienne, comme ſi propoſer des difficultés ſur un ſentiment, c'étoit y rénoncer; comme ſi toute connoiſſance humaine n'avoit pas les ſiennes; comme ſi la Géométrie elle-même n'en avoit pas, ou que les Géométres ſe fiſſent une loi de les taire pour ne pas nuire à la certitude de leur art.

La réponſe que j'ai d'avance à vous faire, eſt de vous déclarer avec ma franchiſe ordinaire mes ſentimens en matiere de Religion, tels que je les ai profeſſés dans tous

[29] Emile, Tome III. page 94 & ſuiv.

mes Ecrits, & tels qu'ils ont toujours été dans ma bouche & dans mon cœur. Je vous dirai de plus pourquoi j'ai publié la profession de foi du Vicaire, & pourquoi malgré tant de calmeurs, je le tiendrai toujours pour l'Ecrit le meilleur & le plus utile dans le siecle où je l'ai publié. Les buchers ni les decrets ne me feront point changer de langage; les Théologiens, en m'ordonnant d'être humble ne me feront point être faux, & les Philosophes, en me taxant d'ypocrisie, ne me feront point professer l'incrédulité. Je dirai ma Religion, parce que j'en ai une, & je le dirai hautement, parce que j'ai le courage de le dire, & qu'il seroit à désirer pour le bien des hommes que ce fût celle du genre humain.

Monseigneur, je suis Chrétien, & sincerement Chrétien selon la doctrine de l'Evangile. Je suis Chrétien, non comme un disciple des Prêtres, mais comme un disciple de Jesus-Christ. Mon Maître a peu subtilisé sur le dogme, & beaucoup insisté sur les devoirs; il prescrivoit moins d'articles d foi que de bonnes œuvres; il n'ordonnoit de croire que ce qui étoit nécessaire pour être bon; quand il résumoit la Loi & les Prophetes, c'étoit bien plus dans des actes de vertu que dans des formules de croyance (30), & il m'a dit par lui-mê-

[30] Matth. VII. 12.

me & par ses Apotres, que celui qui aime son frere a accompli la Loi (31).

Moi de mon côté, très-convaincu des vérités essentielles du Christianisme, lesquelles servent de fondement à toute bonne morale, cherchant au surplus à nourrir mon cœur de l'esprit de l'Evangile sans tourmenter ma raison de ce qui m'y paroît obscur; enfin persuadé que quiconque aime Dieu par dessus toutes choses, & son prochain comme soi-même, est un vrai Chrétien; je m'efforce de l'être, laissant à part toutes ces subtilités de doctrine, tous ces importans galimathias dont les Pharisiens embrouillent nos devoirs, & offusquent notre foi, & mettant avec Saint Paul la foi même au dessous de la charité (32).

Heureux d'être né dans la Religion la plus raisonnable & la plus sainte qui soit sur la terre, je reste inviolablement attaché au culte de mes Peres: comme eux je prends l'Ecriture & la raison pour les uniques regles de ma croyance; comme eux je récuse l'autorité des hommes, & n'entends me soumettre à leurs formules qu'autant que j'en apperçois la vérité; comme eux je me réunis de cœur avec les vrais serviteurs de Jesus-Christ, & les vrais adorateurs de Dieu; pour lui offrir dans la com-

(31) Galat. V. 24.
(32) 1. Cor. XIII. 2. 13.

munion des fidéles les hommages de son Eglise. Il m'est consolant & doux d'être compté parmi ses membres, de participer au culte public qu'ils rendent à la Divinité, & de me dire au milieu d'eux : je suis avec mes freres.

Pénétré de reconnoissance pour le digne Pasteur qui, résistant au torrent de l'exemple, & jugeant dans la vérité, n'a point exclu de l'Eglise un défenseur de la cause de Dieu, je conserverai toute ma vie un tendre souvenir de sa charité vraiment chrétienne. Je me ferai toujours une gloire d'être compté dans son troupeau ; & j'espere n'en point scandaliser les membres, ni par mes sentimens, ni par ma conduite. Mais lorsque d'injustes Prêtres, s'arrogeant des droits qu'ils n'ont pas, voudront se faire les arbitres de ma croyance, & viendront me dire arrogament : rétractez-vous, déguisez-vous, expliquez ceci, désavouez cela ; leurs hauteurs ne m'en imposeront point ; & ils ne me feront point mentir pour être orthodoxe, ni dire, pour leur plaire, ce que je ne pense pas. Que si ma véracité les offense, & qu'ils veuillent me retrancher de l'Eglise, je craindrai peu cette menace dont l'exécution n'est pas en leur pouvoir. Ils ne m'empêcheront pas d'être uni de cœur avec les fideles, ils ne m'oteront pas du rang des Elus si j'y suis inscrit. Ils peuvent m'en ôter les consolations dans cette vie, mais non l'es-

poir dans celle qui doit la ſuivre, & c'eſt-là que mon vœu le plus ardent & le plus ſincere, eſt d'avoir Jeſus-Chriſt même pour arbitre & pour Juge entr'eux & moi.

Tels ſont, Monſeigneur, mes vrais ſentimens, que je ne donne pour regle à perſonne, mais que je déclare être les miens, & qui reſteront tels tant qu'il plaira, non aux hommes, mais à Dieu, ſeul maître de changer mon cœur & ma raiſon: car auſſi long-tems que je ſerai ce que je ſuis, & que je penſerai comme je penſe, je parlerai comme je parle. Bien différent, je vous l'avoue, de vos Chrétiens en effigie, toujours prêts à croire ce qu'il faut croire, ou à dire ce qu'il faut dire pour leur intérêt ou pour leur repos, & toujours ſûrs d'être aſſez bons Chrétiens, pourvu qu'on ne brûle pas leurs Livres, & qu'ils ne ſoient pas décrétés. Ils vivent en gens perſuadés que non-ſeulement il faut confeſſer tel & tel article, mais que cela ſuffit pour aller en Paradis; & moi je penſe, au contraire, que l'eſſentiel de la Religion conſiſte en pratique; que non-ſeulement il faut être homme de bien, miſéricordieux, humain, charitable; mais que quiconque eſt vraiment tel, en croit aſſez pour être ſauvé. J'avoue, au reſte, que leur doctrine eſt plus commode que la mienne, & qu'il en coute bien moins de ſe mettre au nombre des fideles

par des opinions que par des vertus.

Que ſi j'ai dû garder ces ſentimens pour moi ſeul, comme ils ne ceſſent de le dire ; ſi, lorſque j'ai eu le courage de les publier & de me nommer, j'ai attaqué les Loix, & troublé l'ordre public, c'eſt ce que j'examinerai tout-à-l'heure. Mais qu'il me ſoit permis auparavant de vous ſupplier, Monſeigneur, vous & tous ceux qui liront cet écrit, d'ajouter quelque foi aux déclarations d'un ami de la vérité, & de ne pas imiter ceux qui, ſans preuve, ſans vraiſemblance, & ſur le ſeul témoignage de leur propre cœur, m'accuſent d'athéiſme & d'irreligion contre des proteſtations ſi poſitives, & que rien de ma part n'a jamais démenties. Je n'ai pas trop, ce me ſemble, l'air d'un homme qui ſe déguiſe, & il n'eſt pas aiſé de voir quel intérêt j'aurois à me déguiſer ainſi. L'on doit préſumer que celui qui s'exprime ſi librement ſur ce qu'il ne croit pas, eſt ſincere en ce qu'il dit croire, & quand ſes diſcours, ſa conduite & ſes Ecrits ſont toujours d'accord ſur ce point, quiconque oſe affirmer qu'il ment, & n'eſt pas un Dieu, ment infailliblement lui-même.

Je n'ai pas toujours eu le bonheur de vivre ſeul. J'ai fréquenté des hommes de toute eſpece. J'ai vu des gens de tous les partis, des Croyans de toutes les ſectes, des eſprits forts de tous les ſyſtêmes : j'ai vu des

grands, des petits, des libertins, des philoſophes. J'ai eu des amis ſûrs, & d'autres qui l'étoient moins: j'ai été environné d'eſpions & de malveuillans, & le monde eſt plein des gens qui me haïſſent à cauſe du mal qu'ils m'ont fait. Je les abjure tous, quels qu'ils puiſſent être, de déclarer au public ce qu'ils ſçavent de ma croyance en matiere de Religion; ſi dans le commerce le plus ſuivi, ſi dans la plus étroite familiarité, ſi dans la gaieté des repas, ſi dans les confidences du tête-à-tête, ils m'ont jamais trouvé différent de moi-même; ſi lorſqu'ils ont voulu diſputer ou plaiſanter, leurs argumens ou leurs railleries m'ont un moment ébranlé; s'ils m'ont ſurpris à varier dans mes ſentimens; ſi dans le ſecret de mon cœur, ils en ont pénétré que je cachois au public, ſi dans quelque tems que ce ſoit ils ont trouvé en moi une ombre de fauſſété ou d'hipocriſie, qu'ils le diſent qu'ils révelent tout, qu'ils me devoilent; j'y conſens, je les en prie, je les diſpenſe du ſecret de l'amitié: qu'ils le diſent hautement, non ce qu'ils voudroient que je fuſſe, mais ce qu'ils ſçavent que je ſuis, qu'ils me jugent ſelon leur conſcience; je leur confie mon honneur ſans crainte, & je promets de ne les point récuſer.

Que ceux qui m'accuſent d'être ſans Religion, parce qu'ils ne conçoivent pas qu'on en puiſſe avoir une, s'accordent au

moins s'ils peuvent entr'eux. Les uns ne trouvent dans mes Livres qu'un ſiſtême d'athéiſme, les autres diſent que je rends gloire à Dieu dans mes Livres ſans y croire au fond de mon cœur. Ils taxent mes écrits d'impiété, & mes ſentimens d'hypocriſie. Mais ſi je prêche en public l'athéiſme, je ne ſuis donc pas un hypocrite, & ſi j'affecte une foi que je n'ai point, je n'enſeigne donc pas l'impiété. En entaſſant des imputations contradictoires, la calomnie ſe découvre elle-même; mais la malignité eſt aveugle, & la paſſion ne raiſonne pas.

Je n'ai pas, il eſt vrai, cette foi dont j'entends ſe vanter tant des gens d'une probité ſi médiocre, cette foi robuſte qui ne doute jamais de rien, qui croit ſans façon tout ce qu'on lui preſente à croire, & qui met à part ou diſſimule les objections qu'elle ne ſçait pas reſoudre. Je n'ai pas le bonheur de voir dans la révélation l'évidence qu'ils y trouvent, &, ſi je me détermine pour elle, c'eſt parce que mon cœur m'y porte; qu'elle n'a rien que de conſolant pour moi, & qu'à la rejetter, les difficultés ne ſont pas moindres; mais ce n'eſt pas parce que je la vois démontrée; car très-ſurement elle ne l'eſt pas à mes yeux. Je ne ſuis pas même aſſez inſtruit, à beaucoup près, pour qu'une démonſtration qui demande un ſi profond ſçavoir ſoit jamais à ma portée. N'eſt-il pas plaiſant que moi

qui propose ouvertement mes objections & mes doutes, je sois l'hypocrite, & que tous ces gens si décidés, qui disent sans cesse croire fermement ceci & cela ; que ces gens si sûrs de tout, sans avoir pourtant de meilleures preuves que les miennes, que ces gens enfin, dont la plupart ne sont gueres plus sçavans que moi, & qui, sans lever mes difficultés, me reprochent de les avoir proposées, soient des gens de bonne foi.

Pourquoi serois-je un hypocrite, & que gagnerois-je à l'être ? J'ai attaqué tous les intérêts particuliers, j'ai suscité contre moi tous les partis, je n'ai soutenu que la cause de Dieu & de l'humanité, & qui est-ce qui s'en soucie ? Ce que j'en ai dit n'a pas même fait la moindre sensation, & pas une ame ne m'en a sçu gré. Si je me fusse ouvertement declaré pour l'athéisme, les dévots ne m'auroient pas fait pis, & d'autres ennemis non moins dangereux ne me porteroient point leurs coups en secret. Si je me fusse ouvertement déclaré pour l'athéisme, les uns m'eussent attaqué avec plus de reserve en me voyant défendu par les autres, & disposé moi même à la vengeance : mais un homme qui craint Dieu n'est guere à craindre ; son parti n'est pas rédoutable, il est seul ou à peu près, & l'on est sûr de pouvoir lui faire beaucoup de mal avant qu'il songe à le rendre. Si je me

fusse ouvertement déclaré pour l'athéisme; en me séparant ainsi de l'Eglise, j'aurois ôté tout d'un coup à ses ministres le moyen de me harceler sans cesse, & de me faire endurer toutes leurs petites tyrannies; je n'aurois point essuyé tant d'ineptes censures, & au lieu de me blâmer si aigrement d'avoir écrit, il eût fallu me réfuter, ce qui n'est pas tout-à-fait si facile. Enfin, si je me fusse ouvertement déclaré pour l'athéisme, on eût d'abord un peu clabaudé, mais on m'eût bientôt laissé en paix comme tous les autres: le peuple du Seigneur n'eût point pris inspection sur moi, chacun n'eût point cru me faire grace, en ne me traitant pas en excommunié; & j'eusse été quitte à quitte avec tout le monde: les saintes en Israël ne m'auroient point écrit des Lettres anonymes, & leur charité ne se fut point exhalée en dévotes injures; elles n'eussent point pris la peine de m'assurer humblement que j'étois un scélérat, un monstre exécrable, & que le monde eût été trop heureux si quelque bonne ame eût pris le soin de m'étouffer au berceau. D'honnetes gens, de leur côté, me regardant alors comme un réprouvé, ne se tourmenteroient & ne me tourmenteroient point pour me ramener dans la bonne voie: ils ne me tirailleroient pas à droite & à gauche, ils ne m'étoufferoient pas sous le poids de leurs sermons, ils ne me forceroient pas de bénir leur zele

en maudiſſant leur importunité, & de ſentir avec reconnoiſſance qu'ils ſont appellés à me faire périr d'ennui.

Monſeigneur, ſi je ſuis un hypocrite, je ſuis un fou, puiſque, pour ce que je demande aux hommes, c'eſt une grande folie de ſe mettre en frais de fauſſeté : ſi je ſuis un hypocrite, je ſuis un ſot; car il faut l'être beaucoup pour ne pas voir que le chemin que j'ai pris ne mene qu'à des malheurs dans cette vie, & que quand j'y pourrois trouver quelque avantage, je n'en puis profiter ſans me dementir. Il eſt vrai que j'y ſuis à temps encore; je n'ai qu'à vouloir un moment tromper les hommes; & je mets à mes pieds tous mes ennemis. Je n'ai point encore atteint la vieilleſſe, je puis encor avoir long-tems à ſouffrir, je puis voir changer de rechef le public ſur mon compte; mais ſi jamais j'arrive aux honneurs & à la fortune, par quelque route que j'y parvienne, alors je ſerai un hypocrite; cela eſt ſûr.

La gloire de l'ami de la vérité n'eſt point attachée à telle opinion plutôt qu'à telle autre; quoi qu'il diſe, pourvu qu'il le penſe, il tend à ſon but. Celui qui n'a d'autre intérêt que d'être vrai, n'eſt point tenté de mentir, & il n'y a nul homme ſenſé qui ne prefere le moyen le plus ſimple, quand il eſt auſſi le plus ſûr. Mes ennemis auront beau faire avec leurs injures;

ils ne m'ôteront point l'honneur d'être un homme véridique en toute chose, d'être le seul Auteur de mon siecle, & de beaucoup d'autres qui ait écrit de bonne foi, & qui n'ait dit que ce qu'il a cru : ils pourront un moment souiller ma réputation à force de rumeurs & de calomnies : mais elle en triomphera tôt ou tard : car tandis qu'ils varieront dans leurs imputations ridicules, je resterai toujours le même, & sans autre art que ma franchise, jai de quoi les désoler toujours.

Mais cette franchise est déplacée avec le public ! Mais toute vérité n'est pas bonne à dire ! Mais bien que tous les gens sensés pensent comme vous, il n'est pas bon que le vulgaire pense ainsi ! Voilà ce qu'on me crie de toutes parts ; voilà, peut-être, ce que vous me diriez vous-même si nous étions tête-à-tête dans votre cabinet. Tels sont les hommes. Ils changent de langage comme d'habit ; ils ne disent la vérité qu'en robe de chambre ; en habit de parade ils ne sçavent plus que mentir ; & non-seulement ils sont trompeurs & fourbes à la face du genre humain, mais ils n'ont pas honte de punir contre leur conscience quiconque ose n'être pas fourbe & trompeur public comme eux. Mais ce principe est-il bien vrai que toute vérité n'est pas bonne à dire ? Quand il le seroit, s'ensuivroit-il que nulle erreur ne fût bonne à détruire,

& toutes les folies des hommes ſont-elles ſi ſaintes qu'il n'y en ait aucune qu'on ne doive reſpecter ? Voilà ce qu'il conviendroit d'examiner avant de me donner pour loi une maxime ſuſpecte & vague, qui, fût-elle vraie en elle même, peut pécher par ſon application.

J'ai grande envie, Monſeigneur, de prendre ici ma méthode ordinaire, & de donner l'hiſtoire de mes idées pour toute réponſe à mes accuſateurs. Je crois ne pouvoir mieux juſtifier tout ce que j'ai oſé dire, qu'en diſant encore tout ce que j'ai penſé.

Si-tôt que je fus en état d'obſerver les hommes, je les regardois faire, & je les écoutois parler; puis, voyant que leurs actions ne reſſembloient point à leurs diſcours, je cherchai la raiſon de cette diſſemblance, & je trouvai qu'être & paroître étant pour eux deux choſes auſſi différentes qu'agir & parler, cette deuxieme différence étoit la cauſe de l'autre, & avoit elle-même une cauſe qui me reſtoit à chercher.

Je la trouvai dans notre ordre ſocial, qui, de tout point contraire à la nature que rien ne détruit, la tyranniſe ſans ceſſe, & lui fait ſans ceſſe reclamer ſes droits. Je ſuivis cette contradiction dans ſes conſéquences, & je vis qu'elle expliquoit ſeule tous les vices des hommes, & tous les maux de

la ſociété. D'où je conclus qu'il n'étoit pas néceſſaire de ſuppoſer l'homme méchant par ſa nature, lorſqu'on pouvoit marquer l'origine & le progrès de ſa méchanceté. Ces réflexions me conduiſirent à de nouvelles recherches ſur l'eſprit humain conſidéré dans l'état civil, & je trouvai qu'alors le développement des lumieres & des vices ſe faiſoit toujours en même raiſon, non dans les individus, mais dans les peuples, diſtinction que j'ai toujours ſoigneuſement faite, & qu'aucun de ceux qui m'ont attaqué n'a jamais pu concevoir.

J'ai cherché la vérité dans les Livres; je n'y ai trouvé que le menſonge & l'erreur. J'ai conſulté les Autheurs; je n'ai trouvé que des Charlatans qui ſe font un jeu de tromper les hommes, ſans autre Loi que leur intérêt, ſans autre Dieu que leur réputation; prompts à décrier les chefs qui ne les traitent pas à leur gré, plus prompts à louer l'iniquité qui les paie. En écoutant les gens à qui l'on permet de parler en public, j'ai compris qu'ils n'oſent ou ne veulent dire que ce qui convient à ceux qui commandent, & que payés par le fort pour prêcher le foible, ils ne ſçavent parler au dernier que de ſes devoirs, & à l'autre que de ſes droits. Toute l'inſtruction publique tendra toujours au menſonge, tant que ceux qui la dirigent trouveront leur

intérêt à mentir, & c'eſt pour eux ſeulement que la vérité n'eſt pas bonne à dire. Pourquoi ſerois-je le complice de ces gens-là?

Il y a des préjugés qu'il faut reſpecter; cela peut être: mais c'eſt quand d'ailleurs tout eſt dans l'ordre, & qu'on ne peut ôter ces préjegés ſans ôter auſſi ce qui les rachete; on laiſſe alors le mal pour l'amour du bien. Mais lorſque tel eſt l'état des choſes, que plus rien ne ſauroit changer qu'en mieux, les préjugés ſont-ils ſi reſpectables qu'il faille leur ſacrifier la raiſon, la vertu, la juſtice, & tout le bien que la vérité pourroit faire aux hommes? Pour moi, j'ai promis de la dire en toute choſe utile, autant qu'il ſeroit en moi, c'eſt un engagement que j'ai dû remplir ſelon mon talent, & que ſûrement un autre ne remplira pas à ma place, puiſque chacun ſe devant à tous, nul ne peut payer pour autrui. *La divine vérité*, dit S. Auguſtin, *n'eſt ni à moi, ni à vous, ni à lui, mais à nous tous qu'elle appelle avec force à la publier de concert, ſous peine d'être inutile à nous-mêmes, ſi nous ne la communiquons aux autres: car quiconque s'approprie à lui ſeul un bien dont Dieu veut que tous jouiſſent, perd par cette uſurpation ce qu'il dérobe au public, & ne trouve qu'erreur en lui-même, pour avoir trahi la vérité* (o).

(o) Aug. Confeſſ. L. XII. c. 25.

Les hommes ne doivent point être inſtruits à demi. S'ils doivent reſter dans l'erreur, que ne les laiſſiez-vous dans l'ignorance? A quoi bon tant d'Ecoles & d'Univerſités, pour ne leur apprendre rien de ce qui leur importe à ſçavoir? Quel eſt donc l'objet de vos Colléges, de vos Académies, de tant de fondations ſçavantes? Eſt-ce de donner le change au Peuple, d'altérer ſa raiſon d'avance, & de l'empêcher d'aller au vrai? Profeſſeurs de menſonge, c'eſt pour l'abuſer que vous feignez de l'inſtruire; &, comme ces brigands qui mettent des fanaux ſur des écueils, vous l'éclairez pour le perdre.

Voilà ce que je penſois en prenant la plume, & en la quittant je n'ai pas lieu de changer de ſentiment, j'ai toujours vu que l'inſtruction publique avoit deux défauts eſſentiels qu'il étoit impoſſible d'en ôter. L'un eſt la mauvaiſe foi de ceux qui la donnent, & l'autre l'aveuglement de ceux qui la reçoivent. Si des hommes ſans paſſions inſtruiſoient des hommes ſans préjugés, nos connoiſſances reſteroient plus bornées, mais plus ſûres, & la raiſon régneroit toujours. Or, quoi qu'on faſſe, l'intérêt des hommes publics ſera toujours le même: mais les préjugés du peuple, n'ayant aucune baſe fixe, ſont plus variables; ils peuvent être altérés, changés, augmentés ou diminués. C'eſt donc de ce côté ſeul que

l'inſtruction peut avoir quelque priſe, & c'eſt là que doit tendre l'ami de la vérité. Il peut eſpérer de rendre le peuple plus raiſonnable, mais non ceux qui le menent plus honnêtes gens.

J'ai vu dans la Religion la même fauſſeté que dans la politique, & j'en ai été beaucoup plus indigné : car le vice du Gouvernement ne peut rendre les ſujets malheureux que ſur la terre: mais qui ſçait juſqu'où les erreurs de la conſcience peuvent nuire aux infortunés mortels? J'ai vu qu'on avoit des profeſſions de foi des doctrines, des cultes qu'on ſuivoit ſans y croire, & que rien de tout cela, ne pénétrant ni le cœur ni la raiſon, n'influoit que très-peu ſur la conduite. Monſeigneur, il faut vous parler ſans détour. Le vrai Croyant ne peut s'accommoder de toutes ces ſimagrées: il ſent que l'homme eſt un être intelligent auquel il faut un culte raiſonnable, & un être ſociable auquel il faut une morale faite pour l'humanité. Trouvons premiérement ce culte & cette morale, cela ſera de tous les hommes ; & puis quand il faudra des formules nationales, nous en examinerons les fondements, les rapports, les convenances, & après avoir dit ce qui eſt de l'homme, nous dirons enſuite ce qui eſt du Citoyen. Ne faiſons pas, ſur-tout, comme votre Monſieur Joli de Fleuri, qui, pour établir ſon Janſéniſme,

veut déraciner toute loi naturelle & toute obligation qui lie entre eux les humains ; de ſorte que, ſelon lui, le Chrétien & l'infidele qui contractent contre eux, ne ſont tenus à rien du tout l'un envers l'autre, puiſqu'il n'y a point de loi commune à tous les deux.

Je vois donc deux manieres d'examiner & comparer les Religions diverſes; l'une ſelon le vrai & le faux qui s'y trouvent, ſoit quant aux faits naturels ou ſurnaturels ſur leſquels elles ſont établies, ſoit quant aux notions que la raiſon nous donne de l'être ſuprême, & du culte qu'il veut de nous : l'autre ſelon leurs effets temporels & moraux ſur la terre, ſelon le bien ou le mal qu'elles peuvent faire à la ſociété & au genre humain. Il ne faut pas, pour empêcher ce double examen, commencer par décider que ces deux choſes vont toujours enſemble, & que la Religion la plus vraie eſt auſſi la plus ſociale; c'eſt préciſément ce qui eſt en queſtion ; & il ne faut pas d'abord crier que celui qui traite cette queſtion eſt un impie, un Athée ; puiſque autre choſe eſt de croire, & autre choſe d'examiner l'effet de ce que l'on croit.

Il paroît pourtant certain, je l'avoue, que ſi l'homme eſt fait pour la ſociété, la Religion le plus vraie eſt auſſi la plus ſociale & la plus humaine ; car Dieu veut que nous ſoyons tels qu'ils nous a faits, & s'il étoit vrai qu'il nous eût faits méchans, ce

ſeroit

feroit lui désobéir que de vouloir cesser de l'être. De plus la Religion, considérée comme une relation entre Dieu & l'homme, ne peut aller à la gloire de Dieu que par le bien-être de l'homme, puisque l'autre terme de la relation qui est Dieu, est par sa nature au dessus de tout ce que peut l'homme pour ou contre lui.

Mais ce sentiment, tout probable qu'il est, est sujet à de grandes difficultés, par l'historique & les faits qui le contrarient. Les Juifs étoient les ennemis nés de tous les autres Peuples, & ils commencerent leur établissement par détruire sept nations, selon l'ordre exprès qu'ils en avoient reçu. Tous les Chrétiens ont eu des gueres de Religion, & la guerre est nuisible aux hommes; tous les partis ont été persécuteurs & persécutés, & la persécution est nuisible aux hommes; plusieurs sectes vantent le célibat, & le célibat est si nuisible (33) à l'espece humaine, que s'il étoit suivi par-tout, elle périroit. Si cela ne fait pas

(33) La continence & la pureté ont leurs usages, mêmes pour la population; il est toujours beau de se commander à soi-même, & l'état de virginité est, par ses raisons, très digne d'estime; mais il ne s'ensuit pas qu'il soit beau, ni bon, ni louable, de persévérer toute la vie dans cet état, en offensant la nature, & en trompant sa destination. L'on a plus de respect pour une jeune vierge nubile, que pour une jeune femme: mais on en a plus pour une mere de famille, que pour une vieille fille, & cela me

preuve pour décider, cela fait raiſon pour examiner, & je ne demandois autre choſe ſinon qu'on permît cet examen.

Je ne dis ni ne penſe qu'il n'y ait aucune bonne Religion ſur la terre; mais je dis, & il eſt trop vrai, qu'il n'y en a aucune parmi celles qui ſont ou qui ont été dominantes, qui n'ait fait à l'humanité des plaies cruelles. Tous les partis ont tous leur freres, tous ont offert à Dieu des ſacrifices de ſang humain. Quelle que ſoit la ſource de ces contradictions, elles exiſtent; eſt-ce un crime de vouloir les ôter?

La charité n'eſt point meurtriere. L'amour du prochain ne porte point à le maſ-

paroît très ſenſé. Comme on ne ſe marie pas en naiſſant, & qu'il n'eſt pas même à propos de ſe marier fort jeune, la virginite que tous ont dû porter & honorer, a ſa néceſſité, ſon utilité, ſon prix & ſa gloire; mais c'eſt pour aller, quand il convient, dépoſer toute ſa pureté dans le mariage. Quoi! diſent-ils de leur air bêtement triomphant, des célibataires prêchent le nœud conjugal! pourquoi ne ſe marient ils pas? Ah! pourquoi? Parce qu'un état ſi ſaint & ſi doux en lui même eſt devenu, par vos ſottes inſtitutions, un état malheureux & ridicule, dans lequel il eſt déſormais preſque impoſſible de vivre ſans être un fripon ou un ſot. Sceptres de fer, loix inſenſées! c'eſt à vous que nous reprochons de n'avoir pu remplir nos devoirs ſur la terre: & c'eſt par nous que le cri de la nature s'éléve contre votre barbarie. Comment oſez-vous la repouſſer juſqu'à nous reprocher la miſere où vous nous avez réduits.

ſacrer. Ainſi le zele du ſalut des hommes n'eſt point la cauſe des perſécutions; c'eſt l'amour-propre & l'orgueil qui en eſt la cauſe. Moins un culte eſt raiſonnable, plus on cherche à l'établir par la force : celui qui profeſſe une doctrine inſenſée ne peut ſouffrir qu'on oſe la voir telle qu'elle eſt : la raiſon devient alors le plus grand des crimes; à quelque prix que ce ſoit, il faut l'ôter aux autres, parce qu'on a honte d'en manquer à leurs yeux. Ainſi l'intolérance & l'inconſéquence ont la même ſource. Il faut ſans ceſſe intimider, effrayer les hommes. Si vous les livrez un moment à leur raiſon vous êtes perdus.

De cela ſeul il ſuit que c'eſt un grand bien à faire aux peuples dans ce délire, que de leur apprendre à raiſonner ſur la Religion; car c'eſt les rapprocher des devoirs de l'homme, c'eſt ôter le poignard à l'intolérance, c'eſt rendre à l'humanité tous ſes droits. Mais il faut rémonter à des principes généraux & communs à tous les hommes; car ſi, voulant raiſonner, vous laiſſez quelque priſe à l'autorité des Prêtres, vous rendez au fanatiſme ſon arme, & vous lui fourniſſez de quoi devenir plus cruel.

Celui qui aime la paix ne doit point recourir à des Livres; c'eſt le moyen de ne rien finir. Les Livres ſont des ſources de diſputes intariſſables : parcourez l'Hiſtoire des Peuples; ceux qui n'ont point de Li-

vres ne disputent point. Voulez-vous asservir les hommes à des autorités humaines? L'un sera plus près, l'autre plus loin de la preuve; ils en seront diversement affectés; avec la bonne foi la plus entiere, avec le meilleur jugement du monde, il est impossible qu'ils soient jamais d'accord. N'argumentez point sur des arguments, & ne vous fondez point sur des discours. Le langage humain n'est pas assez clair. Dieu lui-même s'il daignoit nous parler dans nos langues, ne nous diroit rien sur quoi l'on ne pût disputer.

Nos langues sont l'ouvrage des hommes, & les hommes sont bornés. Nos langues sont l'ouvrage des hommes, & les hommes sont menteurs. Comme il n'y a point de vérité si clairement énoncée où l'on ne puisse trouver quelque chicane à faire, il n'y a point de si grossier mensonge qu'on ne puisse étayer de quelque fausse raison.

Supposons qu'un particulier vienne à minuit nous crier qu'il est jour; on se moquera de lui: mais laissez à ce particulier le temps & les moyens de se faire une secte, tôt où tard ses partisans viendront à bout de vous prouver qu'il disoit vrai. Car enfin, diroient-ils, quand il prononcé qu'il étoit jour, il étoit jour en quelque lieu de la terre: rien n'est plus certain. D'autres ayant établi qu'il y a toujours dans l'air quelques particules de lumiere, soutien-

nent qu'en un autre ſens encore, il eſt très-vrai qu'il eſt jour la nuit. Pourvu que des gens ſubtils s'en mêlent, bientôt on vous fera voïr le Soleil en plein minuit. Tout le monde ne ſe rendra pas à cette évidence. Il y aura des débats qui dégenéreront, ſelon l'uſage, en guerres & en cruautés. Les uns voudront des explications, les autres n'en voudront point : l'un voudra prendre la propoſition au figuré, l'autre au propre. L'un dira: il a dit à minuit qu'il étoit jour, & il étoit nuit : l'autre dira : il a dit à minuit qu'il étoit jour, & il étoit nuit. Chacun taxera de mauvaiſe foi le parti contraire, & n'y verra que des obſtinés. On finira par ſe battre, ſe maſſacrer ; les flots de ſang couleront de toutes parts ; & ſi la nouvelle ſecte eſt enfin victorieuſe, il reſtera démontré qu'il eſt jour la nuit. C'eſt à peu près l'hiſtoire de toutes les querelles de Religion.

La plûpart des cultes nouveaux s'établiſſent par le fanatiſme, & ſe maintiennent par l'hypocriſie ; de là vient qu'ils choquent la raiſon, & ne ménent point à la vertu. L'enthouſiaſme & le délire ne raiſonnent pas ; tant qu'ils durent, tout paſſe, & l'on marchande peu ſur les dogmes. Cela eſt d'ailleurs ſi commode! la doctrine coûte ſi peu à ſuivre, & la morale coûte tant à pratiquer, qu'en ſe jettant du côté le plus facile, on rachette les bonnes œvres par le

mérite d'une grande foi. Mais, quoi qu'on faſſe, le fanatiſme eſt un état de criſe qui ne peut durer toujours. Il a ſes accès plus ou moins longs, plus ou moins fréquents, & il a auſſi ſes relâches, durant leſquels on eſt de ſang froid. C'eſt alors qu'en revenant ſur ſoi-même, on eſt tout ſurpris de ſe voir enchaîné par tant d'abſurdités. Cependant le culte eſt réglé, les formes ſont preſcrites, les loix ſont établies, les tranſgreſſeurs ſont punis. Ira-t-on proteſter ſeul contre tout cela, récuſer les Loix de ſon pays, & renier la religion de ſon pere? Qui l'oſeroit? On ſe ſoumet en ſilence, l'intérêt veut qu'on ſoit de l'avis de celui dont on hérite. On fait donc comme les autres, ſauf à rire à ſon aiſe en particulier de ce qu'on feint de reſpecter en public. Voilà, Monſeigneur, comme penſe le gros des hommes dans la plupart des Religions, ſur-tout dans la vôtre; & voilà la clef des inconſéqueces qu'on remarque entre leur morale & leurs actions. Leur croyance n'eſt qu'apparence, & leurs mœurs ſont comme leur foi.

Pourquoi un homme a t-il inſpection ſur la croyance d'un autre, & pourquoi l'Etat a-t-il inſpection ſur celle des Citoyens? C'eſt parce qu'on ſuppoſe que la croyance des hommes détermine leur morale, & que des idées qu'ils ont de la vie à venir dépend leur conduite en celle-ci. Quand cela n'eſt

pas, qu'importe ce qu'ils croient ou ce qu'ils font semblant de croire? L'apparence de la Religion ne sert plus qu'à les dispenser d'en avoir une.

Dans la société chacun est en droit de s'informer si un autre se croit obligé d'être juste, & le Souverain est en droit d'examiner les raisons sur lesquelles chacun fonde cette obligation. De plus, les forces nationales doivent être observées; c'est sur quoi j'ai beaucoup insisté. Mais quant aux opinions qui ne tiennent point à la morale, qui n'influent en aucune maniere sur les actions, & qui ne tendent point à transgresser les Loix, chacun n'a là-dessus que son jugement pour maitre, & nul n'a ni droit ni intérêt de prescrire à d'autres sa façon de penser. Si, par exemple, quelqu'un, même constitué en autorité, venoit me demander mon sentiment sur la fameuse question de l'hypostase dont la Bible ne dit pas un mot, mais pour laquelle tant de grands enfans ont tenu de Conciles, & tant d'hommes ont été tourmentés; après lui avoir dit que je ne l'entends point, & ne me soucie point de l'entendre, je le prierois, le plus honnêtement que je pourrois, de se mêler de ses affaires; & s'il insistoit, je le laisserois-là.

Voilà le seul principe sur lequel on puisse établir quelque chose de fixe & d'équitable sur les disputes de la Religion,

ſans quoi chacun poſant de ſon côté ce qui eſt en queſtion, jamais on ne conviendra de rien, l'on ne s'entendra de la vie; & la Religion, qui devroit faire le bonheur des hommes, fera toujours leurs plus grands maux.

Mais plus les Religions vieilliſſent, plus leur objet ſe perd de vue; les ſubtilités ſe multiplient, on veut tout expliquer, tout décider, tout entendre, inceſſament la doctrine ſe rafine, & la morale dépérit toujours plus. Aſſurément il y a loin de l'eſprit du Deutéronome à l'eſprit du Talmud & de la Miſna, & de l'eſprit de l'Evangile aux querelles ſur la Conſtitution? Saint Thomas demande (*34*) ſi par la ſucceſſion des temps les articles de foi ſe ſont multipliés, & il ſe déclare pour l'affirmative; c'eſt-à-dire, que les Docteurs, renchériſſant les uns ſur les autres, en ſçavent plus que n'en ont dit les Apôtres & Jeſus-Chriſt. Saint Paul avoue ne voir qu'obſcurément, & ne connoître qu'en partie (35). Vraiment nos Théologiens ſont biens plus avancés que cela; ils voient tout, ils ſçavent tout: ils nous rendent clair ce qui eſt obſcur dans l'Ecriture: ils prononcent ſur ce qui étoit indécis: ils nous font ſentir, avec leur modeſtie ordinaire, que les

(34) *Secunda ſecundæ, Quæſt. Art. VII.*

(35) I. Cor. XIII. 9. 10.

Auteurs Sacrés avoient grand beſoin de leur ſecours pour ſe faire entendre, & que le S. Eſprit n'eût pas ſçu s'expliquer clairement ſans eux.

Quand on perd de vue les devoirs de l'homme pour ne s'occuper que des opinions des Prêtres & de leurs frivoles diſputes, on ne demande plus d'un Chrétien s'il craint Dieu; mais s'il eſt orthodoxe: on lui fait ſigner des formulaires ſur les queſtions les plus inutiles, & ſouvent les plus inintelligibles; & quand il a ſigné tout va bien, l'on ne s'informe plus du reſte. Pourvu qu'il n'aille pas ſe faire pendre, il peut vivre au ſurplus comme il lui plaira, ſes mœurs ne font rien à l'affaire; la doctrine eſt en ſûreté. Quand la Religion en eſt-là, quel bien fait elle à la ſociété, de quel avantage eſt-elle aux hommes? Elle ne ſert qu'à exciter entr'eux des diſſentions, des troubles, des guerres de toute eſpece, à les faire entre-égorger pour des Logogryphes: il vaudroit mieux alors n'avoir point de Religion que d'en avoir une ſi mal entendue. Empêchons-la, s'il ſe peut, de dégénérer à ce point; & ſoyons ſûrs, malgré les bûchers & les chaînes, d'avoir bien mérité du genre humain.

Suppoſons que, las des querelles qui le déchire, il s'aſſemble pour les terminer & convenir d'une Religion commune à tous les Peuples. Chacun commencera, cela eſt

ſur, par propoſer la ſienne comme la ſeule vraie, la ſeule raiſonnable & démontrée, la ſeule agréable à Dieu, & utile aux hommes, mais ſes pauvres ne répondant pas làdeſſus à ſa perſuaſion; du moins au gré des autres ſectes, chaque parti n'aura de voix que la ſienne; tous les autres ſe réuniront contre lui; cela n'eſt pas moins ſûr. La délibération ſera le tour de cette maniere, un ſeul propoſant, & tous rejettant; ce n'eſt pas le moyen d'être d'accord. Il eſt croyable qu'après bien du temps perdu dans ces altérations puériles, les hommes de ſens chercheront des moyens de conciliation. Ils propoſeront, pour cela, de commencer par chaſſer tous les Théologiens de l'aſſemblée, & il ne leur ſera pas difficile de faire voir combien ce préliminaire eſt indiſpenſable. Cette bonne œuvre faite, ils diront aux Peuples: Tant que vous ne conviendrez pas de quelque principe, il n'eſt pas poſſible même que vous vous entendiez, & c'eſt un argument qui n'a jamais convaincu perſonne, que de dire: vous avez tort, car j'ai raiſon.

„ Vous parlez de ce qui eſt agréable à
„ Dieu. Voilà précisément ce qui eſt en
„ queſtion. Si nous ſçavions quel culte lui
„ eſt le plus agréable, il n'y auroit plus de
„ diſpute entre nous. Vous parlez auſſi de
„ ce qui eſt utile aux hommes; c'eſt autre
„ choſe; les hommes peuvent juger de cela.

„ Prenons donc cette utilité pour regle ; & „ puis établiſſons la doctrine qui s'y rap- „ porte le plus. Nous pourrons eſpérer „ d'approcher ainſi de la vérité autant qu'il „ eſt poſſible à des hommes ; car il eſt à pré- „ ſumer que ce qui eſt le plus utile aux créa- „ tures, eſt le plus agréable au Créateur.

„ Cherchons d'abord s'il y a quelque af- „ finité naturelle entre nous ; ſi nous ſom- „ mes quelque choſe les uns aux autres. „ Vous, Juifs, que penſez-vous ſur l'ori- „ gine du genre humain ? Nous penſons qu'il „ eſt ſorti d'un même Pere ; & vous, Chré- „ tiens ? Nous penſons là-deſſus comme les „ Juifs. Et vous Turcs ? Nous penſons „ comme les Juifs & les Chrétiens. Cela eſt „ déjà bon : puiſque les hommes ſont tous „ freres, ils doivent s'aimer comme tels.

„ Dites-nous maintenant de qui leur Pe- „ re commun avoit reçu l'être ; car il ne „ s'étoit pas fait tout ſeul. Du Créateur „ du Ciel & de la Terre. Juifs, Chrétiens „ & Turcs ſont d'accord auſſi ſur cela ; c'eſt „ encore un très grand point.

„ Et cet homme, ouvrage du Créateur, „ eſt-il un être ſimple ou mixte ? Eſt-il „ formé d'une ſubſtance unique ou de plu- „ ſieurs ? Chrétiens répondez. Il eſt com- „ poſé de deux ſubſtances, dont l'une eſt „ mortelle, & dont l'autre ne peut mourir. „ Et vous, Turcs ? Nous penſons de mê- „ me. Et vous, Juifs ? Autrefois nos idées

„ là-dessus étoient fort confuses; comme
„ les expressions de nos Livres sacrés; mais
„ les Esséniens nous ont éclairés; & nous
„ pensons encore sur ce point comme les
„ Chrétiens „.

En procédant ainsi d'interrogations en interrogations sur la Providence Divine, sur l'économie de la vie à venir, & sur toutes les questions essentielles au bon ordre du genre humain, ces mêmes hommes ayant obtenu de tous des réponses presque uniformes, leur diront: (on se souviendra que les Théologiens n'y sont plus).
„ Mes amis, de quoi vous tourmentez-
„ vous? Vous voilà tous d'accord sur ce
„ qui vous importe; quand vous différerez
„ de sentiment sur le reste, j'y vois peu
„ d'inconvenient. Formez de ce petit nom-
„ bre d'articles une Religion universelle,
„ qui soit pour ainsi dire, la Religion hu-
„ maine & sociale que tout homme vivant
„ en société soit obligé d'admettre. Si quel-
„ qu'un dogmatise contre elle, qu'il soit ban-
„ ni de la société comme ennemi de ses Loix
„ fondamentales. Quant au reste, sur quoi
„ vous n'êtes pas d'accord, formez chacun
„ de vos croyances particulieres autant de
„ Religion nationales, & suives les en
„ sincérité de cœur. Mais n'allez point
„ vous tourmentant pour les faire admettre
„ aux autres Peuples, & soyez assurés
„ que Dieu n'exige pas cela. Car il est aussi

„ injuste de vouloir les soumettre à vos opi-
„ nions qu'à vos loix ; & les Missionaires
„ ne me semblent guere plus sages que les
„ Conquérans.

„ En suivant vos diverses doctrines, cessez de vous les figurer si démontrées que quiconque ne les voit pas telles, soit coupable à vos yeux de mauvaise foi. Ne croyez point que tous ceux qui pesent vos preuves, & les jettent, soient pour cela des obstinés que leur incrédulité rende punissables : ne croyez point que la raison, l'amour du vrai, la sincérité soient pour vous seuls. Quoi qu'on fasse, on sera toujours porté à traiter en ennemis ceux qu'on accusera de se refuser à l'évidence. On plaint l'erreur, mais on hait l'opiniâtreté. Donnez la préférence à vos raisons, à la bonne heure : mais sçachez que ceux qui ne s'y rendent pas, ont les leurs.

„ Honorez en général tous les fondateurs de vos cultes respectifs. Que chacun rende au sien ce qu'il croit lui devoir, mais qu'il ne méprise point ceux des autres. Ils ont eu de grands génies & de grandes vertus : cela est toujours estimable. Ils se sont dits les envoyés de Dieu ; cela peut être & n'être pas : c'est de quoi la pluralité ne sçauroit juger d'une maniere uniforme ; les preuves n'étant pas également à sa portée. Mais

„ quand cela ne ſeroit pas, il ne faut point „ les traiter ſi legerement d'impoſteurs. „ Qui ſçait juſqu'où les méditations con- „ tinuelles ſur la Divinité; juſqu'où l'en- „ thouſiaſme de la vertu ont pu, dans leurs „ ſublimes ames, troubler l'ordre didacti- „ que & rampant des idées vulgaires? „ Dans une trop grande élévation la tête „ tourne, & l'on ne voit plus les choſes „ comme elles ſont. Socrate a cru avoir un „ eſprit familier, & l'on n'a point oſé l'ac- „ cuſer pour cela d'être un fourbe. Trai- „ terons nous les fondateurs des Peuples, „ les bienfaiteurs des Nations avec moins „ d'égard qu'un particulier?

„ Du reſte, plus de diſpute entre vous „ ſur la préférence de vos cultes. Ils ſont „ tous bons, lorſqu'ils ſont preſcrits par „ les Loix, & que la Religion eſſentielle „ s'y trouve: ils ſont mauvais quand elle „ ne s'y trouve pas. La forme du culte eſt „ la police des Religions, & non leur „ eſſence; & c'eſt au Souverain qu'il appar- „ tient de régler la Police dans ſon pays „.

J'ai penſé, Monſeigneur, que celui qui raiſonneroit ainſi ne ſeroit point un blaſphémateur, un impie; qu'il propoſeroit un moyen de paix juſte, raiſonnable, utile aux hommes: & que cela n'empêcheroit pas qu'il n'eût ſa Religion particuliere, ainſi que les autres, & qu'il n'y fut tout auſſi ſincerement attaché. Le vrai croyant, ſçachant que l'in-

fidele est aussi un homme, & peut-être un honnête homme, peut sans crime s'intéresser à son sort. Qu'il empêche un culte étranger de s'introduire dans son pays, cela est juste; mais qu'il ne damne pas pour cela ceux qui ne pensent pas comme lui: car quiconque prononce un jugement si téméraire se rend l'ennemi du reste du genre humain. J'entends dire sans cesse qu'il faut admettre la tolérance civile, non la théologique; je pense tout le contraire. Je crois qu'un homme de bien, dans quelque Religion qu'il vive de bonne foi, peut être sauvé. Mais je ne crois pas pour cela qu'on puisse légitimement introduire en un pays des Religions étrangeres sans la permission du Souverain; car si ce n'est pas directement désobéir à Dieu, c'est désobéir aux loix; & qui désobéit aux loix, désobéit à Dieu.

Quant aux Religions une fois établies ou tolérées dans un pays, je crois qu'il est injuste & barbare de les y détruire par la violence, & que le Souverain se fait tort à lui-même en maltraitant leurs sectateurs. Il est bien différent d'embrasser une Religion nouvelle, ou de vivre dans celle où l'on est né; le premier cas seul est punissable. On ne doit ni laisser établir une diversité de cultes ni proscrire ceux qui sont une fois établis; car un fils n'a jamais tort de suivre la Religion de son pere. La raison de la tranquilité publique est toute contre les persé-

cuteurs. La Religion n'excite jamais de troubles dans un état que quand le parti dominant veut tourmenter le parti foible, ou que le parti foible, intolérant par principe, ne peut vivre en paix avec qui que ce soit. Mais tout culte légitime ; c'est-à-dire, tout culte où se trouve la Religion essentielle, & dont, par conséquent, les sectateurs ne demandent que d'être soufferts & vivre en paix, n'a jamais causé ni révoltes ni guerres civiles, si ce n'est lorsqu'il a fallu se défendre & repousser les persécuteurs. Jamais les Protestans n'ont pris les armes en France que lorsqu'on les y a poursuivis. Si l'on eût pu se resoudre à les laisser en paix, ils y seroient demeurés. Je conviens, sans détour, qu'à sa naissance la Religion réformée n'avoit pas droit de s'établir en France, malgré les loix. Mais, lorsque, transmise des peres aux enfans, cette Religion fut devenue celle d'une partie de la Nation Françoise, & que le Prince eut solemnellement traité avec cette partie par l'Edit de Nantes ; cet Edit dévint un contrat inviolable, qui ne pouvoit plus être annullé que du commun consentement des deux parties, & depuis ce temps, l'exercice de la Religion Protestante est, selon moi, légitime en France.

Quand il ne le seroit pas, il resteroit toujours aux sujets l'alternative de sortir du Royaume avec leurs biens, ou d'y rester, soumis au culte dominant. Mais les contraindre

à rester sans les vouloir tolérer, vouloir à la fois qu'ils soient & qu'ils ne soient pas, les priver même du droit de la nature, annuller leurs mariages (36), déclarer leurs enfans bâtards.... en ne disant que ce qui est, j'en dirois trop; il faut me taire.

Voici du moins ce que je puis dire. En considérant la seule raison d'Etat, peut-être a-t-on bien fait d'ôter aux Protestans François tous leurs chefs: mais il falloit s'ar-

(36) Dans un Arrêt du Parlement de Toulouse, concernant l'affaire de l'infortuné Calas, on reproche aux Protestans de faire entr'eux des mariages qui, *selon les Protestans, ne sont que des Actes civils, & par conséquent soumis entiérement, pour la forme & les effets, à la volonté du Roi.*

Ainsi de ce que, selon les Protestans, le mariage est un Acte civil, il s'ensuit qu'ils sont obligés de se soumettre à la volonté du Roi, qui en fait un Acte de la Religion Catholique. Les Protestans, pour se marier, sont légitimement tenus de se faire Catholiques, attendu que, selon eux, le mariage est un Acte civil. Telle est la maniere de raisonner de Messieurs du Parlement de Toulouse.

La France est un Royaume si vaste, que les François se sont mis dans l'esprit que le genre humain ne devoit point avoir d'auutres loix que les leurs. Leurs Parlemens & leurs Tribunaux paroissent n'avoir aucune idée du droit naturel, ni du droit des gens; & il est à remarquer que dans tout ce grand Royaume, où sont tant d'Universités, tant de Colléges, tant d'Académies, & où l'on enseigne, avec tant d'importance, tant d'inutilités, il n'y a pas une seule Chaire de Droit naturel. C'est le seul peuple de l'Europe qui ait regardé cette étude comme n'étant bonne à rien.

rêter-là. Les maximes politiques ont leurs applications & leurs distinctions. Pour prévenir les dissensions qu'on n'a plus à craindre, on s'ôte des ressources dont on auroit grand besoin. Un parti qui n'a plus ni Grands ni noblesse à sa tête, quel mal peut-il faire dans un Royaume tel que la France? Examinez toutes vos précédentes guerres ; appellez guerres de Religion : vous trouverez qu'il n'y en a pas une qui n'ait eu sa cause à la Cour, & dans les intérêts des Grands. Des intrigues de Cabinet brouilloient les affaires, & puis les Chefs ameutoient les peuples au nom de Dieu. Mais quelles intrigues, quelles cabales peuvent former des Marchands & des Paysans? Comment s'y prendront-ils pour susciter un parti dans un pays où l'on ne veut que des Valets ou des Maîtres, & où l'égalité est inconnue ou en horreur? un Marchand, proposant de lever des troupes, peut se faire écouter en Angleterre, mais il fera toujours rire des François (37).

(37) Le seul cas qui force un peuple ainsi dénué de Chefs à prendre les armes, c'est quand, réduit au désespoir par ses persecuteurs, il voit qu'il ne lui reste plus de choix que dans la maniere de perir. Tel fut, au commencement de ce siecle, la guerre des Camisards. Alors on est tout étonné de la force qu'un parti méprisé tire de son désespoir : c'est ce que jamais les persecuteurs n'ont sçu calculer d'avance. Cependant, de teles gueres coûtent tant de sang, qu'ils devroient bien y songer avant de les rendre inévitables.

Si j'étois... Roi? non. Miniſtre? encore moins; mais homme puiſſant en France, je dirois: tout tend parmi nous aux emplois, aux charges; tout veut acheter le droit de mal faire; Paris & la Cour engouffrent tout. Laiſſons ces pauvres gens remplir le vuide des Provinces; qu'ils ſoient marchands, & toujours marchands; laboureurs, & toujours laboureurs. Ne pouvant quitter leur état, ils en tireront le meilleur parti poſſible; ils remplaceront les nôtres dans les conditions privées, dont nous cherchons tous à ſortir; ils fairont valoir le commerce & l'agriculture que tout nous fait abandonner; ils alimenteront notre luxe: ils travailleront, & nous jouirons.

Si ce projet n'étoit pas plus équitable que ceux qu'on ſuit, il ſeroit du moins plus humain, ſûrement il ſeroit plus utile. Ceſt moins la tyrannie, & c'eſt moins l'ambition des Chefs, que ce ne ſont leurs préjugés & leurs courtes vues, qui font le malheur des Nations.

Je finirai par tranſcrire une eſpece de diſcours qui a quelque rapport à mon ſujet, & qui ne m'en écartera pas long-temps.

Un Parſis de Surat ayant en ſecret épouſé une Muſulmane, fut découvert, arrêté, & ayant refuſé d'embraſſer le Mahométiſme, il fut condamné à mort. Avant d'aller au ſupplice, il parla ainſi à ſes juges.

„ Quoi! vous voulez m'ôter la vie? Eh?

,, de quoi me puniſſez-vous? J'ai tranſgreſ-
,, ſé ma Loi plutôt que la vôtre: ma Loi par-
,, le au cœur, & n'eſt point cruelle; mon
,, crime a été puni par le blâme de mes fre-
,, res. Mais que vous ai-je fait pour mériter
,, de mourir? Je vous ai traités comme ma
,, famille, & je me ſuis choiſi une ſœur parmi
,, vous. Je l'ai laiſſée libre dans ſa croyance,
,, & elle a reſpecté la mienne pour ſon propre
,, intérêt. Borné ſans régret à elle ſeule,
,, je l'ai honorée comme l'inſtrument du cul-
,, te qu'exige l'Auteur de mon être; j'ai
,, payé par elle le tribut que tout homme
,, doit au genre humain: l'amour me l'a
,, donnée, & la vertu me la rendoit chere:
,, elle n'a point vécu dans la ſervitude, elle
,, a poſſédé ſans partage le cœur de ſon
,, époux: ma faute n'a pas moins fait ſon
,, bonheur que le mien.

,, Pour expier une faute ſi pardonnable,
,, vous m'avez voulu rendre fourbe & men-
,, teur, vous m'avez voulu forcer à pro-
,, feſſer vos ſentimens ſans les aimer & ſans
,, y croire: comme ſi le transfuge de nos
,, loix eût mérité de paſſer ſous les vôtres:
,, vous m'avez fait opter entre le parjure
,, & la mort, & j'ai choiſi; car je ne veux
,, pas vous tromper. Je meurs donc, puiſ-
,, qu'il le faut: mais je meurs digne de re-
,, vivre & d'animer un autre homme juſte.
,, Je meurs martyr de ma Religion, ſans
,, craindre d'entrer après ma mort dans la

„ vôtre. Puiſſé-je renaître chez les Muſul-
„ mans pour leur apprendre à devenir hu-
„ mains, clémens, équitables ; car ſervant
„ le même Dieu que nous ſervons, puiſ-
„ qu'il n'y en a pas deux, vous vous aveu-
„ glez dans votre zele, en tourmentant ſes
„ ſerviteurs, & vous n'êtes cruels & ſan-
„ guinaires que parce que vous êtes incon-
„ ſéquens.

„ Vous êtes des enfans qui, dans vos
„ yeux ne ſçavez que faire du mal aux
„ hommes. Vous vous croyez ſçavans, &
„ vous ne ſçavez rien de ce qui eſt de Dieu.
„ Vos dogmes récens ſont-ils convenables
„ à celui qui eſt & qui veut être adoré de
„ tous les tems ? Peuples nouveaux, com-
„ ment oſez vous parler de Religion devant
„ nous ? Nos Rits ſont auſſi vieux que les
„ aſtres : les premiers rayons du Soleil ont
„ éclairé & reçu les hommages de nos Pe-
„ res. Le grand Zerduſt a vu l'enfance du
„ monde ; il y a prédit & marqué l'ordre de
„ l'Univers : & vous hommes d'hier, vous
„ voulez être nos Prophetes ! Vingt ſiecles
„ avant Mahomet, avant la naiſſance d'Iſ-
„ maël & de ſon pere, les Mages étoient
„ antiques. Nos livres ſacrés étoient déjà
„ la Loi de l'Aſie & du monde, & trois
„ grands Empires avoient ſucceſſivement
„ achevé leur long cours ſous nos ancêtres,
„ avant que les vôtres fuſſent ſortis du
„ néant.

„ Voyez, hommes parvenus, la diffé-
„ rence qui eſt entre vous & nous. Vous
„ vous dites Croyans, & vous vivez en bar-
„ bares. Vos Inſtitutions, vos Loix, vos
„ cultes, vos vertus mêmes tourmentent
„ l'homme & le dégradent. Vous n'avez
„ que de triſtes devoirs à lui preſcrire. Des
„ jeûnes, des privations, des combats, des
„ mutilations, des clôtures, vous ne ſça-
„ vez lui faire un devoir que de ce qui peut
„ l'affliger & le contraindre. Vous lui fai-
„ tes haïr la vie & les moyens de la conſer-
„ ver : vos femmes ſont ſans hommes; vos
„ terres ſont ſans cultures; vous mangez
„ les animaux, & vous maſſacrez les Hu-
„ mains; vous aimez le ſang des meurtres;
„ tous vos établiſſemens choquent la natu-
„ re, aviliſſent l'eſpece humaine: &, ſous
„ le double joug du Deſpotiſme & du fa-
„ natiſme, vous l'écraſez de ſes Rois & de
„ ſes Dieux.

„ Pour nous, nous ſommes des hommes
„ de paix, nous ne faiſons ni ne voulons
„ aucun mal à rien de ce qui reſpire, non
„ pas même à nos Tyrans: nous leur cé-
„ dons ſans regret le fruit de nos peines,
„ contens de leur être utiles, & de remplir
„ nos devoirs. Nos nombreux beſtiaux
„ couvrent vos pâturages: les arbres plan-
„ tés par vos mains vous donnent leurs
„ fruits & leurs ombres: vos terres que
„ nous cultivons vous nourriſſent par nos

„ ſoins: un peuple ſimple & doux multi-„ plie ſous vos ouvrages, & tire pour vous „ la vie & l'abondance du ſein de la mere „ commune où vous ne ſçavez rien trouver. „ Le Soleil, que nous prenons à témoin de „ nos œuvres, éclaire notre patience & „ vos injuſtices; il ne ſe leve point ſans „ nous trouver occupés à bien faire, & en „ ſe couchant il nous ramene au ſein de nos familles nous préparer à de nouveaux „ travaux.

„ Dieu ſeul ſçait la verité. Si malgré tout „ cela nous nous trompons dans notre cul-„ te, il eſt toujours peu croyable que „ nous ſoyons condamnés à l'Enfer, nous „ qui ne faiſons que du bien ſur la terre, „ & que vous ſoyez les Elus de Dieu, vous „ qui n'y faites que du mal. Quand nous „ ſerions dans l'erreur, vous devriez la „ reſpecter pour votre avantage. Notre „ piété vous engraiſſe, & la vôtre nous „ conſume, nous réparons le mal que vous „ fait une Religion deſtructive. Croyez-„ moi, laiſſez-nous un culte qui vous eſt „ utile; craignez qu'un jour nous n'adop-„ tions le vôtre; c'eſt le plus grand mal „ qui vous puiſſe arriver „.

J'ai tâché, Monſeigneur, de vous faire entendre dans quel eſprit a été écrite la profeſſion de foi du Vicaire Savoyard, & les conſidérations qui m'ont porté à la publier. Je vous demande à préſent à quel

égard vous pouvez qualifier ſa doctrine de blaſphématoire, d'impie, d'abominable, & ce que vous y trouvez de ſcandaleux & de pernicieux au genre humain. J'en dis autant à ceux qui m'accuſent d'avoir dit ce qu'il falloit taire, & d'avoir voulu troubler l'ordre public; imputation vague & téméraire, avec laquelle ceux qui ont le moins réfléchi ſur ce qui eſt utile ou nuiſible, indiſpoſent d'un mot le public crédule contre une Auteur bien intentionné. Eſt-ce apprendre au peuple à ne rien croire, que le rappeller à la véritable foi qu'il oublie. Eſt-ce troubler l'ordre, que renvoyer chacun aux Loix de ſon pays? Eſt-ce anéantir tous les cultes, que borner chaque peuple au ſien? Eſt-ce ôter celui qu'on a, que ne vouloir pas qu'on en change? Eſt-ce ſe jouer de toute Religion, que reſpecter toutes les Religions. Enfin eſt-il donc ſi eſſentiel à chacun de haïr les autres, que, cette haine ôtée, tout ſoit ôté?

Voilà pourtant ce qu'on perſuade au peuple quand on veut lui faire prendre ſon défenſeur en haine, & qu'on a la force en main. Maintenant, hommes cruels, vos Décrets, vos Bûchers, vos Mandements, vos Journaux le troublent & l'abuſent ſur mon compte. Il me croit un monſtre ſur la foi de vos clameurs; mais vos clameurs ceſſeront enfin; mes Ecrits reſteront malgré vous par votre honte. Les Chrétiens, moins

prévenus, y chercheront avec surprise les horreurs que vous prétendez y trouver; ils n'y verront, avec la morale de leur divin Maître, que des leçons de paix, de concorde & de charité. Puissent-ils y apprendre à être plus justes que leurs Peres! Puissent les vertus qu'ils y auront prises, me venger un jour de vos malédictions!

A l'égard des objections sur les sectes particuliéres dans lesquelles l'Univers est divisé, que ne puis-je leur donner assez de force pour rendre chacun moins entêté de la sienne, & moins ennemi des autres, pour porter chaque homme à l'indulgence, à la douceur, par cette considération si frappante & si naturelle, que, s'il fût né dans un autre pays, dans une autre secte, il prendroit infailliblement pour l'erreur ce qu'il prend pour la vérité, & pour la vérité ce qu'il prend pour l'erreur. Il importe tant aux hommes de tenir moins aux opinions qui les divisent qu'à celles qui les unissent. Et au contraire, négligeant ce qu'ils ont de commun, ils s'acharnent aux sentimens particuliers avec une espece de rage; ils tiennent d'autant plus à ces sentiments qu'ils semblent moins raisonnables, & chacun voudroit suppléer à force de confiance à l'autorité que la raison refuse à son parti. Ainsi, d'accord au fond sur tout ce qui nous intéresse, & dont on ne tient aucun compte, on passe la vie à disputer, à chicaner, à tour-

menter, à persécuter à se battre, pour les choses qu'on entend le moins, & qu'il est le moins nécessaire d'entendre. On entasse en vain décisions sur décisions; on plâtre en vain leurs contradictions d'un jargon inintelligible, on trouve chaque jour de nouvelles questions à résoudre, chaque jour de nouveaux sujets de querelles, parce que chaque doctrine a des branches infinies, & que chacun, entêté de sa petite idée, croit essentiel ce qui ne l'est point, & néglige l'essentiel véritable. Que si on leur propose des objections qu'ils ne peuvent résoudre, ce qui, vu l'échafaudage de leurs doctrines, devient plus facile de jour en jour; ils se dépitent comme des enfans; & parce qu'ils sont plus attachés à leur prati qu'à la vérité, & qu'ils ont plus d'orgueil que de bonne foi, c'est sur ce qu'ils peuvent le moins prouver qu'ils pardonnent le moins quelque doute.

Ma propre histoire caractérise mieux qu'aucune autre le jugement qu'on doit porter des Chrétiens d'aujourd'hui; mais comme elle en dit trop pour être crue, peut-être un jour fera t-elle porter un jugement tout contraire; un jour, peut-être, ce qui fait aujourd'hui l'opprobe de mes contemporains fera leur gloire, & les simples qui liront mon Livre, diront avec admiration: Quels tems angéliques ce devoient être que

ceux où un tel Livre a été brûlé comme impie, & ſon Auteur pourſuivi comme un malfaiteur ! ſans doute alors tous les Ecrits reſpiroient la dévotion la plus ſublime, & la terre étoit couverte de Saints !

Mais d'autres Livres demeureront. On ſaura, par exemple, que ce même ſiécle a produit un panégyriſte de Saint Barthélemi, Français, & (comme on peut bien croire) homme d'Egliſe, ſans que ni Parlement ni Prélat ait ſongé même à lui chercher querelle. Alors, en comparant la morale des deux livres & le tort des deux Auteurs, on pourra changer de langage, & tirer une autre concluſion.

Les doctrines abominables ſont celles qui menent au crime, au meurtre, & qui font des fanatiques. Eh ! qu'y a-t-il de plus abominable au monde, que de mettre l'injuſtice & la violence en ſyſtême, & de les faire découler de la clémence de Dieu ? Je m'abſtiendrai d'entrer ici dans un parallele qui pourroit vous déplaire. Convenez ſeulement, Monſeigneur, que ſi la France eût profeſſé la Réligion du Prêtre ſavoyard, cette Religion ſi ſimple & ſi pure, qui fait craindre Dieu, & aimer les hommes, des fleuves de ſang n'euſſent point ſi ſouvent inondé les champs Français ; ce peuple ſi doux & ſi gai n'eût point étonné les autres de ſes cruautés dans tant de perſécutions & de maſſacres, depuis l'Inquiſition de Toulouſe

(38) jusqu'à la Saint Barthélemi, & depuis la guerre des Albigeois jusqu'aux Dragonnades; le Conseiller Anne du Bourg n'eût point été pendu pour avoir opiné à la douceur envers les Réformés; les habitans de Merindol & de Cabrieres n'eussent point été mis à mort par Arrêt du Parlement d'Aix, & sous nos yeux l'innocent Calas, torturé par les bourreaux, n'eût point péri sur la roue. Revenons à présent, Monseigneur, à vos censures & aux raisons sur lesquelles vous les fondez.

Ce sont toujours des hommes, dit le Vicaire, qui nous attestent la parole de Dieu, & qui nous l'attestent en des langues qui nous sont inconnues. Souvent, au contraire, nous aurions grand besoin que Dieu nous attestât la parole des hommes; il est bien sûr, au moins, qu'il eût pu nous donner la sienne,

(38). Il est vrai que Dominique, saint Espagnol, y eut grande part. Le Saint, selon un Ecrivain de son Ordre, eut la charité, prèchant conrre les Albigeois, de s'adjoindre des dévotes personnes zélées pour la foi, lesquelles prissent le soin d'extirper corporellement & par le glaive matériel les hérétiques qu'il n'auroit pu vaincre avec le glaive de la parole de Dieu. *Ob charitatem, prædicans contra Albienses, in adjutorium sumsit quasdam devotas personas, zelantes pro fide, quæ corporaliter illos Hæreticos gladio materali expugnarent, quos ipse gladio verbi Dei amputare non posset.* Antonin. in Chron. P. III. tit 23. c. 14. §. 2. Cette charité ne ressemble guerre à celle du Vicaire; aussi a-t-elle un prix bien différent. L'une fait décréter, & l'autre canoniser ceux qui la professent.

ſans ſe ſervir d'organes ſi ſuſpectes. Le Vicaire ſe plaint qu'il faille tant de témoignages humains pour certifier la parole divine : *que d'hommes*, dit-il, *entre Dieu & moi* (39) !

Vous répondez : *Pour que cette plainte fût ſenſée, M. T. C. F. il faudroit pouvoir conclure que la Révélation eſt fauſſe dès qu'elle n'a point été faite à chaque homme en particulier ; il faudroit pouvoir dire : Dieu ne peut exiger de moi que je croi ce qu'on m'aſſure qu'il a dit, dès que ce n'eſt pas directement à moi qu'il a adreſſé ſa parole* (40).

Et tout au contraire, cette plainte n'eſt ſenſée qu'en admettant la vérité de la Révélation. Car ſi vous la ſuppoſez fauſſe, quelle plainte avez vous à faire du moyen dont Dieu s'eſt ſervi, puiſqu'il ne s'en eſt ſervi d'aucun ? Vous doit-il compte des tromperies d'un impoſteur ! Quand vous vous laiſſez duper, c'eſt votre faute & non pas la ſienne. Mais lorſque Dieu, maître du choix de ſes moyens, en choiſit par préférence qui exigent de notre part tant de ſçavoir & de ſi profondes diſcuſſions, le Vicaire a t-il tort de dire : „ Voyons toutefois examinons, „ comparons, vérifions. O ſi Dieu eût daigné me diſpenſer de tout ce travail, l'en

(39) Emile, Tome III. p. 141.
(40) *Mandement* in-quarto, p. 12, in-12 p. xxxI.

„ aurois-je ſervi de moins bon cœur ?
(41) „.

Monſeigneur, votre Mineure eſt admirable. Il faut la tranſcrire ici toute entiere ; j'aime à rapporter vos propres termes ; c'eſt ma plus grande méchanceté.

Mais n'eſt-il donc pas un infinité de faits, même antérieurs à celui de la Revélation chrétienne, dont il ſeroit abſurde de douter ? Par quelle autre voie que celle des témoignages humains, l'âuteur lui même a-t-il donc connu cette Sparte, cette Athenes, cette Rome dont il vante ſi ſouvent & avec tant d'aſſurance les loix, les mœurs & les héros ? Que d'hommes entre lui & les Hiſtoriens qui ont conſervé la mémoire de ces événemens ?

Si la matiere étoit moins grave, & que j'euſſe moins de reſpect pour vous, cette maniere de raiſonner me fourniroit peut-être l'occaſion d'égayer un peu mes lecteurs ; mais à Dien ne plaiſe que j'oublie le ton qui convient au ſujet que je traite, & à l'homme à qui je parle. Au riſque d'être plat dans ma réponſe, il me ſuffit de montrer que vous vous trompez.

Conſidérez donc, de grace, qu'il eſt tout-à-fait dans l'ordre que des faits humains ſoient atteſtés par des témoignages humains. Ils ne peuvent l'être par nulle autre voie ; je ne puis ſçavoir que Sparte & Rome ont

(41) Emile, ubi. ſup.

existé, que parce que des Auteurs contemporains me le disent, & entre moi & un autre homme qui a vécu loin de moi, il faut nécessairement des intermédiaires, mais pourquoi en faut-il entre Dieu & moi, & pourquoi en faut-il de si éloignés, qui en ont besoin de tant d'autres? Est-il simple, est-il naturel que Dieu ait été chercher Moyse pour parler à Jean-Jacques Rousseau?

D'ailleurs nul n'est obligé, sous peine de damnation, de croire que Sparte ait existé, nul, pour en avoir douté, ne sera dévoré des flammes éternelles. Tout fait dont nous ne sommes pas les témoins, n'est établi pour nous que sur des preuves morales, & toute preuve morale est susceptible de plus & de moins. Croirai-je que la justice divine me précipite à jamais dans l'Enfer, uniquement pour n'avoir pas sçu marquer bien exactement le point où une telle preuve devient invincible?

S'il y a dans le monde une histoire attestée, c'est celle des Wampris. Rien n'y manque; procès verbaux, certificats de Notables, de Chirurgiens, des Curés, de Magistrats. La preuve juridique est des plus complettes. Avec cela, qui est-ce qui croit aux Wampris? Serons-nous tous damnés pour n'y avoir pas cru?

Quelque attestés que soient, au gré même de l'incrédule Ciceron, plusieurs des prodiges rapportés par Tite-Live, je les

regarde comme autant de fables, & ſûrement je ne ſuis pas le ſeul. Mon expérience conſtante, & celle de tous les hommes, eſt plus forte en ceci que le témoignage de quelques-uns. Si Sparte & Rome ont été des prodiges elles-mêmes, c'étoient des prodiges dans le gendre moral; & comme on s'abuſeroit en Laponie de fixer à quatre pieds la ſtatue naturelle de l'homme, on ne s'abuſeroit pas moins parmi nous de fixer la meſure des ames humaines ſur celles des gens que l'on voit autour de ſoi.

Vous vous ſouviendrez, s'il vous plaît, que je continue ici d'examiner vos raiſonnemens en eux-mêmes, ſans ſoutenir ceux que vous attaquez. Après ce mémoratif néceſſaire, je me permettrai ſur votre maniere d'argumenter encore une ſuppoſition.

Un habitant de la rue S. Jacques vient tenir ce diſcours à Monſieur l'Archevêque de Paris. „ Monſeigneur, je ſçais que vous „ ne croyez ni à la béatitude de S. Jean de „ Paris, ni aux miracles qu'il a plu à Dieu „ d'opérer en public ſur ſa tombe, à la vue „ de la Ville du Monde la plus éclairée & „ la plus nombreuſe. Mais je crois devoir „ vous atteſter que je viens de voir reſſuſciter le Saint en perſonne dans le lieu „ où ſes os ont été dépoſés „.

L'homme de la rue S. Jacques ajoute à cela le détail de toutes les circonſtances qui peuvent frapper le ſpectateur d'un pareil

fait. Je ſuis perſuadé qu'à l'ouie de cette nouvelle, avant de vous expliquer ſur la foi que vous y ajoutez, vous commencerez par interroger celui qui l'atteſte, ſur ſon état, ſur ſes ſentimens, ſur ſon Confeſſeur, ſur d'autres articles ſemblables; & lorſqu'à ſon air comme à ſes diſcours, vous aurez compris que c'eſt un pauvre ouvrier, & que n'ayant point à vous montrer de billet de confeſſion, il vous confirmera dans l'opinion qu'il eſt Janſéniſte; „ Ah, ah! „ lui direz-vous d'un air railleur, „ vous êtes con-„ vulſionnaire, & vous avez vu reſſuſciter „ Saint Pâris? Cela n'eſt pas fort éton-„ nant; vous avez vu tant d'autres mer-„ veilles „.

Toujours dans ma ſuppoſition, ſans doute, il inſiſtera: il vous dira qu'il n'a point vu ſeul le miracle; qu'il avoit deux ou trois perſonnes avec lui qui ont vu la même choſe, & que d'autres à qui il l'a voulu raconter, diſent l'avoir auſſi vu eux-mêmes. Là-deſſus vous demanderez ſi tous ſes témoins étoient Janſéniſtes. „ Oui, Monſeigneur, „ dira-t-il; „ mais n'importe: „ ils ſont en nombre ſuffiſant, gens de bon-„ nes mœurs, de bon ſens, & non récuſa-„ bles, la preuve eſt complette, & rien „ ne manque à notre déclaration pour „ conſtater la vérité du fait „.

D'autres Evêques moins charitables envoyeroient chercher un Commiſſaire, & lui

consigneroient le bon homme honoré de la vision glorieuse, pour en aller rendre graces à Dieu aux Petites Maisons. Pour vous, Monseigneur, plus humain, mais non plus crédule, après une grave réprimande, vous vous contenteriez de lui dire : „ Je „ sçais que deux ou trois témoins honnê„ tes gens & de bon sens, peuvent attester „ la vie ou la mort d'un homme ; mais je „ ne sçais pas encore combien il en faut „ pour constater la résurrection d'un J'ansé„ niste. En attendant que je l'apprenne, al„ lez, mon enfant, tâchez de fortifier votre „ cerveau creux. Je vous dispense du jeûne, „ & voilà de quoi vous faire de bon bouilon

C'est à peu près, Monseigneur, ce que vous diriez, & ce que diroit tout autre homme sage, à votre place. D'où je conclus que, même selon vous, & selon tout autre homme sage, les preuves morales, suffisantes pour constater les faits qui sont dans l'ordre des possibilités morales, ne suffisent plus pour constater des faits d'un autre ordre, & puremnt surnaturels, sur quoi je vous laisse juger vous-même de la justesse de votre comparaison.

Voici pourtant la conclusion triomphante que vous en tirez contre moi : *Son Scepticisme n'est donc ici fondé que sur l'intérêt de son incrédulité* [42]. Monseigneur, si

(42) *Mandement* in-quarto, p. 12, in-12, p. xxxj.

jamais elle me procure un Evêché de cent mille livres de rente, vous pourrez parler de l'intérêt de mon incrédulité.

Continuons maintenant à vous tranſcrire, en prenant ſeulement la liberté de reſtituer au beſoin les paſſages de mon Livre que vous tronquez.

„ Qu'un homme, *ajoute-t-il plus loin*, „ vienne nous tenir ce langage: Mortels, „ je vous annonce les volontés du Très-„ Haut; reconnoiſſez à ma voix celui qui „ m'envoie. J'ordonne au Soleil de chan-„ ger ſon cours, aux étoiles de former un „ autre arrangement, aux montagnes de s'applanir, aux flos de s'élever, à la terre „ de prendre un autre aſpect: à ces mer-„ veilles, qui ne reconnoîtra pas à l'inſtant „ le maître de la nature? *Qui ne croiroit,* „ *M. T. C. F. que celui qui s'exprime* „ *de la ſorte, ne demande qu'à voir des* „ *miracles pour être Chrétien.*

Bien plus que cela, Monſeigneur; puiſque je n'ai pas même beſoin des miracles pour être Chrétien.

Ecoutez toutefois qu'il ajoute: „ Reſte „ enfin, dit-il, l'examen le plus impor-„ tant dans la doctrine annoncée; car puiſ-„ que ceux qui diſent que Dieu fait ici-bas „ des miracles, prétendent que le Diable „ les imite quelquefois avec les prodiges „ les mieux conſtatés, nous ne ſommes pas „ plus avancés qu'auparavant; & puiſque

„ les Magiciens de Pharaon osoient, en présence même de Moyse, faire les mêmes signes qu'il faisoit par l'ordre exprès de Dieu; pourquoi dans son absence n'eussent-il pas, aux mêmes titres, prétendu la même autorité? Ainsi donc, après avoir prouvé la doctrine par le miracle, il faut prouver le miracle par la doctrine, de peur de prendre l'œuvre du Démon pour l'œuvre de Dieu (43). Que faire en pareil cas pour éviter le diable? Une seule chose; revenir au raisonnement, & laisser-là les miracles. Mieux eût valu n'y pas recourir „.

C'est dire: qu'on me montre des miracles, & je croirai. Oui, Monseigneur, c'est dire, qu'on me montre des miracles, & je croirai aux miracles. *C'est dire: qu'on me montre des miracles, & je refuserai encore de croire.* Oui, Monseigneur, c'est dire, selon le précepte même de Moyse (44): qu'on me montre des miracles, & je refuserai encore de croire une doctrine absurde & déraisonnable qu'on voudroit étayer par eux. Je croirois plutôt à la magie, que de reconnoître la voix de Dieu dans des leçons contre la raison.

(43) Je suis forcé de confondre ici la note avec le texte, à l'imitation de M. Beaumont. Le Lecteur pourra consulter l'un & l'autre dans le Livre même. T. III, p. 145. & suiv.

(44) Deuterome. c. XIII.

J'ai dit que c'étoit-là du bon ſens le plus ſimple, qu'on n'obſcurciroit qu'avec des diſtinctions tout au moins très-ſubtiles ; c'eſt encore une de mes prédictions ; en voici l'accompliſſement.

Quand une doctrine eſt reconnue vraie, divine, fondée ſur une révélation certaine, on s'en ſert pour juger des miracles, c'eſt-à-dire, pour rejetter les prétendus prodiges que des impoſteurs voudroient oppoſer à cette doctrine. Quand il s'agit d'une doctrine nouvelle qu'on annonce comme émanée du ſein de Dieu, les miracles ſont produits en preuves ; c'eſt-à-dire, que celui qui prend la qualité d'Envoyé du Très Haut, confirme ſa Miſſion, ſa prédication par des miracles qui ſont le témoignage même de la Divinité. Ainſi la doctrine & les miracles ſont des argumens reſpectifs dont on fait uſage, ſelon les divers points de vue où l'on ſe place dans l'étude & dans l'enſeignement de la Religion. Il ne ſe trouve là ni abus du raiſonnement, ni ſophiſme ridicule, ni cercles vicieux [45].

Le Lecteur en jugera. Pour moi je n'ajouterai pas un ſeul mot. J'ai quelque fois répondu ci-devant avec mes paſſages ; mais c'eſt avec le vôtre que je veux vous répondre ici.

Où eſt donc, M. T. C. F. la bonne foi philoſophique dont ſe pare cet Ecrivain ?

[45] *Mandement* in-quarto, p. 33, in-12, p. xxxiij.

Monſeigneur, je ne me ſuis jamais piqué d'une bonne foi philoſophique; car je n'en connois pas de telle. Je n'oſe même trop parler de la bonne foi chrétienne, depuis que de ſoi-diſant Chrétiens de nos jours trouvent ſi mauvais qu'on ne ſupprime pas les objections qui les embarraſſent. Mais pour la bonne foi pure & ſimple, je demande laquelle de la mienne ou de la vôtre eſt la plus facile, à trouver ici.

Plus j'avance, plus les points à traiter deviennent intéreſſans. Il faut donc continuer à vous tranſcrire. Je voudrois dans des diſcuſſions de cette importance ne pas omettre un de vos mots.

On croiroit qu'après les plus grands efforts pour décréditer les témoignages humains qui atteſtent la Révélation Chrétienne, le même Auteur y défere cependant de la maniere la plus poſitive, la plus ſolemnelle.

On auroit raiſon ſans doute, puiſque je tiens pour révélée toute doctrine où je reconnois l'eſprit de Dieu. Il faut ſeulement ôter l'amphibologie de votre phraſe : car ſi le verbe rélatif *y défére* ſe rapporte à la Révélation Chrétienne, vous avez raiſon; mais s'il ſe rapporte aux témoignages humains, vous avez tort. Quoi qu'il en ſoit, je prends acte de votre témoignage contre ceux qui oſent dire que je rejette toute révélation, comme ſi c'étoit rejetter une doctrine que de la reconnoître ſujette

à des difficultés insolubles à l'esprit humain: comme si c'étoit la rejetter que de ne pas l'admettre sur le témoignage des hommes l'orsqu'on a d'autres preuves équivalentes ou supérieures, qui dispensent de celle-là? Il est vrai que vous dites conditionnellement, *on croiroit*; mais *on croiroit* signifie *on croit*, lorsque la raison d'exeption pour ne pas croire se réduit à rien, comme on verra ci-après de la vôtre. Commençons par la preuve affirmative.

Il faut pour vous en convaincre, M. T. C. F. & en même-temps pour vous édifier, mettre sous vos yeux cet endroit de son ouvrage. „ J'avoue que la majesté des Ecritu„ res m'étonne; la sainteté de l'Evangile „ (46) parle à mon cœur. Voyez les Li„ vres des Philosophes, avec toute leur „ pompe; qu'ils sont petits près de celui„ là! Se peut il qu'un Livre à la fois si su„ blime & si simple soit l'ouvrage des „ hommes? Se peut-il que celui dont il „ fait l'histoire ne soit qu'un homme lui„ même? Est-ce-là le ton d'un enthousiaste „ ou d'un ambitieux sectaire? Quelle dou-

(46) La négligence veca laquelle M. Beaumont me transcrit, lui a fait faire ici deux changemens dans une ligne. Il a mis *la majesté de l'Ecriture*, au lieu de *la majesté des Ecritures*; & il a mis *la sainteté de l'écriture*, au lieu de *la sainteté de l'Evangile*. Ce n'est pas à la vérité, me faire dire des hérésies; mais c'est me faire parler bien niaisement.

„ ceur, quelle pureté dans ses mœurs! „ Quelle grace touchante dans ces instruc- „ tions quelle élévation dans ses maximes? „ quelle profonde sagesse dans ses discours? „ quelle présence d'esprit, quelle finesse „ & quelle justesse dans ses réponses? „ quel empire sur ses passions! Où est „ l'homme, où est le sage qui sçait agir, „ souffrir & mourir sans foiblesse & sans „ ostentation (47)? Quand Platon peint „ son Juste imaginaire, couvert de tout „ l'opprobre du crime, & digne de tous „ les prix de la vertu, il peint trait pour „ trait Jesus-Christ: la ressemblance est si „ frappante, que tous les Peres l'ont sen- „ tie, & qu'il n'est pas possible de s'y trom- „ per. Quels préjugés, quel aveuglement „ ne faut-il point avoir pour oser compa- „ rer le fils de Sophronisque au fils de MA- „ rie? Quelle distance de l'un à l'autre! Socra- „ te mourant sans douleur, sans ignomi- „ nie, soutient aisément jusqu'au bout son „ personnage, & si cette facile mort n'eût

(47) Je remplis, selon ma coutume, les lacunes faites par M. de Beaumont, non qu'absolument celles qu'il fait ici soient insidieuses, comme en d'autres endroits; mais parce que le défaut de suite & de liaison affoiblit le passage quand il est tronqué; & parce que mes persécuteurs supprimant avec soin tout ce que j'ai dit de si bon cœur en faveur de la Religion, il est bon de le rétablir à mesure que l'occasion s'en trouve.

„ honoré ſa vie, on douteroit ſi Socrate, „ avec tout ſon eſprit, fut autre choſe „ qu'un Sophiſte. Il inventa, dit-on, la „ morale. D'autres avant lui l'avoient miſe „ en pratique; il ne fit que dire ce qu'ils „ avoient fait; il ne fit que mettre en le- „ çons leurs exemples. Ariſtide avoit été „ juſte avant que Socrate eût dit ce que „ c'étoit que juſtice; Léonidas étoit mort „ pour ſon pays avant que Socrate eût fait „ un devoir d'aimer la patrie; Sparte „ étoit ſobre avant que Socrate eût loué „ la ſobriété; avant qu'il eût défini la ver- „ tu, Sparte abondoit en hommes ver- „ tueux. Mais où Jeſus avoit-il pris par- „ mi les ſiens cette morale élevée & pure, „ dont lui ſeul a donné les leçons & l'exem- „ ple? Du ſein du plus furieux fanatiſme „ la plus haute ſageſſe ſe fit entendre, „ & la ſimplicité des plus héroïques ver- „ tus honnora le plus vil de tous les peu- „ ples. La mort de Socrate philoſophant „ tranquillement avec ſes amis eſt la plus „ douce qu'on puiſſe deſirer; celle de Je- „ ſus expirant dans les tourmens, inju- „ rié, raillé, maudit de tout un peuple, „ eſt la plus horrible qu'on puiſſe crain- „ dre. Socrate prénant la coupe empoiſon- „ née bénit celui qui la lui préſente, & qui „ pleure. Jeſus, au milieu d'un ſupplice af- „ freux, prie pour ſes bourreaux acharnés. „ Oui, ſi la vie & la mort de Socrate ſont

„ d'un Sage, la vie & la mort de Jesus „ sont d'un Dieu. Dirons-nous que l'histoi- „ re de l'Evangile est inventée à plaisir? „ Non, ce n'est pas ainsi qu'on invente: „ & les faits de Socrate, dont personne „ ne doute, sont moins attestés que ceux „ de Jesus-Christ. Au fond, c'est reculer la „ difficulté sans la détruire. Il seroit plus „ inconcevable que plusieurs hommes d'ac- „ cord eussent fabriqué ce Livre, qu'il ne „ l'est qu'un seul en ait fourni le sujet. „ Jamais des Auteurs Juifs n'eussent trou- „ vé ni ce ton, ni cette morale, & l'Evan- „ gile a des caracteres de vérité si grands, „ si frappans, si parfaitement inimitables, „ que l'inventeur en seroit plus étonnant „ que le Héros (48) „.

(49) *Il seroit difficile, M. T. C. F. de rendre un plus bel hommage à l'authenticité de l'Evangile.* Je vous sçais gré, Monseigneur, de cet aveu; c'est une injustice que vous avez de moins que les autres. Venons maintenant à la preuve négative qui vous fait dire, *on croiroit*, au lieu *d'on croit.*

Cependant l'Auteur ne la croit qu'en conséquence des témoignages humains. Vous vous trompez, Monseigneur; je la reconnois en conséquence de l'Evangile, & de la su-

(48) Emile, T. III. p. 179 & suiv.

(49) *Mandement* in quarto, page 14, in douze, page xxxiv.

blimité que j'y vois, ſans qu'on me l'atteſte. Je n'ai pas beſoin qu'on m'affirme qu'il y a un Evangile lorſque je le tiens. *Ce ſont toujours des hommes qui lui rapportent ce que d'autres hommes ont rapporté.* Et point du tout; on ne me rapporte point que l'Evangile exiſte; je le vois de mes propres yeux, & quand tout l'Univers me ſoutiendroit qu'il n'exiſte pas, je ſçaurois très bien que tout l'Univers ment, ou ſe trompe. *Que d'hommes entre Dieu & lui?* Pas un ſeul. L'Evangile eſt la piece qui décide; & cette piece eſt entre mes mains. De quelque maniere qu'elle y ſoit venue, & quelque Auteur qui l'ait écrite, j'y reconnois l'eſprit divin: cela eſt immédiat autant qu'il peut l'être; il n'y a point d'hommes entre cette preuve & moi; & dans le ſens où il y en auroit, l'hiſtorique de ce ſaint Livre, des ſes Auteurs, du temps où il a été compoſé, &c. rentre dans les diſcuſſions de critique où la preuve morale eſt admiſe. Telle eſt la réponſe du Vicaire Savoyard.

Le voilà donc bien évidement en contradiction avec lui-même: le voilà confondu par ſes propres aveux. Je vous laiſſe jouir de toute ma confuſion. *Par quel étrange aveuglement a-t-il donc pu ajouter?* „ Avec „ tout cela ce même Evangile eſt plein de „ choſes qui répugnent à la raiſon, & qu'il „ eſt impoſſible à tout homme ſenſé de „ concevoir ni d'admettre. Que faut-il

„ au milieu de toutes ces contradictions ?
„ Etre toujours modeste & circonspect ; respecter en silence (50) ce qu'on ne sçauroit
„ ni rejetter ni comprendre, & s'humilier devant le grand Etre qui seul sçait
„ la vérité. Voilà le scepticisme involontaire où je suis resté „. *Mais le scepticisme, M. T. C. F. peut il donc être involontaire, lorsqu'on refuse de se soumettre à la doctrine d'un Livre qui ne sçauroit être inventé par les hommes ? Lorsque ce Livre porte des caracteres de vérité si grands, si*

(50) Pour que les hommes s'imposent ce respect & ce silence, il faut que quelqu'un leur dise une fois les raisons d'en user ainsi. Celui qui connoît ces raisons peut le dire, mais ceux qui censurent & n'en disent point pourroient se taire. Parler au public avec franchise, avec fermeté, est un droit commun à tous les hommes, & même un devoir en toute chose utile : mais il n'est gueres permis à un particulier d'en censurer pupliquement un autre : c'est s'attribuer une trop grande supériorité de vertus, de talents, de lumieres. Voilà pourquoi je ne me suis jamais ingéré de critiquer ni réprimander personne. J'ai dit à mon siecle des vérités dures, mais je n'en ai dit à aucun particulier ; & s'il m'est arrivé d'attaquer & nommer quelques livres, je n'ai jamais parlé des Auteurs vivans qu'avec toute sorte de bienséance & d'égards. On voit comment ils me les rendent. Il me semble que tous ces Messieurs, qui se mettent si fierement en avant pour m'enseigner l'humilité, trouvent la leçon meilleure à donner qu'à suivre.

frapans, si parfaitement inimitables, que l'inventeur en seroit plus étonnant que le Héros ? C'est bien ici qu'on peut dire que l'iniquité a menti contre elle-même (51).

Monseigneur, vous me taxez d'iniquité sans sujet; vous m'imputez souvent des mensonges, & vous n'en montrez aucun. Je m'impose avec vous une maxime contraire, & j'ai quelquefois lieu d'en user.

Le Scepticisme du Vicaire est involontaire par la raison même qui vous fait nier qu'il le soit. Sur les foibles autorités qu'on veut donner à l'Evangile, il le rejetteroit par les raisons déduites auparavant, si l'esprit divin, qui brile dans la morale & dans la doctrine de ce Livre, ne lui rendoit toute la force qui manque au témoignage des hommes sur un tel point. Il admet donc ce Livre Sacré avec toutes les choses admirables qu'il renferme, & que l'esprit humain peut entendre; mais quant aux choses incroyables qu'il y trouve, *lesquelles répugnent à sa raison, & qu'il est impossible à tout homme sensé de concevoir ni d'admettre*, il les *respecte en silence, sans les comprendre ni les rejetter, & s'humilie devant le grand Etre qui seul sçait la vérité.* Tel est son sceptiscime; & ce sceptiscime est bien involontaire, puisqu'il est fondé sur des preuves invincibles de part & d'autre qui forcent la raison de rester en suspens.

(51) *Mandement* in-4, p. 14, in-deuze, page xxxvij.

Ce ſcepticiſme eſt celui de tout Chrétien raiſonnable & de bonne foi, qui ne veut ſçavoir des choſes du Ciel que celles qu'il peut comprendre, celles qui importent à ſa conduite, & qui rejette, avec l'Apôtre, *les queſtions peu ſenſées qui ſont ſans inſtructions, & qui n'engendrent que des combats* (52).

D'abord vous me faites rejetter la Révélation, pour m'en tenir à la Réligion naturelle, & premierement, je n'ai point rejetté la Révélation. Enſuite vous m'accuſez *de ne pas admettre même la Religion naturelle, ou du moins de n'én pas reconnoître la néceſſité*; & votre unique preuve eſt dans le paſſage ſuivant que vous rappottez. „ Si je me trompe, c'eſt de boune „ foi. Cela ſuffit (53) pour que mon er- „ reur ne me ſoit pas imputée à crime, „ quand vous vous tromperiez de même, il „ y auroit peu de mal à cela. „ *C'eſt-à-dire*, continuez-vous, *que ſelon lui, il ſuffit de ſe perſuader qu'on eſt en profeſſion de la vérité; que cette perſuaſion, fût-elle accompagnée des plus monſtrueuſes erreurs, on ne peut jamais être un ſujet de reproche; qu'on doit toujours regarder comme un homme ſage & religieux, celui qui, adoptant les erreurs mêmes de l'Athéiſme, dira*

[52] Timoth. C. II. v. 23.

(53) Emile, Tom III. p. 21. M. de Beaumont a mis, *cela me ſuffit*.

qu'il eſt de bonne foi. Or, n'eſt-ce pas là ouvrir la porte à toutes les ſuperſtitions, à tous les ſyſtêmes fanatiques, à tous les delires de l'eſprit humain (54)?

Pour vous, Monſeigneur, vous ne pourrez pas dire ici comme le Vicaire; *Si je me trompe, c'eſt de bonne foi*: car c'eſt bien évidament à deſſein qu'il vous plaît de prendre le change, & de le donner à vos Lecteurs; c'eſt ce que je m'engage à prouver ſans replique, & je m'y engage ainſi d'avance, afin que vous y regardiez de plus près.

La Profeſſion du Vicaire Savoyard eſt compoſée de deux parties. La premiere, qui eſt la plus grande, la plus importante, la plus remplie des verités frappantes & neuves, eſt deſtinée à combattre le moderne matérialiſme, à établir l'exiſtence de Dieu & la Religion naturelle avec toute la force dont l'Auteur eſt capable. De celle-là, ni vous ni les Prêtres n'en parlez point, parce qu'elle vous eſt fort indifférente, & qu'au fond la cauſe de Dieu ne vous touche guere, pourvu que celle du Clergé ſoit en ſûreté.

La ſeconde, beaucoup plus courte, moins réguliere, moins approfondie, propoſe des doutes & des difficultés ſur les révélations en général, donnant pourtant à la nôtre ſa véritable certitude dans la pu-

(54) *Mandement* in-4. p. 15. in 12 p. xxxvij.

reté, la ſainteté de ſa doctrine, & dans la ſublimité toute divine de celui qui en fut l'Auteur. L'objet de cette ſeconde partie eſt de rendre chacun plus réſervé dans ſa Religion à taxer les autres de mauvaiſe foi dans la leur, & de montrer que les preuves de chacune ne ſont pas tellement démonſtratives à tous les yeux, qu'il faille traiter en coupables ceux qui n'y voient pas la même clarté que nous. Cette ſeconde partie, écrite avec toute la modeſtie, avec tout le reſpect convenables, eſt la ſeule qui ait attiré votre attention & celle des Magiſtrats. Vous n'avez eu que des bûchers & des injures pour réfuter mes raiſonnements. Vous avez vu le mal dans le doute de ce qui eſt douteux ; vous n'avez point vu le bien dans la preuve de ce qui eſt vrai.

En effet, cette premiere partie, qui contient ce qui eſt vraiment eſſentiel à la Religion, eſt déciſive & dogmatique. L'auteur ne balance pas, n'héſite pas. Sa conſcience & ſa raiſon le déterminent d'une maniere invincible. Il croit, il affirme : il eſt fortement perſuadé.

Il commence l'autre, au contraire, par déclarer que *l'examen qui lui reſte à faire eſt bien différent ; qu'il n'y voit qu'embarras, myſtere, obſcurité ; qu'il n'y porte qu'incertitude & défiance ; qu'il n'y faut donner à ſes diſcours que l'autorité de la raiſon ; qu'il ignore lui-même s'il eſt dans l'erreur, &*

que toutes ses affirmations ne sont ici que des raisons de douter (55). Il propose donc ses objections, ses difficultés, ses doutes. Il propose aussi ses grandes & fortes raisons de croire; & de toute cette dicussion résulte la certitude des dogmes essentiels, & un scepticisme respectueux sur les autres. A la fin de cette seconde partie il insiste de nouveau sur la circonspection nécessaire en l'écoutant. *Si j'étois plus sûr de moi, j'aurois* dit-il, *pris un ton dogmatique & décisif; mais je suis homme, ignorant, sujet à l'erreur: que pouvois-je faire? Je vous ai ouvert mon cœur sans réserve; ce que je tiens pour sûr, je vous l'ai donné pour tel: je vous ai donné mes doutes pour des doutes, mes opinions pour des opinions, je vous ai dit mes raisons de douter & de croire. Maintenant c'est à vous de juger* (56).

Lors donc que dans le même écrit l'Auteur dit: *Si je me trompe, c'est de bonne foi cela suffit pour que mon erreur ne me soit pas imputée à crime*; je demande à tout lecteur, qui a le sens commun, & quelque sincérité, si c'est sur la premiere ou sur la seconde partie que peut tomber ce soupçon d'être dans l'erreur; sur celle où l'Auteur affirme, ou sur celle où il balance? Si ce soupçon marque la crainte de croire en

(55). Emile Tome III. page 131.
[56]. Ibid page 192.

Dieu mal-à-propos, ou celle d'avoir tant des doutes ſur révélation? Vous avez pris le premier parti contre toute raiſon, & dans le ſeul deſir de me rendre criminel; je vous defie d'en donner aucun autre motif. Monſeigneur, où ſont, je ne dis pas l'équité, la charité chretienne, mais le bon ſens & l'humanité?

Quand vous auriez pu vous tromper ſur l'objet de la crainte du Vicaire, le texte ſeul que vous rapportez vous eût déſabuſé malgré vous. Car lorſqu'il dit: *cela ſuffit pour que mon erreur ne me ſoit pas imputée à crime*, il reconnoît qu'une pareille erreur pourroit être un crime, & que ce crime lui pourroit être imputé, s'il ne procédoit pas de bonne foi. Mais quand il n'y auroit point de Dieu, où ſeroit le crime de croire qu'il y en a un? Et quand ce ſeroit un crime, qui eſt ce qui le pourroit imputer? La crainte d'être dans l'erreur ne peut donc ici tomber ſur la Religion naturelle, & le diſcours du Vicaire ſeroit un vrai galimathias dans le ſens que vous lui prêtez. Il eſt donc impoſſible de déduire du paſſage que vous rapportez, que *je n'admets pas la Religion naturelle*, ou que *je n'en reconnois pas la néceſſité*; il eſt encore impoſſible d'en déduire *qu'on doive toujours*, ce ſont vos termes, *regarder comme un homme ſage & religieux celui qui, adoptant les erreurs de l'Athéïſme, dira qu'il eſt de bonne foi*;

& il est même impossible que vous ayez cru cette déduction légitime. Si cela n'est pas démontré, rien ne sauroit jamais l'être, ou il faut que je sois un insensé.

Pour montrer qu'on ne peut s'autoriser d'une mission divine pour débiter des absurdités, le Vicaire met aux prises un Inspiré, qu'il vous plait d'appeller Chrétien, & un Raisonneur, qu'il vous plait d'appeller Incrédule, & il les fait disputer chacun dans leur langage qu'il désaprouve, & qui, très-sûrement, n'est ni le sien, ni le mien (57). Là-dessus vous me taxez *d'une insigne mauvaise foi* (58), & vous prouvez cela par l'ineptie des discours du premier. Mais si ses discours sont ineptes, à quoi donc le reconnoissez-vous pour Chrétien? & si le Raisonneur ne réfute que des inepties, quel droit avez-vous de le taxer d'incrédulité? S'ensuit-il des inepties que débite un Inspiré, que ce soit un Catholique; & de celles que réfute un Raisonneur, que ce soit un Mécréant? Vous auriez bien pu, Monseigneur, vous dispenser de vous reconnoître à un langage si plein de bile, & de déraison; car vous n'aviez pas encore donné votre Mandement.

Si la raison & la révélation étoient op-

(57) Emile, Tome III. page 151.
[58] *Mandement* in-quarto, page 15, in 12, page xxxviij.

posées l'une à l'autre, il est constant, direz-vous, *que Dieu seroit en contradiction avec lui-même* (59). Voilà un grand aveu que vous nous faites-là; car il est sûr que Dieu ne se contredit point. *Vous dites, ô impies, que les dogmes que nous regardons comme révélés combattent les vérités éternelles: mais il ne suffit pas de le dire.* J'en conviens; tâchons de faire plus.

Je suis sûr que vous pressentez d'avance où j'en vais venir. On voit que vous passez sur cet article des mysteres comme sur des charbons ardents; vous osez à peine y poser le pied. Vous me forcez pourtant à vous arrêter un moment dans cette situation douloureuse. J'aurai la discrétion de rendre ce moment le plus court qu'il se pourra.

Vous conviendrez bien, je pense, qu'une de ces vérités éternelles, qui servent d'élémens à la raison, est que la partie est moindre que le tout, & c'est pour avoir affirmé le contraire, que l'Inspiré vous paroit tenir un discours plein d'inepties. Or, selon votre doctrine de la transubstantiation, lorsque Jesus fit la derniere Céne, avec ses Disciples, & qu'ayant rompu le pain il donna son corps à chacun d'eux, il est clair qu'il tint son corps entier dans sa main; &, s'il mangea lui-même du pain consacré,

(59) *Mandement* in-quarto, p. 15, 16, in-12. xxxviij.

comme il put le faire, il mit ſa tête dans ſa bouche.

Voilà donc bien clairement, bien préciſément la partie plus grande que le tout, & le contenant moindre que le contenu. Que dites-vous à cela, Monſeigneur? Pour moi, je ne vois que M. le Chevalier de Cauſans qui puiſſe vous tirer d'affaire.

Je ſçais bien que vous avez encore la reſſource de Saint Auguſtin, mais c'eſt la même. Après avoir entaſſé ſur la Trinité force diſcours inintelligibles, il convient qu'ils n'ont aucun ſens; *mais*, dit naïvement ce Pere de l'Egliſe, *on s'exprime ainſi, non pour dire quelque choſe, mais pour ne pas reſter muet* (60).

Tout bien conſidéré, je crois Monſeigneur, que le parti le plus ſûr que vous ayez à prendre ſur cet article & ſur beaucoup d'autres, eſt celui que vous avez pris avec M. de Montazet, & pour la même raiſon.

La mauvaiſe foi de l'Auteur d'Emile n'eſt pas moins révoltante dans le langage qu'il fait tenir à un Catholique prétendu (61). „ Nos Catholiques, " *lui fait-il dire*, „ font grand bruit de l'autorité de l'Egliſe, „ mais que gagnent-ils à cela, s'il leur faut

[60] *Dictum eſt tamen tres perſonnæ non ut aliquid diceretur, ſed ut tacereteur.* Aug. de Trinit. L. 5. c. 9.

(61) *Mandement* in-4, p. 15, in-12. p. xxxix.

„ un aussi grand appareil de preuves pour „ cette autorité qu'aux autres sectes pour „ établir directement leur doctrine? L'E- „ glise décide que l'Eglise a droit de déci- „ der. Ne voilà t il pas une autorité bien „ prouvée? „ *Qui ne croiroit, M. T. C. F. à entendre cet imposteur, que l'autorité de l'Eglise n'est prouvée que par ses propres décisions, & qu'elle procede ainsi? Je décide que je suis infaillible; donc je le suis? Imputation calomnieuse, M. T. C. F.* Voilà Monseigneur, ce que vous assurez: il nous reste à voir vos preuves. En attendant, oseriez vous bien affirmer que les Theologiens Catholiques n'ont jamais établi l'autorité de l'Eglise par l'autorité de l'Eglise, *ut in se virtualiter reflexam*? S'ils l'ont fait, je ne le charge donc pas d'une imputation calomnieuse.

[62] *La constitution du Christianisme, l'esprit de l'Evangile, les erreurs mêmes & la foiblesse de l'esprit humain, tendent à démontrer que l'Eglise établie par Jesus-Christ est une Eglise infaillible.* Monseigneur, vous commencez par nous payer-là de mots qui ne nous donnent pas le change. Les discours vagues ne font jamais preuves, & toutes ces choses qui tendent à démontrer, ne démontreut rien. Allons donc tout d'un

(62) *Mandement* in-4, p. 15, in-12, p. xxxix.

coup au corps de la démonstration : le voici.

Nous assurons que, comme ce divin législateur a toujours enseigné la vérité, son Eglise l'enseigne aussi toujours (63).

Mais qui êtes-vous, vous qui nous assurez cela pour toute preuve ? Ne seriez-vous point l'Eglise ou ses Chefs ? A vos manieres d'argumenter, vous paroissez compter beaucoup sur l'assistance du Saint Esprit. Que dites-vous donc, & qu'a dit l'imposteur ? De grace voyez cela vous-même : car je n'ai pas le courage d'aller jusqu'au bout.

Je dois pourtant remarquer que toute la force de l'objection, que vous attaquez si bien, consiste dans cette phrase que vous avez eu soin de supprimer à la fin du passage dont il s'agit. *Sortez de là, vous rentrerez dans nos discussions* (64).

En effet, quel est ici le raisonnement du Vicaire ? Pour choisir entre les Religions diverses, il faut, dit-il, de deux choses l'une, ou entendre les preuves de chaque secte & les comparer ; ou s'en rapporter à l'autorité de ceux qui nous instruisent. Or le premier moyen suppose des connoissances que peu d'hommes sont en état d'acqué-

(63) Ibid. Cet endroit mérite d'être lu dans le Mandement même.

[64] Emile, Tome III page pag 165.

rir, & le ſecond juſtifie la croyance de chacun dans quelque Religion qu'il naiſſe. Il cite en exemple la Religion Catholique où l'on donne pour loi l'autorité de l'Egliſe, & il établit là-deſſus ce ſecond dilemme: Ou c'eſt l'Egliſe qui s'attribue à elle-même cette autorité, & qui dit : *Je décide que je ſuis infaillible; donc je le ſuis* : & alors elle tombe dans le ſophiſme appellé cercle vicieux; ou elle prouve qu'elle a reçu cette autorité de Dieu; & alors il lui faut un auſſi grand appareil de preuves pour montrer qu'en effet elle a reçu cette autorité, qu'aux autres ſectes pour établir directement leur doctrine. Il n'y a donc rien à gagner pour la facilité de l'inſtruction, & le peuple n'eſt pas plus en état d'examiner les preuves de l'autorité de l'Egliſe chez les Catholiques, que la vérité de la Doctrine chez les Proteſtans. Comment donc ſe déterminera-t'il d'une maniere raiſonnable autrement que par l'autorité de ceux qui l'inſtruiſent? Mais alors le Turc ſe déterminera de même. En quoi le Turc eſt-il plus coupable que nous? Voilà, Monſeigneur, le raiſonnement auquel vous n'avez pas répondu, & auquel je doute qu'on puiſſe répondre (65). Votre franchiſe épiſcopale

(65) C'eſt ici une de ces objections terribles auxquelles ceux qui m'attaquent ſe gardent bien de toucher. Il n'y a rien de ſi commode que de répondre avec des injures & de ſaintes déclama-

ſe tire d'affaire en tronquant le paſſage de l'Auteur de mauvaiſe foi.

Grace au Ciel ! J'ai fini cette ennuyeuſe tâche. J'ai ſuivi pied à pied vos raiſons, vos citations, vos cenſures ; & j'ai fait voir qu'autant de fois que vous avez attaqué mon Livre, autant de fois vous avez eu tort. Il reſte le ſeul article du Gouvernement dont je veux bien vous faire grace ; très-ſûr que quand celui qui gémit ſur les miſeres du Peuple, & qui les éprouve, eſt accuſé par vous d'empoiſonner les ſources de la félicité publique, il n'y a point de Lecteur qui ne ſente ce que vaut un pareil diſcours. Si le Traité du Contrat Social n'exiſtoit pas, & qu'il fallut prouver de nouveau les grandes vérités que j'y développe, les compliments que vous faites à mes dépens aux Puiſſances, ſeroient un des faits que je citerois en preuve, & le ſort

tions ; on élude aiſément tout ce qui embarraſſe. Auſſi faut-il avouer qu'en ſe chamaillant entr'eux, les Théologiens ont bien des reſſources qui leur manquent vis à vis des ignorans, & auxqu'elles il faut alors ſuppléer comme ils peuvent. Ils ſe paient réciproquement de mille ſuppoſitions gratuites qu'on n'oſe récuſer, quand on n'a rien de mieux à donner ſoi-même. Telle eſt ici l'invention de je ne ſçais quelle foi infuſe qu'ils obligent Dieu, pour les tirer d'affaire, de tranſmettre du pere à l'enfant. Mais ils réſervent ce jargon pour diſputer avec les Docteurs ; s'ils s'en ſervoient avec nous autres profanes, ils auroient peur qu'on ne ſe moquât d'eux.

de l'Auteur en feroit un autre encore plus frappant. Il ne me refte plus rien à dire à cet égard ; mon feul exemple a tout dit, & la paffion de l'intérêt particulier ne doit point fouiller les vérités utiles. C'eft le Décret contre ma perfonne ; c'eft mon Livre brûlé par le Bourreau que je tranfmets à la poftérité pour pieces juftificatives. Mes fentiments font moins bien établis par mes Ecrits que par mes malheurs.

Je viens, Monfeigneur de difcuter tout ce que vous alléguez contre mon Livre. Je n'ai pas laiffé paffer une de vos propofitions fans examen ; j'ai fait voir que vous n'avez raifon dans aucun point ; & je n'ai pas peur qu'on réfute mes preuves ; elles font au deffus de toute réplique où regne le fens commun.

Cependant quand j'aurois eu tort en quelques endroits, quand j'aurois eu toujours tort, quelle indulgence ne méritoit point un Livre où l'on fent par-tout, même dans les erreurs, même dans le mal qui peut y être, le fincere amour du bien, le zele de la vérité ; un Livre où l'Auteur prie fi fouvent fes lecteurs de fe défier de fes idées, de pefer fes préuves, de ne leur donner que l'autorite de la raifon ; un Livre qui ne refpire que paix, douceur, patience, amour de l'ordre, obéiffance aux Loix en toute chofe, & même en matiere de Religion ;

un Livre enfin où la cauſe de la Divinité eſt ſi bien défendue, l'utilité de la Religion ſi bien établie, où les mœurs ſont ſi reſpectées, où l'arme du ridicule eſt ſi bien ôtée au vice, où la méchanceté eſt peinte ſi peu ſenſée & la vertu ſi aimable ? Eh ! quand il n'y auroit pas un mot de vérité dans cet Ouvrage, on en devroit honorer & chérir les rêveries, comme de Chimeres les plus douces qui puiſſent flatter & nourrir le cœur d'un homme de bien. Oui, je ne crains point de le dire ; s'ils exiſtoit en Europe un ſeul Gouvernement vraiment éclairé ; un Gouvernement dont les vues fuſſent vraiment utiles & ſaines, il eût rendu des honneurs publics à l'Auteur d'Emile, il lui eût élevé des ſtatues. Je connoiſſois trop les hommes pour attendre d'eux de la reconnoiſſance ; je ne les connoiſſois pas aſſez, je l'avoue, pour attendre ce qu'ils ont fait.

Après avoir prouvé que vous avez mal raiſonné dans vos cenſures, il me reſte à prouver que vous m'avez calomnié dans vos injures. Mais puiſque vous ne m'injuriez qu'en vertu des torts que vous m'imputez dans mon Livre, montrer que mes prétendus torts ne ſont que les vôtres, n'eſt-ce pas dire aſſez que les injures qui les ſuivent ne doivent pas être pour moi ? Vous chargez mon Ouvrage des épitheres les plus odieuſes, & moi je ſuis homme abominable, un

téméraire, un impie, un imposteur. Charité Chrétienne, que vous avez un étrange langage dans la bouche des Ministres de Jesus-Christ!

Mais vous, qui m'osez réprocher des blasphêmes, que faites-vous quand vous prenez les Apôtres pour complices des propos offensants qu'il vous plaît de tenir sur mon compte? A vous entendre, on croiroit que Saint Paul m'a fait l'honneur de songer à moi, & de prédire ma venue comme celle de l'Ante-christ. Et comment l'a-t-il prédite, je vous prie? Le voici C'est le début de votre Mandement.

Saint Paul a prédit, mes très chers Freres, qu'il viendroit des jours périlleux où il y auroit des gens amateurs d'eux mêmes, fiers, superbes, blasphémateurs, impies, calomniateurs, enflés d'orgueil, amateurs des voluptés plutôt que de Dieu, des hommes d'un esprit corrompu, & pervertis dans la Foi (66).

Je ne conteste assurément pas que cette prédiction de Saint Paul ne soit très-bien accomplie; mais s'il eût prédit, au contraire, qu'il viendroit un temps où l'on ne verroit point de ces gens-là, j'aurois été, je l'avoue, beaucoup plus frappé de la prédiction, & sur-tout de l'accomplissement.

(65) *Mandement* in-quarto, page 4, in-12, page xv.

D'après une prophétie si bien appliquée, vous avez la bonté de faire de moi un portrait dans lequel la gravité épiscopale s'égaie à des antitheses ; & où je me trouve un personnage fort plaisant. Cet endroit, Monseigneur, m'a paru le plus joli morceau de votre Mandement. On ne sçauroit faire une satyre plus agréable, ni diffamer un homme avec plus d'esprit.

Du sein de l'erreur, (il est vrai que j'ai passé ma jeunesse dans votre Eglise. *Il s'est élevé* (pas fort haut) *un homme plein du langage de la philosophie*, (comment prendrois-je un langage que je n'entends point ;) *sans être véritablement philosophe* : (Oh ! d'accord : je n'aspirai jamais à ce titre, auquel je reconnois n'avoir aucun droit ? & je n'y renonce assurément pas par modestie.) *esprit doué d'une multitude de connoissances*. (J'ai appris à ignorer des multitudes de choses que je croyois sçavoir,) *qui ne l'ont pas éclairé*, (Elles m'ont apris à ne pas penser à l'être.) *& qui ont rêpandu les ténêbres dans les autres esprits :* (Les ténebres de l'ignorance valent mieux que la fausse lumiere de l'erreur.) *caractere livré aux paradoxes d'opinions & de conduite*; (Y a-t-il beaucoup à perdre à ne pas agir & penser comme tout le monde ?) *alliant la simplicité de mœurs avec la faste des pensées ;* (La simplicité des mœurs éleve l'ame ; quant au faste de mes pensées, je ne ce que sçais c'est.) *le zele des*

maximes antiques avec la fureur d'établir des nouveautes, (Rien de plus nouveau pour nous que des maximes antiques : il n'y point à cella d'alliage, & je n'y ai point mis de fureur.) *l'obſcurité de la retraite avec le deſir d'être connu de tout le monde* : Monſeigneur, vous voilà comme les faiſeurs de Romans, qui devinent tout ce que leur Héros a dit & penſé dans ſa chambre. Si c'eſt ce deſir qui m'a mis la plume à la main, expliquez comment il m'eſt venu ſi tard, ou pourquoi j'ai tardé ſi long-temps à le ſatisfaire). *On l'a vu invectiver contre les ſciences qu'il cultivoit* ; (cela prouve que je n'imite pas vos gens de Lettres, & que dans mes écrits l'intérêt de la vérité marche avant le mien.) *préconiſer l'excellence de l'Evangile*, (toujours & avec le plus vrai zele.) *dont il détruiſoit les dogmes* ; (Non ; mais j'en prêchois la charité bien détruite par les Prêtres.) *peindre la beauté des vertus qu'il éteignoit dans l'ame des ſes Lecteurs.* (Ames honnêtes, eſt-il vrai que j'éteins en vous l'amour des vertus ?

Il s'eſt fait le Precepteur du genre humain pour le tromper ; le Moniteur public pour égarer tout le monde ; l'Oracle du ſiecle pour achever de le perdre. (Je viens d'examiner comment vous avez prouvé tout cela.) *Dans un Ouvrage ſur l'inégalité des conditions*, (Pourquoi des conditions ? Ce n'eſt-là ni mon ſujet, ni mon titre.) *il*

avoir rabaissé l'homme jusqu'au rang des bêtes: (Lequel de nous deux l'éleve ou l'abaisse dans l'alternative d'être bête ou méchant ?) *dans une autre production plus récente il avoit insinué le poison de la volupté :* (Eh ! que ne puis-je aux horreurs de la débauche substituer le charme de la volupté ? Mais rassurez-vous, Monseigneur ; vos Prêtres sont à l'épreuve de l'Héloïse, ils ont pour préservatif l'Aloïsia.) *dans celui ci, il s'empare des premiers momens de l'homme, afin d'ètablir l'empire de l'irreligion.* (Cette imputation a déjà été examinée].

Voilà Monseigneur, comment vous me traitez, & bien plus cruellement encore ; moi que vous ne connoissez point, que vous ne jugez que sur des oui-dire. Est-ce donc-là la morale de cet Evangile dont vous vous portez pour le défenseur ? Accordons que vous voulez préserver votre troupeau du poison de mon Livre : pourquoi des personnalités contre l'Auteur ? J'ignore quel effet vous attendez d'une conduite si peu chrétienne, mais je sçais que défendre sa Religion par de telles armes, c'est la rendre fort suspecte aux gens de bien.

Cependant c'est moi que vous appellez téméraire. Eh ! comment ai-je mérité ce nom, en ne proposant que des doutes, & même avec tant de réserve ; en n'avançant que des raisons, & même avec tant de

respect ; en n'attaquant personne ; en ne nommant personne ? Et vous, Monseigneur, comment osez-vous traiter ainsi celui dont vous parlez avec si peu de justice & de bienséance, avec si peu d'égard, avec tant de légéreté.

Vous me traitez d'impie ; & de quelle impiété pouvez-vous m'accuser, moi qui jamais n'ai parlé de l'Etre suprême que pour lui rendre la gloire qui lui est due, ni du prochain que pour porter tout le monde à l'aimer ? Les impies sont ceux qui profanent indignement la cause de Dieu en la faisant servir aux passions des hommes. Les impies sont ceux qui, s'osant porter pour interprêtes de la divinité, pour arbitres entre-elle & les hommes, exigent pour eux-mêmes les honneurs qui lui sont dus. Les impies sont ceux qui s'arrogent le droit d'exercer le pouvoir de Dieu sur la terre, & veulent ouvrir & fermer le Ciel à leur gré. Les impies sont ceux qui font lire des Libelles dans les Eglises...... A cette idée horrible tout mon sang s'allume, & des larmes d'indignation coulent de mes yeux. Prêtres du Dieu de paix, vous lui rendrez compte un jour, n'en doutez pas, de l'usage que vous osez faire de sa maison.

Vous me traitez d'imposteur, & pourquoi ? Dans votre maniere de penser j'erre ; mais où est mon imposture ? Raisonner & se tromper, est-ce en imposer ?

Un Sophiſte même qui trompe ſans ſe tromper, n'eſt pas un impoſteur, encore tant qu'il ſe borne à l'autorité de la raiſon, quoiqu'il en abuſe. Un impoſteur veut être cru ſur ſa parole, il veut lui-même faire autorité. Un impoſteur eſt un fourbe qui veut en impoſer aux autres pour ſon profit; & où eſt, je vous prie, mon profit dans cette affaire? Les impoſteurs ſont, ſelon Ulpien, ceux qui font des preſtiges, des imprécations, des exorciſmes: or aſſurément je n'ai jamais rien fait de tout cela.

Que vous diſcourez à votre aiſe; vous autres hommes conſtitués en dignité? Ne reconnoiſſant de droits que les vôtres, ni de Loix que celles que vous impoſez: loin de vous faire un devoir d'être juſtes, vous ne vous croyez pas même obligés d'être humains. Vous accablez fiérement le foible ſans répondre de vos iniquités à perſonne: les outrages ne vous coûtent pas plus que les violences; ſur les moindres convenances d'intérêt ou d'état, vous nous balayez devant vous comme la pouſſiere. Les uns décrétent & brûlent les autres diffament & deshonorent ſans droit, ſans raiſon, ſans mépris, même ſans colere, uniquement parce que cela les arrange, & que l'infortuné ſe trouve ſur leur chemin. Quand vous nous inſultez impunément, il ne nous eſt pas même permis de nous plaindre, & ſi nous montrons notre innocence & vos

torts, on nous accuſe encore de vous manquer de reſpect.

Monſeigneur, vous m'avez inſulté publiquement. Je viens de prouver que vous m'avez calomnié. Si vous étiez un particulier comme moi, que je puſſe vous citer devant un Tribunal équitable, & que nous y comparuſſions tous deux, moi avec mon Livre, & vous avec votre Mandement : vous y ſeriez certainement déclaré coupable, & condamné à me faire une réparation auſſi publique que l'offenſe l'a été. Mais vous tenez au rang où l'on eſt diſpenſé d'être juſte ; & je ne ſuis rien. Cependant, vous qui profeſſez l'Evangille ; vous, Prélat, fait pour apprendre aux autres leur devoir, vous ſçavez le vôtre en pareil cas. Pour moi, j'ai fait le mien, je n'ai plus rien à vous dire, & je me tais.

Daignez, Monſeigneur, agréer mon profond reſpect.

J. J. ROUSSEAU.

A Môtiers le 18.
Novembre 1762.

LETTRE
DE J. J. ROUSSEAU,
AU PREMIER SYNDIC
DU CONSEIL DE GENEVE.

MONSIEUR,

Revenu du long étonnement où m'a jetté, de la part du magnifique Conseil, le procédé que j'en devois le moins attendre, je prends enfin le parti que l'honneur & la raison me prescrivent, quelque cher qu'il en coûte à mon cœur.

Je vous déclare donc, Monsieur, & je vous prie de déclarer au magnifique Conseil, que j'abdique à perpétuité mon droit de Bourgeoisie & de Cité dans la Ville & République de Geneve. Ayant rempli de mon mieux les devoirs attachés à ce titre, sans jouir d'aucun de ses avantages, je ne crois point être en reste avec l'Etat en le quittant. J'ai tâché d'honnorer le nom de Génevois; j'ai tendrement aimé mes compatriotes; je n'ai rien oublié pour me faire

aimer d'eux : on ne ſçauroit plus mal réuſſir ; je veux leur complaire juſques dans leur haine. Le dernier ſacrifice qui me reſte à faire, eſt celui d'un nom qui me fut ſi cher. Mais, Monſieur, ma Patrie en me devenant étrangere ne peut me devenir indifférente : je lui reſte attaché par un tendre ſouvenir, & je n'oulierai d'elle que ſes outrages. Puiſſe-t-elle proſpérer toujours, & avoir augmenter ſa gloire! Puiſſe-t-elle abonder en Citoyens meilleurs, & ſur-tout plus heureux que moi !

Recevés, je vous prie Monſieur, les aſſurances de mon profond, reſpect &c.

J. J. ROUSSEAU.

Le Conſeil s'étant aſſemblé à ce ſujet, quelques-uns des Membres opinerent à ce qu'on ſévit contre cette Lettre comme contenant les expreſſions injurieuſes à la République ; mais il fut réſolu, à la pluralité des voix, qu'on accepteroit purement & ſimplement la renonciation du ſieur Rouſſeau aux droits de Cité & de Bourgeoiſie, & que la Lettre ſeroit inſérée dans les Regiſtres.

